

**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

**Honneur - Fraternité - Justice**



**RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE  
DU CADRE STRATEGIQUE DE  
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE EN 2003**

**JUILLET 2004**

## LISTE DES ABREVIATIONS

AAAID	Association arabe pour l'investissement agricole
AAU	Agence d'accès universel
ADER	Agence pour le développement de l'électrification rurale
ADU	Agence pour le développement urbain
AEP	Adduction d'eau potable
AGR	Activités génératrices de revenus
AMI	Agence mauritanienne pour l'information
AMM	Association des maires de Mauritanie
ANEPA	Agence nationale de l'eau potable et de l'assainissement
APD	Avant-projet détaillé
APE	Association de parents d'élèves
APROMI	Association des professionnels et opérateurs de la micro-finance
APS	Avant-projet sommaire
BAD	Banque africaine de développement
BCM	Banque Centrale de Mauritanie
BEI	Banque européenne pour l'investissement
BGR	Bureau de gestion routière
BIT	Bureau international du travail
BM	Banque mondiale
BNT	Bureau national des transports
BTP	Bâtiments travaux publics
CAC	Centre d'alimentation communautaire
CAMEC	Centrale d'achat des médicaments
CAPEC	Caisse populaire d'épargne et de crédit
CCD	Convention de lutte contre la désertification
CCIA	Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture
CCP	Cellule de coordination du PDU
CCSM	Centre de coordination et de sauvetage en mer
CDB	Convention sur la diversité biologique
CDHLCPI	Commissariat aux droits de l'homme, à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
CEP	Cellule d'exécution du Projet de réduction de la pauvreté
CFPF	Centre de formation et de promotion féminine
CFPP	Centre de formation et de perfectionnement professionnel
CGEM	Confédération générale des employeurs de Mauritanie
CHEMAME	Programme de lutte contre la pauvreté en zone de décrue du Fleuve
CHN	Centre hospitalier national
CMAP	Centre mauritanien d'analyse de politiques
CNC	Centre de nutrition communautaire
CNRE	Centre national de ressources en eau
CNROP	Centre national de recherche océanique et de pêche
CNTS	Centre national de transfusion sanguine
CNUCED	Conférence des Nations-Unies pour le commerce et le développement
CPMC	Conseil de Politique Monétaire et de Crédit
CREN	Centre de récupération et d'éducation nutritionnelle
CSA	Commissariat à la sécurité alimentaire

CSLD	Cadre stratégique de lutte contre la désertification
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
DAO	Dossier d'appel d'offres
DCL	Direction des collectivités locales du MIPT
DFI	Droit foncier à l'importation
DGCL	Direction générale des collectivités locales
DRPSS	Direction régionale de l'action sanitaire et sociale
DREF	Direction régionale de l'enseignement fondamental
DSPCM	Direction de la surveillance des pêches et du contrôle en mer
EDS	Enquête démographique et sociale
EDSM	Enquête démographique et de santé en Mauritanie
EF	Enseignement fondamental
EFTP	Enquête de formation technique et professionnelle
EMEA	Enquête mauritanienne sur l'élevage et l'agriculture
ENER	Entreprise nationale d'entretien routier
ENI	Ecole normale d'instituteurs
EPCV	Enquête permanente sur les conditions de vie
ERETES	Equilibre ressources emplois tableau entrées sorties
ETP	Enseignement technique et professionnel
FAO	Food and Agriculture Organization
FAPONG	Fonds d'appui aux Organisations non gouvernementales
FED	Fonds européen de développement
FIDA	Fonds international pour le développement et l'agricole
FMI	Fonds monétaire international
FRD	Fonds régional de développement
FTP	Formation technique et professionnelle
GERM	Gérez mieux votre entreprise
GIE	Groupement d'intérêt économique
GPP	Groupement des distributeurs de Produits Pétroliers
GSM	Global satellite mobile
HCZ	Hôpital Cheikh Zayed
HIMO	Haute intensité de main d'œuvre
IEC	Information-Education-Communication
IMF	Impôt minimum forfaitaire
IMFs	Institutions de micro-finance
INAP	Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle
IRF	Impôt sur le revenu foncier
ISO	International Organization for Standardization
ITS	Impôts sur le traitement salarial
KFW	Agence allemande de coopération
LCP	Lutte contre la pauvreté
LIHDADE	Programme de lutte contre la pauvreté en zone frontalière du Sud Est
MAED	Ministère des affaires économiques et du développement
MAURITINFO	Mauritanie d'information
MCE	Marché de change élargi
MDRE	Ministère du développement rural et de l'environnement
MEMAU	Modèle de l'économie mauritanienne
MEN	Ministère de l'éducation nationale

MET	Ministère de l'équipement et des transports
MICO	Mutuelles d'investissement du crédit oasien
MIPT	Ministère de l'intérieur, des postes et télécommunications
MOUGHATAA	Département administratif. On compte 53 moughataas réparties entre les 12 Wilayas
MPE	Micro et petite entreprise
MPEM	Ministère des pêches et de l'économie maritime
MSAS	Ministère de la santé et de l'action sociale
NDB	Nouadhibou
NEPRAS	Système informatique
NKC	Nouakchott
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
NUTRICOM	Projet de nutrition communautaire
OMC	Organisation mondiale pour le commerce
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMVS	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
ONS	Office national de la statistique
OSP	Organisations socioprofessionnelles
OXFAM GB	ONG caritative britannique
PAC	Projet d'aide aux communes
PACAD	Programme d'appui aux coopératives en difficulté
PADDEM	Projet d'appui à la déconcentration et à la décentralisation en Mauritanie
PAFIEM	Projet d'appui aux administrations économiques et financières en Mauritanie
PAM	Programme alimentaire mondiale
PAN/LCD	Plan d'action national de lutte contre la désertification
PANE	Plan d'action national sur l'environnement
PARP	Projet d'Aménagement Rural en zone Pluviale
PASA	Programme d'ajustement du secteur agricole
PASK	Programme de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro
PCIME	Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant
PDIAM	Programme de développement intégré d'agriculture irriguée en Mauritanie
PDRC	Programme de développement rural communautaire
PDRH	Programme de développement de ressources humaines
PDU	Programme de développement urbain
PGE	Projet de gestion de l'environnement
PGFF	Plan de gestion des fluides frigorigènes
PGRNM	Projet de gestion des ressources naturelles en Mauritanie
PGRNP	Projet de gestion des ressources naturelles en zone pluviale
PGRPDE	Projet de gestion des ressources pastorales et développement de l'élevage
PIB	Produit intérieur brut
PIP	Programme d'investissement public
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petite et moyenne entreprise
PMI	Petite et moyenne industrie
PMLS	Programme multisectoriel de lutte contre le SIDA
PNADH	Programme national d'action de promotion et de protection des droits de l'Homme
PNAN	Plan d'action national pour la nutrition

PNBG	Programme national de bonne gouvernance
PNDSE	Programme national de développement du secteur éducatif
PNIME	Programme national intégré pour la promotion de la micro et petite entreprise
PNP	Programme nationale de population
PNUD	Programme des Nations Unis pour le développement
PPTE	Pays pauvre très endetté
PRCSP	Projet de renforcement des capacités du secteur public
PRHIMO	Programme à haute intensité de main d'œuvre
PRLP	Programme régionale de lutte contre la pauvreté
PRP	Projet de réduction de la pauvreté
PRSP	Poverty Reduction Strategy Paper
RAMSAR	Convention sur les zones humides
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
RONC	Rapport sur l'observation des normes et conventions
RPTES	Review of policies, strategies and programs of the traditional energy sector
SAMIN	Société Arabe des Mines de l'Inchiri
SDAU	Schéma de développement et d'aménagement urbain
SECF	Secrétariat d'Etat à la condition féminine
SENL	Secrétaire exécutif national de lutte contre le sida
SIAP	Système national d'informations agropastorales
SIDA	Syndrome immunodéficient acquis
SISAAR	Système d'Information sur la sécurité alimentaire et l'alerte rapide
SNDE	Société nationale de l'eau
SNIM	Société nationale industrielle et minière
SNIS	Système national d'information statistique
SNMF	Stratégie nationale de la micro-finance
SNMPE	Stratégie nationale des micros et petites entreprises
SNS	Stock national de sécurité
SOCOGIM	Société de construction et de gestion immobilière
SOMELEC	Société mauritanienne de l'électricité
SONADER	Société nationale pour le développement rural
SONELEC	Société nationale de l'électricité
TASS	Taux d'accès aux structures sanitaires
TBA	Taux brut d'accès en première année du fondamental
TBS	Taux brut de scolarisation
TDC	Tétanos, diphtérie, coqueluche
TDR	Termes de référence
TPVIH	Taux de prévalence du VIH SIDA
TS	Taxe statistique
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UHT	Ultra haute Tension
UM/MRO	Unité monétaire nationale (Ouguiya)
UNCACEM	Union Nationale des Caisses Agricoles de Crédit et d'Epargne de Mauritanie
USB	Unité de santé de base
VAINCRE	Programme pour la valorisation des initiatives de croissance économique en milieu pauvre
WILAYA	Région administrative. On compte 12 wilayas et le district de Nouakchott.

## TABLE DES MATIERES

<b>RESUME .....</b>	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>10</b>
<b>1. BILAN ANNUEL DE LA MISE EN ŒUVRE DU CSLP.....</b>	<b>11</b>
1.1. LA CROISSANCE ET LE CADRE MACRO-ECONOMIQUE .....	11
<i>Le cadre macro-économique.....</i>	<i>11</i>
<i>Les infrastructures structurantes et de soutien à la croissance.....</i>	<i>13</i>
1.2. LES DOMAINES PRIORITAIRES DU CSLP .....	14
<i>Développement rural.....</i>	<i>14</i>
<i>Développement urbain .....</i>	<i>15</i>
<i>Education .....</i>	<i>15</i>
<i>Santé.....</i>	<i>15</i>
<i>Hydraulique.....</i>	<i>18</i>
1.3. LES DOMAINES TRANSVERSAUX DU CSLP .....	19
1.4. LE RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES ET LA GOUVERNANCE	21
1.5. L'APPROCHE PARTICIPATIVE.....	22
1.6. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS .....	22
<b>2. LES PERSPECTIVES POUR LA PERIODE 2004-2005 .....</b>	<b>24</b>
LES ACTIONS PRIORITAIRES ET LE PIP 2004-2005 .....	24
<i>L'accélération de la croissance économique.....</i>	<i>24</i>
<i>L'ancrage de la croissance économique dans la sphère des pauvres .....</i>	<i>26</i>
<i>Le développement des ressources humaines et l'expansion des services de base.</i>	<i>27</i>
<i>La gouvernance et le renforcement des capacités .....</i>	<i>28</i>
LES RISQUES.....	31
LES BESOINS EN ASSISTANCE EXTERIEURE .....	31
<b>ANNEXES .....</b>	<b>33</b>
ANNEXE 1 : OBJECTIFS REVISES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE.....	34
ANNEXE 1 BIS : INDICATEURS DE SUIVI DE REDUCTION DE LA PAUVRETE A COURT TERME .....	36
ANNEXE 2 : MATRICE DES MESURES PRIORITAIRES DU CSLP .....	37
ANNEXE 3 : PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES ET COUTS.....	92
ANNEXE 4: CADRAGE MACRO-ECONOMIQUE A MOYEN TERME.....	95
ANNEXE 5 : CADRE DE DEPENSES A MOYEN TERME GLOBAL .....	96
ANNEXE 6 : RESULTATS DE L' ANALYSE BENEFICE INCIDENCE POUR LE SECTEUR DE L'EDUCATION .....	97

# Résumé

1. Après trois années de mise en œuvre du CSLP, la réduction de la pauvreté s'affirme comme l'objectif ultime de toutes les politiques de développement économique, social et institutionnel du pays. Ceci s'est traduit par une révision des principales stratégies sectorielles pour une meilleure prise en compte de la pauvreté par le ciblage des groupes les plus pauvres. De même, en vue de rendre cette approche plus opérationnelle et de renforcer l'efficacité des interventions publiques, des cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) ont été élaborés pour les secteurs prioritaires du CSLP (l'éducation, la santé, le développement urbain, le développement rural et l'hydraulique) ainsi que pour le transport, l'énergie et la pêche. Enfin, un CDMT global a été préparé pour améliorer la qualité de l'allocation intersectorielle de l'enveloppe globale de ressources déterminée à partir du cadre macroéconomique.
2. La mise en œuvre du CSLP a été largement appuyée par les efforts des acteurs impliqués dans la lutte contre la pauvreté, qu'il s'agisse du secteur privé, de la société civile ou des partenaires au développement. Le soutien de la communauté internationale, comme en témoigne l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE renforcée et les annulations additionnelles obtenues des membres du Club de Paris, a été déterminant dans les progrès réalisés ces dernières années.
3. L'actuel rapport de suivi, le dernier d'une première série en raison de la fin de la période couverte par le premier plan d'action du CSLP qui arrive à son terme en 2004, présente le bilan de l'année écoulée et les perspectives pour la période 2004-05 et peut donc être considérée comme un cadre stratégique intérimaire en attendant la finalisation de la préparation du second CSLP en 2005.

## *Bilan d'une troisième année de mise en œuvre du CSLP*

4. En dépit d'une conjoncture internationale défavorable et des effets de la sécheresse sur le secteur de l'élevage, la **croissance économique** est restée vigoureuse à 4,9% en 2003 bénéficiant du rattrapage de la production agricole, après plusieurs années de recul, de la constitution de stocks de la SNIM, du dynamisme des secteurs manufacturier et des communications, et de la progression du BTP et des services administratifs tirés par l'absorption publique. Dans le même temps, l'inflation fut maîtrisée avec un glissement annuel des prix de 1,1% et ce malgré une dépréciation du taux de change (+11,8%) contenue par une meilleure politique d'approvisionnement des marchés notamment en produits alimentaires. La politique budgétaire expansionniste, pour financer les dépenses de réduction de la pauvreté qui passent de 10,6 à 11,4% du PIB en 2003, s'est traduite par un creusement des déficits fiscal et du compte courant extérieur (hors transferts officiels et exploration pétrolière) se situant respectivement à 4,1% et 19,9% du PIB.
5. Les activités visant l'**ancrage de la croissance dans la sphère des pauvres** se sont intensifiées avec : (i) la mise en œuvre du plan d'urgence en vue de limiter l'impact de la sécheresse sur les pauvres et sur la ressource pastorale, (ii) la consolidation et l'extension des programmes ciblés de lutte contre la pauvreté, (iii) le démarrage effectif du PASK qui intervient dans la poche de pauvreté la plus importante, (iv) la mise en œuvre du programme de développement urbain dans les quartiers périphériques de Nouakchott, et (v) la forte progression du volume de crédit distribué par les IMF (+55% à 4,8 milliards d'UM) et l'adoption d'une stratégie de développement de la micro-finance.
6. Des efforts importants ont été fournis dans **les domaines du développement des ressources humaines et de l'extension des services de base**. Dans le secteur de l'éducation, ceci s'est traduit par une augmentation sensible des effectifs dans le fondamental (+9,3% entre 2002 et 2003), accompagnée d'une légère progression du nombre d'écoles complètes, de la rétention et du taux de participation des filles. Dans le domaine de la santé, le taux de vaccination DTC3 est passé de 70% en 2002 à 75% en 2003 et la couverture sanitaire dans un rayon de 5 KM a augmenté pour atteindre 75%. Quant au taux de desserte en eau, exprimé en branchements particuliers pour 1.000 habitants, il est passé de 34,6 en 2001 à 36,1 en 2003.
7. Le domaine de **la gouvernance et du renforcement des capacités** a enregistré des progrès notables avec la mise en place d'un comité interministériel pour la modernisation de

l'administration publique, l'adoption d'un plan d'action de promotion et de protection des Droits de l'Homme et la promulgation d'une loi réprimant la traite des personnes, l'élaboration d'un CDMT global et la préparation de mesures de réforme de la gestion des dépenses publiques, le lancement de la réflexion sur la régionalisation et le renforcement du processus participatif de mise en œuvre et de suivi du CSLP.

#### ***Les principaux enseignements***

8. Les leçons tirées de la mise en œuvre du CSLP durant ces trois dernières années sont : (i) l'importance du dialogue entre les acteurs nationaux et les partenaires au développement dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques, programmes et projets, (ii) la nécessité de poursuivre la mise en œuvre des programmes de développement des ressources humaines et des infrastructures de base, (iii) les faiblesses de coordination interministérielle et de suivi infra-annuel de la mise en œuvre, et (iv) la présence de certaines contraintes à la promotion du secteur privé (intermédiation financière, coût des facteurs et système de concurrence), à la viabilité des services publics (aménagement du territoire) et à la participation de la société civile dans la mise en œuvre des programmes (culture administrative, procédures d'agrément).

#### ***Les perspectives 2004-2005***

9. La Mauritanie continuera à mettre l'accent sur l'accélération d'une croissance économique équitablement répartie, tirée par le secteur privé et soutenue par un développement rapide des infrastructures, sur la réduction des disparités dans l'accès aux services sociaux de base et sur la modernisation de l'administration publique et l'amélioration de la gestion des ressources publiques. La transition vers une économie basée sur la connaissance sera favorisée par la conduite de la campagne nationale d'éradication de l'analphabétisme, la mise en œuvre des programmes de développement de l'éducation et des NTICs, l'encouragement de l'innovation, et la poursuite de l'amélioration de l'environnement du secteur privé et de promotion de l'intégration commerciale.
10. Dans le même temps, une attention particulière sera accordée au maintien de la stabilité macroéconomique, à la qualité de la gestion des finances publiques, à la mise en œuvre des programmes de développement intégré dans les zones de pauvreté (rural et péri-urbain), à la généralisation de l'accès aux services sociaux de base, à la modernisation de l'administration publique et à la consolidation de l'Etat de Droit.
11. La disponibilité de ressources humaines qualifiées, la faiblesse de la coordination entre les différents intervenants, la capacité de mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation des programmes, et la forte vulnérabilité de l'économie face aux chocs exogènes continuent de représenter des risques importants pouvant entraver la mise en œuvre du CSLP. Bien que les mesures prévues permettent de gérer ces risques, il n'en demeure pas moins qu'elles nécessitent un appui substantiel de la communauté internationale.

#### ***Les besoins en assistance extérieure***

12. Le succès de la mise en œuvre du CSLP nécessite la mobilisation d'une assistance extérieure aussi bien dans les domaines technique que financier. Ainsi, le besoin de financement pour la période 2004-2005 est estimé à 44 millions de \$US.

## **Encadré 1 : Principales mesures prises en 2003**

### **Axe 1 : Croissance accélérée et redistribution**

- Elaboration du CDMT global et de CDMTs pour les secteurs du développement rural, de la pêche, de l'énergie et de l'hydraulique.
- Accroissement de la part du budget de l'Etat allouée aux secteurs sociaux et aux programmes ciblés de lutte contre la pauvreté qui se situerait en 2003 à 11,4% du PIB, contre 10,6% en 2002.

### **Axe 2 : Ancrage de la croissance dans la sphère économique des pauvres**

- **Programmes ciblés de lutte contre la pauvreté** : mise en œuvre, par le CDHLCPI, de programmes ciblés de lutte contre la pauvreté dans les principales poches de pauvreté en milieu rural et dans les quartiers périphériques (voir encadré 2).
- **Développement urbain** : (i) poursuite de l'ambitieux Programme de Développement Urbain (PDU), avec notamment l'aménagement de la zone de relogement et le recasement des ménages ayant libérés les emprises, et (ii) lancement des activités visant l'alimentation en eau et électricité de cette zone.
- **Développement rural** : (i) poursuite de la préparation du projet de loi portant code de l'élevage et du projet de décret portant application du code pastoral, (ii) exécution de la première tranche du plan d'urgence 2003, (iii) mise en œuvre des programmes annuels du PDIAIM, projet Oasis, et du PACAD, (iv) renforcement de la maîtrise de l'eau (construction de digues, de seuils de réalimentation de nappes, etc.), (v) début de mise en œuvre des recommandations de l'étude relative à l'Audit Institutionnel et Organisationnel du MDRE, (vi) approbation du Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) pour la période 2004-2007, et (vii) amélioration de l'information économique (EMEA, RGAE).
- **Mesures transversales de création de revenu et d'emploi** : (i) démarrage des activités préparatoires de l'Agence de Promotion de l'Emploi (APE), (ii) adoption en novembre 2003 des SNMPE et SNMF, (iii) formulation d'un Programme National Intégré de Micro et Petite Entreprise (PNIME), (iv) mise en place d'un fonds pour la promotion de l'EFTP, et (v) poursuite de l'insertion des diplômés.

### **Axe 3 : Développement des ressources humaines et expansion des services de base**

- **Education** : (i) la mise en œuvre du PNDSE a permis : construction de 960 salles de classes, de 15 collèges et l'extension de 2 collèges, (ii) recrutement de 600 instituteurs et de 150 élèves professeurs (iii) formation continue des enseignants, (iv) distribution gratuite des manuels essentiels à tous les enfants scolarisés, (v) poursuite des efforts en matière de rénovation des programmes et restructuration et la professionnalisation de l'enseignement supérieur, (vi) renforcement des capacités des structures en charge de la petite enfance, (vii) poursuite des programmes d'alphabétisation, et (viii) mise en place effective du nouvel organigramme du Ministère de l'Education Nationale.
- **Santé et nutrition** : (i) construction de 3 centres et 62 postes de santé et réhabilitation de 7 hôpitaux régionaux, (ii) construction d'une clinique de cardiologie à l'HCZ et la clinique de porte du CHN, (iii) acquisition de 21 ambulances et équipement de 54 PS, 34 CS, (iv) poursuite de la formation du personnel et le recrutement de 282 agents de santé, (v) poursuite de la mise en œuvre de l'approche de contractualisation, (vi) finalisation des plans sectoriels de lutte contre le Sida, (vii) poursuite de la mise en œuvre du projet NUTRICOM, et (viii) élaboration d'un projet de décret portant commercialisation et utilisation exclusive du sel iodé.
- **Hydraulique** : (i) élaboration de deux plans décennaux, l'un pour l'hydraulique rurale - semi-urbaine et l'autre pour l'hydraulique urbaine, (ii) préparation d'un cadre de dépenses à moyen terme pour l'hydraulique (2004-2006), (iii) renforcement des réseaux d'alimentation en eau dans plusieurs villes, (iv) bouclage du financement du projet Aftout Essaheli, et (v) amélioration de la maintenance des systèmes d'exhaure thermique à travers la mise en place de l'ANEPA.

### **Axe 4 : Amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités**

- **Consolidation de l'Etat de Droit** : (i) élaboration et validation du Plan National d'Action de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme (PNADH), et (ii) promulgation de la loi portant répression de la traite des personnes.
- **Administration publique** : (i) mise en place d'un comité interministériel sur la modernisation de l'administration publique, et (ii) lancement de la préparation d'un projet de renforcement des capacités du secteur public.
- **Gestion des ressources publiques** : (i) réalisation de l'étude sur l'informatisation de la dépense publique, (ii) conduite de l'étude sur la déconcentration de l'ordonnancement et du contrôle financier, et (iii) élaboration de l'étude relative à l'évaluation de l'impact des dépenses dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

# Introduction

13. L'élaboration de rapports annuels de suivi de la mise en œuvre du CSLP est devenue aujourd'hui un exercice régulier permettant de regrouper, au moins une fois par an, l'ensemble des acteurs nationaux pour l'examen des progrès réalisés, l'identification des goulots d'étranglement et l'adoption de mesures à entreprendre pour accélérer la croissance, réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations. Cependant, le présent rapport de suivi de la mise en œuvre du CSLP, troisième de la série, a au moins trois spécificités par rapport aux précédents.
14. La première spécificité de ce rapport est qu'il est produit au début du nouveau mandat du Président de la République, démocratiquement élu suite à des élections pluralistes en novembre 2003, pour une période de 6 ans. D'ores et déjà, le Président de la République a donné des orientations claires visant à poursuivre et approfondir le recentrage de l'action du Gouvernement sur la lutte contre la pauvreté et la lutte contre l'ignorance. Dans ce cadre, l'accent sera notamment mis sur la modernisation de l'administration, la promotion de l'emploi, la promotion de la femme, etc.
15. La seconde spécificité réside dans le fait qu'il est le dernier rapport annuel sur la mise en œuvre de l'actuel plan quadriennal d'action du CSLP 2001-2004. En effet, la mise à jour du CSLP actuel devrait être disponible au milieu de l'année 2005, à l'issue de la réalisation du profil de pauvreté consécutif à la nouvelle enquête sur les conditions de vie des ménages. Aussi, ce rapport devient-il en fait un CSLP intérimaire pour la période 2004-2005.
16. La troisième spécificité est liée au lancement effectif de l'élaboration des Programmes Régionaux de Lutte contre la Pauvreté. Ainsi, la préparation du rapport de suivi bénéficiera des informations produites dans ce cadre mais aussi du renforcement de la qualité de la participation des acteurs locaux.
17. Par ailleurs, une attention particulière a été accordée cette année à l'implication des acteurs nationaux et des partenaires au développement dans tout le processus de préparation de ce rapport et à l'utilisation de techniques modernes de communication pour élargir cette participation. Ainsi, le présent rapport reflète un consensus national autour des politiques de développement.
18. Le bilan de la troisième année de mise en œuvre du CSLP permet de constater des avancées significatives, en dépit d'une conjoncture internationale défavorable et des effets de la sécheresse sur le secteur de l'élevage.
19. Les actions prioritaires menées en 2003 ont concerné notamment : (i) la poursuite de politiques économiques et financières visant à maintenir la stabilité macro-économique et à améliorer la compétitivité de l'économie, (ii) l'approfondissement des politiques d'ancrage de la croissance dans la sphère économique des pauvres, avec la mise en œuvre du Programme de développement urbain (PDU), la poursuite des programmes de développement rural et des programmes ciblés de lutte contre la pauvreté, (iii) le développement des ressources humaines, avec la mise en œuvre du PNDSE, la poursuite de la promotion du livre et de la lecture et la mise en œuvre du programme d'action en matière de santé, et (iv) la gouvernance et le renforcement des capacités, avec la mise en œuvre du PNBG et la poursuite de la réflexion sur le renforcement des capacités.
20. Les enseignements préliminaires tirés de trois années d'exécution du premier plan d'action du CSLP conduisent à des ajustements des mesures prioritaires pour l'atteinte des objectifs à moyen terme. A cet égard, le Gouvernement est déterminé à accélérer la mise en œuvre des actions prioritaires pour la période 2004-2005. Les besoins de financement, y compris de la balance de paiements, sont estimés à 44 millions \$US.
21. Ce rapport présente, d'abord un bilan de la mise en œuvre du CSLP en 2003, puis identifie les principaux enseignements, les orientations politiques et les programmes à mettre en œuvre à l'horizon 2005, souligne les risques pouvant affecter la réussite de ces actions et définit les besoins d'assistance extérieure. Enfin, des annexes présentent les objectifs révisés du CSLP, la matrice de suivi des mesures prioritaires, le coût du plan d'actions prioritaires, le cadrage macro-économique de moyen terme et le CDMT global.

# 1. Bilan annuel de la mise en œuvre du CSLP

22. Le suivi de la mise en œuvre du CSLP en 2003 a fait l'objet d'un processus largement participatif, associant l'ensemble des acteurs de la lutte contre la pauvreté (Gouvernement, élus, société civile, secteur privé, partenaires au développement) dans le cadre des travaux des comités, des groupes techniques thématiques, des ateliers inter-régionaux et des assises nationales.
23. Il apparaît ainsi que la Mauritanie a réalisé des avancées significatives dans la mise en œuvre du CSLP. Ces efforts ont notamment porté sur : (i) les mesures visant l'accélération de la croissance tirée par le secteur privé et stimulée par le développement des infrastructures économiques et sociales, (ii) la réalisation de programmes importants dans les secteurs prioritaires du CSLP et dans les domaines transversaux du CSLP, et (iii) la mise en place d'actions de renforcement des capacités et de la gouvernance.

## 1.1. La croissance et le cadre macro-économique

### Le cadre macro-économique

24. La **croissance économique** est restée soutenue en 2003 à 4,9%, soit un 1/2 point de moins que ce qui était initialement attendu (+5,4%). Elle a bénéficié des effets de rattrapage de la production agricole, de l'accroissement de la production minière permettant de reconstituer les stocks, du dynamisme des secteurs manufacturiers (hors pêche) et des transports et télécommunications, et de la progression des secteurs du BTP et de l'administration tirés par l'absorption publique. Cette performance a été réalisée en dépit d'une conjoncture internationale défavorable et des effets de la sécheresse sur le secteur de l'élevage qui a tiré la croissance vers le bas avec une contribution négative de 1,2%.
25. Par ailleurs, le taux d'**inflation** a pu être maintenu à 5,1% avec un glissement annuel des prix limité à 1,1% (écart dû à l'effet de niveau des prix fin 2002) malgré la variation du taux de change (baisse de 11,8% face à l'euro et progression de 3,1% face au dollar) qui a été contenue par une meilleure politique d'approvisionnement des marchés, par la mise en œuvre du plan d'urgence et par le resserrement de la politique monétaire avec le début du transfert des dépôts de l'Etat vers la Banque Centrale.
26. Dans le domaine de la **politique budgétaire**, les actions ont porté sur : (i) l'amélioration de la mobilisation de revenus intérieurs avec l'application de mesures compensatoires aux réformes d'allègement de l'ITS et du BIC ainsi que du remboursement de la TVA sur les investissements, et l'élargissement de l'assiette fiscale contribuant à limiter la réduction de la pression fiscale de 14,4 à 14,2%, (ii) la poursuite de l'accroissement des dépenses publiques au profit des secteurs sociaux et des programmes ciblés de lutte contre la pauvreté (11,4% du PIB en 2003, contre 10,6% en 2002), ainsi que du développement des infrastructures de base, grâce notamment aux ressources PPTE (8,2 % du PIB en 2003), et (iii) l'élaboration d'un CDMT global pour améliorer la cohérence de l'allocation intersectorielle avec le cadre macroéconomique et avec le CSLP. Le déficit public hors dons se situerait à 2,2% du PIB.
27. S'agissant du **secteur extérieur**, les actions engagées ont concerné, principalement : (i) la poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions du Cadre intégré à travers la mobilisation de ressources pour la mise en place du centre d'informations commerciales et l'appui à la DPCE ainsi que le lancement de l'étude sur la normalisation et le contrôle de qualité, (ii) la poursuite d'une politique de change visant à maintenir la compétitivité externe de l'économie et à assurer la confiance des agents économiques dans le fonctionnement du marché de change, (iii) la conduite de politiques sectorielles (mines, pêche, agriculture, tourisme etc.) visant à diversifier les exportations, et (iv) l'opérationnalisation du régime de remise de droits (drawbacks). Cependant, le recul des exportations en volume de la SNIM et du secteur de la pêche et la forte progression des importations due à l'absorption intérieure (taux d'investissement : 39,2%) ainsi que la

détérioration des termes de l'échange provoquée par la dépréciation du dollar face à l'euro ont creusé le déficit de la balance commerciale à 205,6 millions de \$US (contre 82 en 2002), ainsi que le déficit courant extérieur hors transferts officiels à 28,7% (contre 11,1% en 2002, ces chiffres incluant les transactions liées à l'exploration pétrolière). Ce déficit est essentiellement financé par les IDE qui ont atteint 18,9% du PIB, et par l'allègement de la dette. De même, les pressions spéculatives sur le marché de change ont affecté les performances et l'efficacité de la politique en matière de convergence des taux officiel et parallèle au cours du dernier trimestre 2003.

28. Au niveau du secteur **minier**, les activités ont porté en particulier sur : (i) la conduite de l'étude du tracé du chemin de fer sud pour l'acheminement des phosphates de Bofal, (ii) le lancement des travaux d'exploitation de l'or de Tasiast et du cuivre d'Akjoujt, (iii) l'exécution de la géophysique aéroportée pour le Nord et le Sud du pays, et (iv) l'élaboration de la carte au 1/500000<sup>ème</sup> du territoire national et de 26 cartes au 1/200000<sup>ème</sup> des zones à haut potentiel minier. En outre, le programme d'amélioration de la productivité de la SNIM s'est poursuivi avec l'achèvement du projet de l'atelier spirale, le lancement des travaux d'extension du port minéralier et le renouvellement des équipements et matériels. Enfin, le secteur minier a connu une activité intense de promotion, de recherche et de développement avec : (i) la participation à de nombreuses manifestations régionales et internationales permettant d'attirer de nouveaux investisseurs dont quelques leaders mondiaux, (ii) l'octroi de dix (10) nouveaux permis de recherche pour l'or, le diamant et les pierres ornementales, et (iii) la réalisation par l'OMRG de l'inventaire minier dans les deux Hodhs et de travaux de recherche d'or dans les Sfériates.
29. En ce qui concerne le **pétrole**, cinq (5) forages ont été réalisés. Le premier forage a été un test d'exploitation de Chinguitti et a conduit à la déclaration de commercialité de ce gisement pour lequel une étude d'impact environnemental a été réalisée et partagée avec l'ensemble des acteurs nationaux. Deux autres forages ont permis des découvertes d'hydrocarbures dans la structure de Thiof plus importantes que celles de Chinguitti. Le puits foré (Pellican 1) dans le bloc 7 a permis une découverte importante de gaz.
30. Dans le secteur de la **pêche**, les efforts se sont focalisés notamment sur : (i) l'élaboration du plan d'aménagement des céphalopodes ainsi que du plan d'aménagement et de développement de la pêche artisanale et côtière, (ii) le renforcement de la surveillance maritime et la mise en place d'un système de suivi des navires par satellite, (iii) la formation de 420 apprentis pêcheurs, 200 marins pêcheurs et 300 femmes aux techniques de valorisation et de commercialisation des produits de la pêche, (iv) la création d'un Centre de Coordination et de Sauvetage en Mer, (v) l'amélioration de la sécurité de navigation avec la finalisation de l'étude de faisabilité de l'enlèvement des épaves de la baie de Nouadhibou et celle relative à la création d'un service de météo marine ainsi que la mise en place, au niveau du PAN d'un VTS (Vessel traffic service), (vi) la réalisation du diagnostic du système de normalisation et de contrôle de la qualité des produits de la pêche, et (vii) la réalisation de nouvelles unités de transformation. En ce qui concerne les infrastructures, les efforts ont été axés sur la recherche de financement pour la construction d'un port de débarquement pour le pélagique et d'un port de pêche artisanale à Tanit dont l'étude a été achevée, ainsi que pour la réalisation de villages de pêcheurs sur le littoral.
31. Le secteur du **tourisme** a continué sa progression au cours de la saison 2002-2003 avec une augmentation des entrées touristiques (+8%) et des capacités d'hébergement (+73% des auberges). Cette évolution s'accompagne d'une diversification des opérateurs du secteur, la part de la SOMASERT, principal opérateur, dans la structure globale des nuitées reculant de 51% en 2002 à 47% 2003. Concernant la mise en œuvre, les principales activités réalisées en 2003 ont concerné essentiellement : (i) la réflexion sur l'amélioration du cadre réglementaire avec la réalisation d'une étude sur les textes d'application de la loi 96.023, (ii) la construction d'unités d'hébergement adaptées à la qualité des produits touristiques, (iii) le développement des infrastructures de transport avec la poursuite de la construction des routes d'intégration sous-régionale, l'extension des aéroports de Néma et de Tidjikja et la conduite de l'étude de faisabilité de l'Aéroport international de Nouakchott, (iv) l'intensification des activités de promotion avec le démarrage effectif de l'ONT, la réalisation d'un portail du tourisme mauritanien sur le web et la participation à plusieurs manifestations touristiques internationales, (v) la formation avec la

création d'un Institut Supérieur de Tourisme et la poursuite du programme de formation sur le métier de touriste, et (vi) la mise en place d'une base de données sur les établissements touristiques.

### **La dynamisation du secteur privé**

32. Les mesures visant à améliorer l'environnement des affaires et à stimuler l'investissement privé ont porté en particulier sur : (i) le renforcement des capacités du secteur de la justice à travers la re-dynamisation du contrôle de l'activité judiciaire, la formation des magistrats et la construction et l'équipement d'infrastructures matérielles, (ii) la consolidation du cadre réglementaire avec la finalisation du projet de code du travail, le recrutement de l'expertise chargée de l'élaboration des textes d'application du code du commerce, la finalisation de l'étude sur la réglementation économique et la diffusion de l'information juridique par la mise sur le site du Ministère de la Justice des textes relatifs au droit des affaires, (iii) l'amélioration de l'environnement institutionnel par le renforcement de la concertation Etat et secteur privé - avec la réalisation dans ce cadre de plusieurs études ayant porté sur la fiscalité de la pêche, l'amélioration du transit international maritime et sur les coûts des intrants agricoles- et la mise en place effective des organes de la CCIA, (iv) la restructuration du MCAT en vue de mieux renforcer la concurrence, et (v) la simplification et l'allègement de la fiscalité avec la réduction du taux du BIC de 25% à 20% et la réforme de l'ITS. Ces mesures ont également porté, d'une part, sur la recherche d'une plus grande efficacité de l'intermédiation financière grâce à la révision de la loi bancaire et , d'autre part, la modernisation du système de paiement que vise l'élaboration d'une étude sur la généralisation des paiements électroniques et l'actualisation de la réglementation régissant les paiements scripturaux..

### **Les infrastructures structurantes et de soutien à la croissance**

33. Les actions importantes engagées en 2003 dans le domaine des **transports** visant notamment le désenclavement interne et externe des zones de production ainsi que le renforcement de la compétitivité de l'économie, concernent : (i) la poursuite des travaux de construction des routes Nouakchott-Nouadhibou et Aioun-Nioro ainsi que le démarrage des routes Rosso-Boghé, Kiffa-Boumeid et Tiguent-Nimjatt et la réhabilitation du tronçon Maghta Lahjar-Diouk, (ii) le renforcement des moyens financiers de l'ENER (2 milliards en 2003 et 2004), (iii) la réalisation de travaux de désenclavement par le CDHLCPI, (iv) l'achèvement des études de faisabilité de l'aéroport de Nouakchott et le lancement des travaux de construction de l'aéroport de Zouérate, et (v) la réalisation de plusieurs études sur les infrastructures portuaires.
34. Dans le domaine **de l'énergie**, les principales actions portent sur : (i) l'achèvement de la construction des cuves du nouveau dépôt d'hydrocarbures de Nouakchott d'une capacité de 60.000 m<sup>3</sup>, (ii) le renforcement du dispositif de régulation de la distribution des produits pétroliers par la mise en place d'une Commission Nationale pour les Hydrocarbures qui a adjugé le marché d'approvisionnement à un nouvel opérateur sur une base concurrentielle, (iii) la connexion des villes de Rosso et de Kaédi au réseau de Manantali ainsi que le lancement du DAO pour l'électrification de l'axe Rosso-Boghé, (iv) le démarrage du programme d'électrification de onze villes chefs-lieux de moughataa, (v) la réalisation de l'étude portant sur le parc éolien de NDB, (vi) la mise en œuvre de programmes d'électrification rurale par l'ADER et par l'AAU, et (vii) l'élaboration d'un CDMT pour l'énergie.
35. En ce qui concerne **les NTIC**, de nombreuses actions ont été conduites dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie dont : (i) le lancement de la réalisation du réseau administratif à fibre optique, (ii) la préparation de schémas directeurs informatiques sectoriels, (iii) la préparation du cadre légal et réglementaire, (iv) la conduite d'un projet de télé-médecine, (v) la formation et la sensibilisation avec la tenue en Mauritanie d'une conférence internationale pour la préparation du sommet mondial de la société de l'information, et (vi) la mise en place du CFED et du PMD. En matière de téléphonie, cinq nouvelles Moughataas (Tintane, Guerrou, M'Bout, Bababé et Chinguetti) ont été connectées au réseau fixe et cinq nouvelles ont été desservies par le mobile portant la télé-densité globale à 15,2%. La bande passante de l'Internet est passée de 4,5 à 9,6Mb. Par ailleurs, l'AAU a lancé l'étude de faisabilité technico-économique d'un projet pilote de

fournitures des services de télécommunications et TICs dans 23 localités rurales et a réalisé 4 centres communautaires.

## **1.2. Les domaines prioritaires du CSLP**

### **Développement rural**

36. L'année 2003 a été marquée par une forte sécheresse. A cet égard, les actions réalisées ont porté sur une approche d'un développement rural articulé autour des sous-secteurs prioritaires de l'élevage et de l'agriculture, ainsi que sur la mise en œuvre de programmes ciblés de lutte contre la pauvreté et la conduite d'un plan d'urgence.
37. S'agissant de **l'élevage**, qui contribue pour 15% du PIB, les programmes mis en œuvre en 2003 ont concerné l'amélioration de la productivité du cheptel, la modernisation des circuits de collecte et de commercialisation, l'intégration de l'élevage et de l'agriculture, ainsi que l'introduction de nouveaux modes de gestion des espaces pastoraux et de parcours respectueux de l'environnement. les principales mesures réalisées sont : (i) l'organisation d'une campagne de prophylaxie du cheptel et la formation des éleveurs dans les principales wilayas pastorales, (ii) le lancement des appels d'offre pour la construction d'infrastructures d'élevage y compris les puits pastoraux et les forages, (iii) l'élaboration de l'avant projet de loi portant code de l'élevage, de celui du texte d'application de la loi portant sur le code pastoral et de la lettre de politique de développement de l'élevage, (iv) la poursuite des travaux de recherches vétérinaires notamment en vue d'améliorer la productivité, (v) la création de réseaux de pare-feux et le démarrage de la préparation de plans d'aménagement des parcours et de réalisation de réserves fourragères, et (vi) la consolidation du programme « Toumze ».
38. Le sous-secteur de **l'agriculture** a été fortement perturbé par le déficit pluviométrique. En effet les surfaces emblavées 2002-2003 (toutes typologie de productions confondues) ont été de 109.218 ha, ce qui représente une baisse de 44% par rapport à la campagne précédente. La production céréalière brute (toutes spéculation et typologie de productions confondues) a été de 115.589 tonnes soit 5% de moins que la précédente campagne. Les principales actions en ce domaine ont concerné : (i) la poursuite des opérations d'exportation des produits sur les marchés européens, (ii) l'évaluation d'un programme de développement communautaire en zone pluviale et la mise en œuvre des programmes annuels des projets, (iii) l'achèvement de l'étude organisationnelle et fonctionnelle du MDRE, (iv) la consolidation par la SONADER d'une approche participative d'appui-conseil auprès des exploitants agricoles des périmètres irrigués, (v) la réalisation d'une étude pour le développement de la filière semencière, (vi) l'exécution des études relatives aux normes environnementales, (vii) la poursuite de programmes de formation, de recherche et de vulgarisation, (viii) la protection des cultures contre les maladies et les prédateurs, (ix) la mise en œuvre du programme de réhabilitation dans la zone irriguée et le renforcement de la maîtrise de l'eau en zone pluviale, et (x) la promotion de nouveaux produits tels que la foresterie et la gomme arabique.
39. Dans le domaine des **programmes ciblés de lutte contre la pauvreté** en milieu rural, les réalisations concernent : (i) la poursuite des programmes régionaux et locaux de lutte contre pauvreté impliquant les collectivités locales et les ONGs (cf. encadré 2), (ii) le démarrage effectif du Projet Aftout-Sud et Karakoro (PASK), (iii) la promotion et la pratique d'économie du bois de chauffe à M'Bout, Kankossa et Ould Yengé, (iv) l'expérimentation de la culture attelée grâce à l'acquisition de charrues et de bœufs dressés, et (v) la protection des cultures par la mise à disposition de grillages au niveau des cuvettes et des barrages, (vi) la réalisation de travaux de faucardage (200 ha) et le curage d'axes hydrauliques (1.540.000 m<sup>3</sup>), (vii) la réalisation de plusieurs barrages, de pistes de désenclavement, (viii) la réhabilitation de 762 ha de périmètres irrigués et installation de près de 52.000 ml de clôtures, (ix) la formation de 172 membres de coopératives féminines et de près de 1.000 producteurs et éleveurs en organisation et gestion.
40. Le **plan d'urgence**, mis en œuvre en 2003, visait à limiter les effets désastreux de la sécheresse sur les populations du milieu rural, déjà très pauvres, et sur leurs actifs. La mise en œuvre de ce plan a permis : (i) l'amélioration de la situation sanitaire et nutritionnelle de ces populations, (ii)

la protection du cheptel par des actions relatives à l'hydraulique, la santé animale et la fourniture d'aliments de bétail, et (iii) la diversification des sources de revenus des populations par le développement d'activités à haute intensité en main d'œuvre pour la construction d'infrastructures rurales.

### **Développement urbain**

41. L'année 2003 a connu une évolution sensible tant sur les plans des réformes institutionnelles que des réalisations d'infrastructures urbaines. Le Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU) de Nouakchott a été approuvé en Conseil des Ministres.
42. En matière de réalisations physiques, les principales composantes du Programme de Développement Urbain (PDU) ont été mises en œuvre en 2003 (aménagement de la zone de relogement, voiries, eau, électricité, écoles, postes de santé, équipement collectifs, habitat social, etc.) ainsi que divers autres programmes au profit des communes (réalisation d'hôtels de ville, assainissement, assistance technique, audit organisationnel, recensement du potentiel fiscal, adressage, alimentation en eau potable, etc.). De même, les programmes Twize et de lutte contre la mendicité ont été poursuivis et intensifiés au profit des populations péri-urbaines des grandes agglomérations, sédentarisées suite aux sécheresses des dernières décennies.

### **Education**

43. Dans ce domaine, les résultats enregistrés montrent une progression de la scolarisation dans le primaire (91,7% contre 88% en 2002) et une amélioration de la rétention (47,3% contre 45% en 2002). Les principales actions réalisées ont porté sur : (i) le développement des infrastructures pour élargir l'accès et améliorer la rétention avec l'achèvement d'un programme de construction de 960 salles de classes, de 15 collèges et l'extension de 2 autres, (ii) le recrutement de 600 instituteurs et de 150 élèves professeurs, (iii) le renforcement de la qualité à travers la formation continue des enseignants -recyclage linguistique de plus de 600 instituteurs et de 443 professeurs, formation de 546 professeurs d'éducation civique et de 516 professeurs pour l'appui à l'enseignement scientifique et formation de 216 inspecteurs-, la distribution gratuite des manuels essentiels à tous les enfants scolarisés, la poursuite des efforts en matière de rénovation des programmes, (iv) la restructuration et la professionnalisation de l'enseignement supérieur avec la mise à disposition de salles d'accès Internet équipées et d'un fonds documentaire de 5.000 ouvrages pour les bibliothèques à l'Université de Nouakchott, l'élaboration d'un manuel de procédures du fonds d'appui à la recherche scientifique, et la réalisation de l'étude Environnementale pour la mise en place du campus universitaire de NKC, (v) la consolidation de la formation technique et professionnelle en améliorant l'adéquation avec les besoins du marché à travers le suivi des sortants, en favorisant le développement de l'offre privée avec la mise en place d'un fonds pour la promotion de l'EFTP et en encourageant l'accès à cet ordre avec la formation qualifiante de 5.229 personnes, (vi) le renforcement des capacités des structures en charge de la petite enfance par la création du centre de formation de la petite enfance et l'organisation de plusieurs campagnes de sensibilisation sur le droit de l'enfant, (vii) la poursuite de campagnes d'alphabétisation qui ont touché 266.000 personnes en 2003 (contre 69.000 en 2001) en impliquant davantage les mahadras et la société civile, (viii) la mise en œuvre de l'initiative de promotion du livre et de la lecture avec la réalisation d'une partie du programme de construction des bibliothèques, l'acquisition d'ouvrages et leur ventilation sur les sites provisoires, le recrutement et la formation d'agents de bibliothèques, ainsi que la réalisation d'actions de sensibilisation, et (ix) le renforcement du dispositif du pilotage et de la gestion du système à travers la mise en place effective du nouvel organigramme du Ministère de l'Education Nationale, sur la base duquel son budget de fonctionnement pour l'exercice 2004 a été élaboré.

### **Santé**

44. Malgré une amélioration incontestable des principaux indicateurs de santé, ceux-ci demeurent encore en deçà des objectifs fixés. Avec un taux de mortalité maternelle de 747/100.000 naissances vivantes, un taux de mortalité infantile d'environ 87 pour 1.000, un taux de mortalité

infanto - juvénile d'environ 123 pour 1.000, selon les premiers résultats de l'enquête sur la mortalité infantile et le paludisme, menée en 2003. Cette enquête indique par ailleurs que 56% des ménages possèdent au moins une moustiquaire et que 42,8% des femmes ont pris un traitement préventif du paludisme durant la dernière grossesse. Enfin, elle confirme bien la tendance constatée en matière de baisse de la fécondité, avec un indice de fécondité de 4,6.

45. Dans ce secteur, les activités réalisées concernent en particulier : (i) la construction de 3 centres et 62 postes de santé, la réhabilitation en cours de 7 hôpitaux régionaux et la construction d'une clinique de cardiologie à l'HCZ et de la clinique de porte du CHN, (ii) l'acquisition d'équipements pour 54 PS, 34 CS et 29 autres PS en cours de réception ainsi que l'achat de 21 ambulances, (iii) l'acquisition de médicaments, vaccins et consommables, (iv) la poursuite de la formation du personnel, (v) le recrutement de 282 agents de santé, (vi) le paiement des primes de zones et de technicité, (vii) la poursuite de l'opérationnalisation de la CAMEC et du CNTS, (viii) l'adoption de nouveaux textes régissant le système de recouvrement des coûts permettra l'amélioration de l'accès financier des plus pauvres aux soins de santé dans la mesure où une part des recettes est consacrée à la prise en charge des indigents, (ix) l'élaboration d'un cadre stratégique de la santé de la reproduction, (x) l'engagement politique de haut niveau pour la maternité sans risque, (xi) la poursuite de la mise en œuvre de l'approche de contractualisation et la mise en place de quelques expériences sur la mutualisation, et (xii) l'organisation de campagne spéciale de vaccination contre la rougeole au niveau des régions du Brakna et du Tagant.
46. En matière de lutte contre le VIH SIDA, une approche multisectorielle a été mise en œuvre, avec la mise en place des structures de coordination du programme de lutte contre le SIDA (Projet MAP), l'élaboration d'un cadre stratégique de lutte contre les IST/VIH/SIDA, la mobilisation de ressources pour le financement du programme, la finalisation des plans sectoriels au niveau des différents secteurs ainsi que ceux des ONGs et leur transmission au SENLS pour la mise en œuvre, ainsi que la réalisation de plusieurs campagnes de sensibilisation en faveur des groupes cibles des programmes prioritaires avec la participation active de la société civile, et
47. S'agissant de la politique de population, les principales actions ont porté sur : (i) l'élaboration de la politique de population et sa régionalisation, (ii) la réalisation de séminaires et de campagnes de sensibilisation, et (iii) l'analyse, la publication et la diffusion de données de population (Recensement national, EDSM).

48. Le secteur de la nutrition se caractérise aujourd'hui par l'absence d'une vision stratégique. Les interventions nutritionnelles sont soit, ponctuelles, soit, s'inscrivent dans des programmes

## **Encadré 2. Les programmes ciblés de lutte contre la pauvreté**

Ces programmes, initiés par le CDHLCPI, viennent en complément des actions menées par les départements sectoriels et sont axés sur les poches de grande pauvreté en milieu rural et périurbain en vue de réduire la pauvreté et l'inégalité.

Les principaux programmes exécutés en 2003 sont :

### **I- En milieu rural**

Les actions mises en œuvre dans ce cadre visent notamment à combler le déficit en matière d'infrastructures rurales et à améliorer les conditions de vie des populations rurales pauvres.

**I.1** Dans le domaine des services socio-économiques de base, les actions suivantes ont été réalisées: (i) eau potable : construction ou réhabilitation d'une vingtaine de puits, réalisation ou extension d'une quarantaine de réseaux d'AEP et réalisation de 6 forages, (ii) aménagement hydro-agricoles : réalisation de 3 barrages et d'une dizaine de digues, (iii) désenclavement : aménagement de passes montagneuses en Adrar, au Tagant et en Assaba, balisage de la route Tidjikja-Tichit, études de désenclavement du Guidimagha et du Tiris-Zemmour, (iv) infrastructures éducatives et sanitaires : réalisation d'une dizaine de salles de classe et d'un poste de santé.

**I.2** Le programme « Toumza » de régénération d'un petit élevage de survie au profit des populations rurales les plus pauvres a permis en 2003 la distribution de 8.600 petits ruminants dans la zone de Male (Brakna ) et en Inchiri.

**I.3** En matière d'appui à l'agriculture : 7 coopératives situées le long de la mare de Kankossa ont été dotées de matériel horticole, d'intrants agricoles et de fonds de roulement pour la pratique de cultures fourragères et vivrières ; 8 périmètres d'une superficie de 406 hectares ont été réhabilités au Guidimagha ; 500 bœufs destinés à la traction des charrues pour le labour des sols ont été mis à la disposition des petits paysans de Bousteila.

**I.4** Le bilan de la première année du Projet de Lutte contre la Pauvreté en Aftout Sud et Karakoro (PASK) s'est traduit par : i) l'appui aux collectivités locales à travers l'élaboration des Plans de Développement Communaux et des Plans d'Actions Prioritaires des communes Mabout, Ndiadbeny, Tektake, Leweinatt, Kankossa, la formation des maires et secrétaires généraux, l'appui technique et institutionnel à la création et la mise en place de l'association des maires de Ould Yengé et la réhabilitation et l'équipement bureautique et informatique de la commune de Mabout et l'équipement bureautique de la commune de Kankossa, ii) le développement des infrastructures économiques et sociales par l'élaboration d'un schéma directeur de désenclavement, l'exécution d'un programme prioritaire de réhabilitation et de construction des postes de santé, des écoles et des latrines ainsi que la mise en place d'un programme d'alphabétisation ciblant 30 villages, et iii) l'appui aux coopératives féminines qui a bénéficié à 38 coopératives.

### **II- En milieu urbain**

L'amélioration de l'habitat et des conditions d'accès à l'eau potable constitue des préoccupations majeures des populations périphériques des grandes villes.

**II.1** La phase 2002-2003 du programme d'habitat social «Twize» de revitalisation des circuits de solidarité, en cours d'exécution, prévoit la construction de 800 logements au niveau des quartiers périphériques de Nouakchott ainsi que l'assainissement, la formation et l'appui aux activités génératrices de revenus au profit des bénéficiaires.

**II.2** Le programme d'hydraulique urbaine a porté en 2003 sur la réalisation d'un puits avec équipement solaire et superstructure à Fdérick (Tiris-Zemmour) ainsi que sur deux études relatives respectivement à la réhabilitation des bornes fontaines de Nouakchott et à l'extension du réseau d'AEP de Fdérick.

### **III- Programme d'appui aux activités génératrices de revenus (AGR)**

Le programme AGR a bénéficié en 2003 à 12 coopératives regroupant les familles déplacées de la Kebba d'El Mina. Par ailleurs, 150 moulins à grain ont été distribués aux collectivités villageoises pauvres dans les Wilayas du Trarza, du Gorgol, du Brakna, du Guidimagha, de l'Assaba, du Tagant et des deux Hodhs. Enfin, une bonne soixantaine de coopératives ont bénéficié de subventions ou de crédits pour développer diverses activités : commerce, maraîchage, briqueteries, menuiseries, etc.

### **IV- Programmes d'accompagnement**

**IV.1** Le programme de formation professionnelle dont l'objectif est d'améliorer les compétences des bénéficiaires en vue de faciliter leur insertion dans la vie active, a permis en 2003 la formation de 170 jeunes dans diverses disciplines (Electricité, bâtiment, plomberie, menuiserie, etc. ). Les intéressés ont été dotés des équipements et outillages nécessaires à l'exercice de leurs professions. Par ailleurs, 80 autres jeunes ont suivi une formation dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme.

**IV.2** En matière d'insertion des diplômés chômeurs, 300 diplômés ont été insérés au niveau du Projet de Promotion du Livre et de la Lecture (organisation et entretien des bibliothèques ), 34 diplômés ont été mis en position de stage dans différentes administrations et 70 ont été formés, respectivement dans le domaine de l'assurance (40) et au niveau de l'Agence Mauritanienne d'Information (30).

**IV.3** L'élaboration des Programmes Régionaux de Lutte Contre la Pauvreté (PRLP) a été lancée, suivant une approche participative impliquant l'ensemble des acteurs (structures déconcentrées de l'Administration, élus, société civile, etc.) au niveau des Wilayas du Hodh El Gharbi, de l'Assaba et du Guidimagha.

d'urgence. Pour faire face à cette situation le gouvernement a décidé de mettre en place une politique nationale de nutrition qui sera le cadre d'orientation et la traduction de son engagement pour lutter contre la malnutrition. Le processus d'élaboration de cette stratégie a été entamé en 2003 et a d'ores et déjà permis d'identifier les éléments de base pour définir cette politique. Par ailleurs, le plan d'actions de nutrition a été finalisé et une lettre de politique a été élaborée et soumis à l'amendement des différents partenaires et intervenants en nutrition. Enfin, les activités importantes suivantes ont été réalisées notamment : (i) l'ouverture d'un nombre important de CACs et de CRENs, (ii) l'organisation de plusieurs ateliers de formation en faveur du personnel de santé et des ONGs sur la prise en charge de la malnutrition et la surveillance nutritionnelle, (iii) l'organisation de plusieurs formations dans le cadre de la nutrition en faveur des ONGs et du personnel des CACs et CRENs, et (iv) l'élaboration d'un projet de décret portant commercialisation et utilisation exclusive du sel iodé.

## Hydraulique

49. Dans le domaine de **l'hydraulique**, la planification a été renforcée grâce à l'élaboration d'un cadre de dépenses à moyen terme pour l'hydraulique (2004-2006) et à la préparation de deux plans régionaux d'investissement en eau pour les wilaya du Brakna et Hodh Echargui. Par ailleurs, le taux de desserte en eau, exprimé en branchements particuliers pour 1.000 habitants, est passé de 34,6 en 2001 à 36,1 en 2003. L'élargissement de l'accès a été recherché à travers : (i) le bouclage du financement du projet Aftout Es Saheli, (ii) l'amélioration de la connaissance de la ressource en eau notamment dans le Dhar du Hodh Echargui et de la nappe de Boulenouar, (iii) la réalisation à 96 % de l'AEP de la ville de Kiffa, (iv) le démarrage du renforcement des AEP pour plusieurs villes (Nouakchott, Nouadhibou, Rosso, Néma et Atar), (v) le lancement de la préparation du projet de réhabilitation du réseau de Nouakchott, (vi) l'amélioration de la maintenance des systèmes d'exhaure thermique par l'ANEPA, et (vii) la mise à niveau des infrastructures d'eau potable dans 5 localités isolées (Tichitt, Rachid, Bir Moghreïn, Oualata et Tamchekett) et la réalisation de 10 forages d'exploitation par l'AAU.

### Encadré 3 : Evolution des principaux indicateurs sociaux et de la pauvreté à Nouakchott

**Education et alphabétisation** : Les résultats de l'enquête, réalisée en 2003 à Nouakchott, montre que le taux brut de scolarisation au primaire se situe à 94% pour l'ensemble de Nouakchott et seulement 77,6% dans la Kebba. Il a connu une nette amélioration, d'environ 10%, sur la période 2000-2003. Par ailleurs, le taux d'accès en première année du primaire est de 97%. D'autre part, le taux d'analphabétisme est resté stable sur cette période, passant de 22% à 21%.

**L'état sanitaire** de la population de Nouakchott s'est un peu dégradé entre 2000 et 2003 selon cette même enquête. En effet, le taux de morbidité est passé de 7,7% en 2000 à 9,6% en 2003. En plus, le pourcentage des enfants qui n'ont reçu aucun vaccin est passé de 0,6% en 2000 à 4,5% en 2003. La situation sanitaire est plus mauvaise dans les quartiers périphériques, en particulier dans la Kebba avec un taux de morbidité de 17,5% et 26% des enfants non vaccinés.

L'accès des ménages à **l'eau potable** s'est relativement amélioré; les ménages disposant d'un robinet dans leur logement représentent 22,6% en 2003 contre 19,7% en 2000. Cependant, le prix du m<sup>3</sup> reste toujours élevé (environ 1.060UM, soit 4\$, pour les ménages ne disposant pas d'un branchement SNDE). Cette situation explique le niveau bas de consommation d'eau qui se situe à 30 litres par personne et par jour. Concernant **l'électricité**, le taux de desserte a évolué positivement sur la même période; le pourcentage de ménages disposant l'électricité dans leurs foyers s'est accru de 7 points passant à 44,5%. De même, l'utilisation du **Gaz** pour la cuisine a progressé d'environ 14%. D'autre part, le pourcentage des ménages disposant de toilettes dans leur logement est resté pratiquement inchangé.

**Incidence de la pauvreté** : Selon les résultats de l'enquête sur les dépenses des ménages à Nouakchott, menée par l'ONS en 2002 dans le cadre de la refonte de l'indice des prix, la pauvreté a reculé dans cette ville de façon significative, passant de 25,1% en 2000 à 22% en 2002. Ce recul de la pauvreté dans la capitale montre que les efforts entrepris pour lutter contre la pauvreté urbaine commencent à donner des résultats positifs. Il faut cependant, noter que ce recul de la pauvreté s'est accompagné d'une aggravation de l'inégalité, mesurée par l'indice de Gini, qui est passé de 0,35 à 0,41 sur la même période.

### **1.3. Les domaines transversaux du CSLP**

50. Dans le domaine de l'**emploi**, les principales mesures ont porté sur : (i) la finalisation du code du travail, (ii) le lancement de la réflexion pour la mise en place de l'Agence de Promotion de l'Emploi (APE), (iii) la conduite d'études sur l'évaluation de la politique de l'emploi ainsi que l'intégration du système d'information sur l'emploi à celui du suivi de la pauvreté, et (iv) la mise en œuvre de projets HIMO.
51. Concernant la **micro et petite entreprise** (MPE), une stratégie a été adoptée en novembre 2003 et la formulation d'un Programme National Intégré de Micro et Petite Entreprise (PNIME) a été lancée. Par ailleurs, plusieurs études ont été conduites: (i) sur la stratégie d'intervention dans l'Assaba, la zone test, et (ii) sur le secteur informel, notamment dans les branches du BTP, de la mécanique, du travail de bureau, du froid et de la climatisation dans les villes de Nouakchott, Rosso, et Kaédi.
52. La **micro-finance** connaît une forte croissance. Le secteur compte 59.301 adhérents contre 48.421 en 2002, dont près de la moitié est affiliée au réseau des CAPECs et 30% au réseau des MICO dans les oasis. Le volume de crédit s'est situé autour de 4,8 milliards d'UM en 2003 (contre 3,1 milliards en 2002), l'encours a été de 1,4 milliard, et l'épargne de 1,4 milliards (contre 1,1 milliard en 2002). Le secteur est appuyé par plusieurs partenaires financiers. La mise en œuvre de la stratégie nationale de micro-finance (SNMF), adoptée en 2003, permettra d'accélérer le développement de ces services financiers.
53. Dans le domaine de l'**insertion** des diplômés, les programmes initiés en 2003 ont bénéficié à 415 diplômés en plus de la poursuite de la prise en charge d'un groupe de 800 diplômés. Ces programmes concernent la reconversion, la formation qualifiante, les stages et le micro-crédit. D'autres activités ont été réalisées et portent sur la mise en place d'un fonds de garantie, la réalisation d'une étude sur l'insertion des diplômés et la mise à jour de la base de données.
54. Concernant les **activités économiques des femmes**, elles portent principalement sur (i) la mise à la disposition des IMF féminines d'un financement additionnel de 105 millions d'UM couvrant la période 2002 à 2004, (ii) la poursuite de programmes de formation professionnelle, et (iii) l'organisation d'activités de promotion des produits des femmes.

55. S'agissant de la **lutte contre l'exclusion**, des programmes importants ont été réalisés et concernent la lutte contre la mendicité, l'habitat social (Twize) et la prise en charge des indigents mais une vision plus large de la protection sociale reste à développer.

#### **Encadré 4: La situation de la femme**

Une analyse de la situation de la femme a été réalisée en 2003 par le CMAP dans le cadre du processus de finalisation de la SNPF. Cette réflexion fait ressortir les principaux messages suivants:

**Education.** Des progrès considérables ont été enregistrés dans le domaine de l'éducation au cours de la dernière décennie et influencent positivement la santé maternelle et infantile, la participation économique et politique ainsi que l'évolution des mentalités. Cependant les écarts par genre restent élevés en matière d'alphabétisation (la différence est de 14,8% avec un taux d'alphabétisation des femmes de 45,3% en 2000), de scolarisation dans l'enseignement secondaire (avec un ratio filles/garçons en 2000-01 de 75,5%), technique et professionnelle (où le ratio atteint 55,4%) et supérieur (où il n'est que de 27%) alors que dans l'éducation fondamentale la situation actuelle est proche de la parité (avec un ratio de 92,9%). Par ailleurs, la rétention reste plus faible pour les filles dans le primaire mais plus élevée dans le secondaire et le supérieur, ce qui dénote de la motivation supplémentaire des filles qui poursuivent leurs études.

**Santé.** La situation sanitaire des femmes et des enfants reste assez préoccupante, même si des progrès ont été accomplis. Le taux de mortalité maternelle de 747 décès pour 100.000 naissances vivantes figure parmi les plus élevés de la sous région. La mortalité infanto-juvénile, dont le taux est estimé à 135‰ en 2000, enregistre un recul significatif ces dernières années.

**Pauvreté.** Dans l'ensemble, les conditions économiques des ménages dirigés par des femmes (MDF) se sont dégradées au cours des dernières années. Alors que, globalement le niveau de vie des ménages s'est amélioré entre 1996 et 2000, l'incidence de la pauvreté pour les ménages dirigés par des femmes augmente de 40,5% à 45,6% sur la même période. Cette évolution est plus marquée en milieu rural où l'incidence de la pauvreté parmi les MDF est passée sur la même période de 57,4% à 64,1%.

**Production.** La contribution des femmes au PIB, estimée sur la base de leurs taux de présence dans les principaux secteurs de l'économie nationale, a progressé passant de 23,5% en 1988 à 28,1% en 2000. Cette évolution dénote d'un accroissement de l'activité économique des femmes laisse à penser que l'amélioration de leurs dotations en facteurs de production et de leur productivité permettra d'accélérer la croissance en Mauritanie. Cette tendance se reflète dans leur accès croissant au micro-crédit formel (52% des bénéficiaires sont des femmes), bien qu'elles aient encore des difficultés à accéder au crédit formel et au foncier.

**Emploi.** La présence des femmes sur le marché de l'emploi demeure faible avec un taux global d'activité de 27,7% en 2000, et un taux de chômage de 27,4%. L'accès des femmes à un emploi salarié reste limité puisqu'elles ne représentent que 15,1% de l'ensemble des salariés, et seulement 12,5% des femmes occupées. Les secteurs qu'elles investissent le plus sont l'agriculture (avec 48,6% des femmes actives), suivi par l'administration (14,6%) et le commerce (13,5%). Par ailleurs la revue du système éducatif réalisée en 2000 montre que, à capital humain comparable, le revenu salarial des femmes était en moyenne inférieur à celui des hommes de 60%.

**Société.** La participation socio-politique des femmes reste faible même si elle est en progression. Quatre femmes sont aujourd'hui à la tête de départements ministériels et le poids des femmes dans le Parlement et dans les conseils municipaux se situe autour de 3%. Cependant, il est important de noter le dynamisme des femmes dans la société civile.

56. Sur le plan de **la sécurité alimentaire**, les actions ont porté sur : (i) l'exécution du plan d'urgence, (ii) la mise en place du stock financier de sécurité alimentaire, et son utilisation pour l'aide d'urgence, (iii) la réalisation de 268 micro-projets, (iv) le renforcement des capacités en collecte, analyse et traitement de l'information sur la sécurité alimentaire et sur la vulnérabilité, et (v) le renforcement des capacités de stockage.

57. Dans le domaine de **l'environnement**, les principales actions ont concerné : (i) l'élaboration d'un plan d'actions multi-sectoriel (PANE) (ii) la poursuite de la mise en œuvre des conventions internationales, (iii) la préservation des ressources naturelles à travers la mise en œuvre du programme de butanisation, les efforts de reboisement et de mise en place de pare-feux, et (iv) la réalisation de plusieurs actions de sensibilisation et la mise en ligne de la législation environnementale.

## ***1.4. Le renforcement des capacités institutionnelles et la gouvernance***

58. Les actions réalisées dans le cadre de **la consolidation de l'Etat de droit** ont porté sur : (i) l'organisation transparente d'élections présidentielles pluralistes, (ii) l'élaboration et la validation du Plan National d'Action de promotion et de protection des Droits de l'Homme (PNADH), (iii) la promulgation de la loi 025-2003 portant répression de la traite des personnes, (iv) le renforcement du secteur judiciaire par l'organisation d'actions de formation à l'intention des magistrats, la re-dynamisation de l'inspection judiciaire avec la conduite de missions à l'intérieur du pays et le développement de l'infrastructure (équipement des tribunaux des Moughataa de Nouakchott, de la Cour suprême, de la commission de codification du droit judiciaire et des établissements pénitenciers, démarrage des travaux de construction du palais de Justice de Nouadhibou), et (v) la conduite d'une analyse organisationnelle du parlement, assortie d'une fiche de projet de renforcement des capacités de cet organe.
59. Dans le domaine du **renforcement des capacités de l'Administration publique (Cf. Encadré 7)**, les activités ont concerné : (i) la mise en place d'un comité interministériel sur la modernisation de l'administration publique, (ii) l'organisation d'un atelier sur les rôles et missions de l'Etat, (iii) la finalisation du document du PNBG et l'organisation, à son sujet, d'une réunion de concertation avec les bailleurs de fonds, (iv) la diffusion des données définitives du RGPH, (v) la création de six services régionaux de la statistique, et (vi) le démarrage du projet sur les indicateurs de suivi et d'évaluation de la politique de population (ISEPP).
60. Pour ce qui est de **l'efficacité des dépenses publiques**, les principales réalisations concernent : (i) l'élaboration du CDMT global et son utilisation pour la préparation du projet de loi de finances, (ii) la réalisation d'un programme informatique pour les pensions, (iii) la conduite de l'étude portant sur l'informatisation des dépenses des biens et services, (iv) la finalisation de 4 CDMTs sectoriels, (v) la réalisation de l'étude sur la déconcentration de l'ordonnancement, et (vi) l'élaboration du rapport provisoire sur l'analyse bénéfice-incidence des dépenses publiques dans le secteur de l'éducation. Cette dernière analyse a montré que, en moyenne, 32% de la dépense actuelle profite au quintile le plus riche alors que le plus pauvre n'en perçoit que 9,2%. En revanche, elle met en évidence que les nouvelles dépenses dans le fondamental (analyse marginale) bénéficieraient à hauteur de 27,4% aux plus pauvres alors que les plus nantis n'en recevraient que 8,1% (voir annexe 6).
61. Par rapport à l'appui au processus **de décentralisation**, la mise en œuvre est marquée par : (i) la mise en place des services régionaux de la DCL, (ii) l'analyse des textes sectoriels en vue de leur adaptation au contexte de la décentralisation, (iii) le démarrage d'un programme de formation des élus et du personnel communal, (iv) l'enclenchement du processus de mise en place du Portail de développement communal, (v) l'augmentation du montant global du FRD (de 1 à 1,5 Milliard UM) et le lancement de sa réforme pour une meilleure allocation de ses ressources, (vi) l'élaboration des TDR de l'étude sur la fiscalité locale, (vii) le démarrage d'un nouveau projet d'appui à la décentralisation, et (viii) la conduite par le CMAP d'une réflexion sur la réforme régionale.
62. Dans le domaine **du renforcement des capacités de la société civile**, des retards ont été enregistrés dans la mise en œuvre du Plan de formation des ONG nationales. Cependant, les faiblesses structurelles et organisationnelles ont été identifiées et ont fait l'objet de traitement dans le cadre de nombreux programmes mis en œuvre par les administrations publiques (notamment le CDHLCPI, le SECF, le MSAS, le MDRE...) et les grands programmes nationaux (PASK, PASS, PGRNP, PDIAM, NITRICOM, Education VI, TWIZE...). Le cyberforum, cadre privilégié de concertation, a fait l'objet en 2003 de plusieurs actions devant aboutir, courant 2004, à l'assainissement de son organisation et à sa redynamisation.
63. Plusieurs activités ont été conduites en 2003 : (i) la tenue de la 3ème édition des journées Portes Ouvertes sur les ONG, (ii) l'organisation d'un séminaire de formation à l'intention de la presse indépendante portant sur les techniques de rédaction, la déontologie et les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, et (iii) la participation de parlementaires

et d'élus locaux à un atelier à Cotonou sur le suivi participatif du CSLP. Un fonds d'appui aux ONGs (FAPONG) a été étudié en 2003 et bénéficiera de dotations budgétaires du Gouvernement et du PNUD au titre de l'exercice 2004. En outre, la commission chargée des agréments des associations dites de développement a adopté son règlement intérieur et les procédures d'agrément.

### ***1.5. L'approche participative***

64. Le fil conducteur du processus de suivi de la mise en œuvre du CSLP est la consolidation et l'approfondissement de la démarche participative à la fois à travers la mise en place et le développement d'espaces institutionnels et l'application des techniques de responsabilisation et d'implication effective des acteurs locaux et des populations. Au-delà de la reconduction annuelle du dispositif et des mécanismes participatifs et institutionnels adoptés dès le début du processus (voir encadré 5), les actions entreprises au cours de l'année 2003 se sont inscrites dans une perspective opérationnelle visant l'amélioration du processus sur la base des enseignements tirés des années précédentes. Dans ce cadre, un effort particulier a été consenti dans la communication comme condition de la participation, notamment par la traduction et la diffusion de documents relatifs au CSLP.
65. En outre, le processus de régionalisation du CSLP, dont le lancement effectif a eu lieu à la fin 2002, a connu des avancées significatives avec la mise en place des Comités et des groupes thématiques régionaux, et doit conduire à terme à faire de la wilaya le principal acteur dans la formulation, l'exécution et le suivi/évaluation des PRLP. Dans ce cadre, pour mieux formuler des réponses institutionnelles répondant aux besoins et priorités des populations, deux actions majeures sont entreprises au niveau des wilaya : (i) l'inventaire participatif des infrastructures, et (ii) l'enquête participative régionale. Les documents produits et les données recueillies constituent une source importante pour la conception des programmes régionaux et contribuent à une meilleure connaissance des zones et groupes vulnérables et, donc, à un ciblage plus précis.
66. Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre et de l'opérationnalisation du CSLP, le projet de lutte contre la pauvreté en Aftout Sud et dans le Karakoro (PASK) a développé une approche qui concilie la participation institutionnelle des Communes avec la prise en compte effective des perspectives des populations et, ce, à travers des processus de diagnostic et de planification participatifs et l'élaboration de plans communaux de développement.

### ***1.6. Les principaux enseignements***

67. Les leçons tirées de la troisième année de mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté confortent la pertinence des orientations stratégiques, de l'approche participative et du renforcement du dialogue avec les donateurs. De même, elles identifient quelques contraintes à lever pour assurer le succès de la mise en œuvre et accélérer la convergence vers les objectifs du CSLP et de développement du Millénaire.
68. Les principaux enseignements sont : (i) la pertinence des orientations stratégiques du CSLP, (ii) la nécessité de développer l'approche participative, (iii) l'utilité du dialogue avec les partenaires, (iv) la nécessité d'une meilleure implication des organisations de la société civile et des collectivités locales dans la mise en œuvre des programmes de lutte contre la pauvreté, (v) la nécessité d'une plus grande déconcentration de la gestion des moyens de l'État et une amélioration de la coordination intergouvernementale, (vi) la nécessité de l'amélioration de l'intermédiation financière, (vii) la nécessité de mettre en place des mécanismes de régulation et de promotion de la concurrence, (viii) l'intérêt de mettre en place un régime préférentiel avec les pays de l'UEMOA et (ix) l'importance d'avoir une stratégie d'aménagement du territoire.

## Encadré 5 : Approche participative du CSLP

Le processus de conception et de mise en œuvre du CSLP s'est caractérisé depuis son début par l'adoption d'une approche participative conçue à la fois comme objectif stratégique contributif à la bonne gouvernance et comme modalité de formulation, d'exécution et de suivi des programmes de lutte contre la pauvreté. Cette approche participative a été définie comme devant être globale, dynamique, communicative et valorisante.

Le processus de concertation sur la mise en œuvre du CSLP, a été reconduit en 2003 avec le travail continu des groupes thématiques, l'organisation des ateliers interrégionaux les 13, 14 et 15 Mai 2004 et la tenue des assises nationales les 21 et 22 juin 2004. Les ateliers interrégionaux et les assises ont connu cette année une amélioration notable en termes d'élargissement du processus participatif avec la participation des organisations communautaires de base (coopératives féminines, organisations locales des producteurs, ...). Les participants ont formulé des recommandations générales et spécifiques.

Les **recommandations générales** s'articulent autour de (i) l'amélioration du processus de concertation sur le rapport de mise en œuvre qui doit désormais avoir pour cadre le Comité régional de concertation, (ii) l'élaboration des projets de mise en œuvre du CSLP similaires au projet PASK dans les zones de la Chamama et les zones frontalières du Sud et de l'Est du pays, (iii) l'intégration du développement culturel comme objectif stratégique du CSLP et la traduction de ceci dans des programmes et activités spécifiques, et (iv) la mise en place d'un programme d'identification et de promotion des sites touristiques à l'intérieur du pays.

**Par rapport à l'élevage**, les recommandations suivantes ont été formulées (i) la révision de la politique de l'hydraulique pastorale pour prendre en compte deux aspects essentiels notamment l'amélioration de l'accès par une distribution et une programmation plus efficace des points d'eau et la mise en place d'une stratégie de maintenance et d'entretien de ces infrastructures (ii) la confection des cartes de vaccination et de santé animale, (iii) concevoir une politique de sécurité en matière d'aliment de bétail, (iv) mener une étude d'évaluation de l'apport de la Zekat, du Houbs et de Lemniha et leur impact sur la réduction de la pauvreté et (v) l'application effective des textes juridiques régissant le secteur en particulier le code pastoral

**Par rapport à l'agriculture**, les participants recommandent (i) la mise en place de mesures plus efficaces pour lutter contre les ennemis de la culture surtout la sésamie (ii) la mise en place de dispositifs d'approvisionnements des agriculteurs en intrants et produits phytosanitaires à temps (iii) la promotion de la diversification des productions et de la modernisation des techniques culturales, (iv) promouvoir la gestion participatives des ressources naturelles et (v) l'élaboration des schémas directeurs de développement agropastoral pour chaque région du pays

**Par rapport à l'environnement**, les recommandations sont surtout axées sur (i) le renforcement des capacités des services techniques régionaux et la conduite des campagnes de sensibilisation pour la prévention et la lutte contre les feux de brousse, (ii) renforcer les mesures visant l'évaluation de l'impact environnemental sur les ressources marines et autres ressources naturelles en perspective de l'exploitation pétrolière et la gestion des risques, et (iii) l'application rigoureuse de la réglementation pour la sauvegarde de l'environnement

**Par rapport aux domaines transversaux**, les participants recommandent (i) la mise en place de méthodologies plus précises de ciblage des groupes et poches de pauvreté et l'implication effective des communes dans ce travail, (ii) la conception et l'exécution d'un programme de désenclavement des zones rurales productives afin d'intégrer leur production à l'économie nationale et internationale, (iii) la généralisation des programmes d'appui technique et financier aux groupements féminins, et (iv) la généralisation des programmes d'activités génératrices de revenus

**Par rapport au développement urbain**, les recommandations se traduisent par (i) la généralisation des interventions du PDU aux capitales régionales et aux autres villes et l'amélioration de la coordination et la circulation de l'information entre les acteurs du développement urbain, (ii) la libéralisation effective du secteur du transport, (iii) la promotion de la construction de pistes rurales, (iv) l'élargissement et le renforcement du réseau des routes urbaines et interurbaines, et (v) la mise en place de dispositifs ou mécanismes plus performants pour l'entretien du réseau routier.

**Par rapport à l'éducation**, les participants recommandent (i) la valorisation de la fonction d'enseignant et de l'école en tant qu'institution sociale éducative, (ii) la mise en œuvre effective de la politique de décentralisation du secteur, (iii) la mise en œuvre de la carte scolaire pour une utilisation optimale des ressources, (iv) la concentration des efforts sur l'amélioration de la qualité, et (v) la reconduction du programme Fonds d'appui à la scolarisation des filles.

**Par rapport à la santé et l'eau potable**, les recommandations concernent en priorité (i) l'équipement des postes de santé dans les zones rurales de moyens de communication radio (ii) la promotion de la santé scolaire, (iii) la décentralisation effective du secteur au profit des régions, (iv) la séparation des fonctions d'achat et de contrôle des médicaments, (v) le recensement des points d'eau dans les régions du Nord, et (vi) la valorisation des eaux pluviales par la réalisation des barrages et retenues d'eau, (vii) l'élaboration et l'adoption d'une stratégie de l'assainissement, et (viii) la promulgation du code de l'eau.

**Par rapport à la décentralisation**, les recommandations portent sur (i) le contrôle plus strict et plus rigoureux de la tutelle sur l'utilisation du fonds régional de développement, (ii) le renforcement des capacités des communes par la fourniture des ressources humaines spécialisées en approches de développement et (iii) réviser la fiscalité communale.

Enfin, **concernant la société civile**, il est recommandé d'approfondir le dialogue état-société civile afin de mieux faire participer cette dernière et de promouvoir le rôle de la presse indépendante dans l'effort du développement du pays.

## 2. Les perspectives pour la période 2004-2005

69. Dans la mesure où la préparation du nouveau CSLP ne sera finalisée qu'à la fin du premier semestre de l'année 2005 à l'issue de la production du profil de pauvreté consécutif à l'EPCV-2004 en cours d'exécution, le présent rapport de suivi de la mise en œuvre peut-être considéré comme un CSLP intérimaire pour la période 2004-2005. Ainsi, ce rapport identifie les mesures à entreprendre sur cette période, à la lumière des enseignements tirés au terme des premières années de mise en œuvre du CSLP et de l'analyse des risques.
70. Le CSLP continuera à mettre l'accent sur l'accélération d'une croissance économique équitablement répartie, tirée par le secteur privé et soutenue par un développement rapide des infrastructures, sur la réduction des disparités dans l'accès aux services sociaux de base et sur la modernisation de l'administration et l'amélioration de la gestion des ressources publiques. La transition vers une économie basée sur la connaissance sera favorisée par la conduite de la campagne nationale d'éradication de l'analphabétisme, la mise en œuvre des programmes de développement de l'éducation et des NTICs, l'encouragement de l'innovation, et la poursuite de l'amélioration de l'environnement du secteur privé et de promotion de l'intégration commerciale.
71. Les **objectifs à l'horizon 2005** sont : (i) la réduction de l'incidence de la pauvreté à 40,3% en 2005, compte tenu de la hausse du rythme de croissance du PIB par tête et de l'augmentation des dépenses de réduction de la pauvreté (infrastructures de base, services sociaux et filets de sécurité), (ii) l'augmentation du taux de scolarisation à 97%, (iii) l'augmentation du taux d'accouchements assistés par un personnel médical de 62 à 72% entre 2003 et 2005 et du taux de vaccination DTC3 de 75 à 82% sur la même période, (iv) la baisse du taux de malnutrition des enfants de moins de 5 ans de 32 à 20% sur la même période, et (v) l'amélioration du taux de raccordement à un réseau d'eau potable qui passerait à 45% en 2004.

### *Les actions prioritaires et le PIP 2004-2005*

72. La dernière année de mise en œuvre du premier plan d'action du CSLP sera marquée par la poursuite des efforts déjà engagés dans les domaines couvrant les quatre axes stratégiques du CSLP. Il s'agit : (i) de réaliser une croissance économique forte, ancrée dans la sphère économique des pauvres, (ii) de développer les ressources humaines et d'étendre l'accès aux services de base, et (iii) de renforcer les capacités institutionnelles et d'améliorer la gouvernance.

#### **L'accélération de la croissance économique**

73. La **croissance économique** en termes réels est projetée à 5,2% en moyenne par an entre 2004 et 2005. Cette croissance sera essentiellement tirée par les secteurs de l'agriculture, du bâtiment et travaux publics, des mines, des autres industries manufacturières, des transports et télécommunications ainsi que du commerce-restaurants-hôtels. Cette évolution sera stimulée par la progression de l'absorption intérieure (taux d'investissement moyen : 40%), la reprise de la croissance mondiale, la mise en œuvre du Plan d'actions prioritaires du Cadre intégré et des mesures visant à améliorer l'environnement des affaires et à promouvoir la diversification de la production. En ce qui concerne le secteur financier, la stratégie retenue s'attachera à renforcer l'intermédiation financière, à développer la finance directe et à moderniser le système de paiement. Un plan d'actions sera élaboré suite au lancement de l'étude sur le développement du secteur financier, prévu en 2004.
74. La **politique budgétaire** contribuera à cet objectif d'accélération de la croissance tout en veillant à la stabilité macroéconomique. Elle se traduira par : (i) la poursuite de la mise en œuvre du programme de réforme de la fiscalité intérieure permettant de faire passer la pression fiscale de 14,2 à 15,2% entre 2003 et 2005, et (ii) le maintien d'un taux de dépenses publiques à 32,6% en moyenne sur la période en vue de poursuivre les programmes de réduction de la pauvreté. Cette politique sera financée par les ressources PPTE et par le recours à l'aide extérieure concessionnelle pour maintenir la soutenabilité de la dette publique. Parallèlement, la politique monétaire visera à préserver la stabilité des prix et à favoriser l'accumulation de réserves, tout en

assurant un financement adéquat de l'économie. Enfin, la politique de change veillera à améliorer le fonctionnement du MCE et assurer un accès équitable des agents économiques aux devises pour leurs transactions courantes tout en évitant l'appréciation du taux de change effectif réel.

#### **Encadré 6 : Le Cadre des Dépenses à Moyen Terme de l'Etat**

Le premier CDMT global a été élaboré en août 2003 et a servi à la préparation de la loi de finances 2004. L'objectif de cet exercice est triple : (i) prendre en considération le cadre macroéconomique en définissant une enveloppe globale de dépenses soutenable, (ii) améliorer l'efficacité allocative en veillant à assurer une répartition des ressources cohérente avec le CSLP, et (iii) renforcer l'efficacité technique en mettant en place les bonnes incitations pour la mise en œuvre du programme de dépenses publiques.

Les principaux messages du CDMT pour la période 2004-06 portent sur :

**La mobilisation de revenus.** Les mesures d'allègement de la fiscalité intérieure ne se sont pas traduites par un élargissement significatif de l'assiette contribuant à accroître la dépense budgétaire des recettes non fiscales et de l'aide extérieure. Ainsi, le CDMT fixe comme objectifs à moyen terme d'accroître la pression fiscale pour la faire passer de 14,4% à 15,6% à l'horizon 2006. Pour atteindre cet objectif, les mesures suivantes seront conduites : (i) le renforcement des capacités des administrations fiscales, (ii) l'élimination des exonérations notamment sur les transactions de l'Etat et du secteur parapublic, et (iii) l'intégration du secteur informel notamment par la généralisation des taxes forfaitaires et la majoration de l'IMF pour les importateurs occasionnels.

**Les dépenses publiques.** Le déficit public devrait se maintenir autour de 3%. L'épargne budgétaire se situera autour de 11,5% sur la période 2004-06 ce qui permet d'accroître significativement le financement intérieur du programme de dépenses publiques. Sur la même période, les ressources PPTTE représenteront en moyenne presque 4,9% du PIB sur la période. En tenant compte de l'allègement de la dette et des dons inscrits dans le cadrage macroéconomique, le solde deviendrait excédentaire sur la période et se situerait en moyenne à 0,5%. Ce niveau de déficit permettra de maintenir le taux de dépenses publiques autour de 31,7% du PIB.

**La nomenclature économique des dépenses.** S'agissant de la nomenclature économique, l'objectif est de corriger progressivement les déséquilibres actuels dans la structure des dépenses entre fonctionnement et investissement en faisant passer le poids de la dépense de fonctionnement dans la dépense totale de 61,4% en 2003 à 62% en 2006, et de faire progresser plus vite les dépenses de traitements et salaires dont la part dans les dépenses courantes a eu tendance à baisser ces dernières années.

**La nomenclature sectorielle des dépenses.** L'allocation intersectorielle maintient l'effort actuel en faveur des secteurs de l'éducation et de la santé, augmente la part des autres secteurs prioritaires du CSLP que sont le développement urbain, le développement rural et l'hydraulique qui voient leur part augmenter de 13,8% à 15,6% de la dépense globale et fait progresser légèrement la part des autres secteurs d'infrastructure, de la justice, de la souveraineté nationale et des transferts vers les collectivités locales.

Le CDMT devra être actualisé régulièrement. En vue d'en faire un outil efficace de gestion des dépenses publiques, le CDMT sera révisé annuellement, adopté en Conseil des Ministres, annexé à la circulaire budgétaire et présenté au Parlement comme annexe du projet de loi de finances. Par ailleurs, les réformes en cours des finances publiques permettront d'améliorer la qualité de l'instrument par : (i) la mise en place de la nomenclature fonctionnelle et spatiale (PRLP), (ii) l'informatisation de la chaîne de dépenses publiques, et (iii) la déconcentration de l'ordonnement qui devra donner aux secteurs les bonnes incitations pour s'inscrire dans la programmation budgétaire.

75. S'agissant des politiques sectorielles de développement des exportations, l'accent dans le secteur de **la pêche**, sera mis sur : (i) le renforcement de la recherche et de la surveillance halieutiques, (ii) la réalisation d'une étude sur le transfert d'une partie de l'effort de pêche céphalopodier vers la pêche artisanale, (iii) la gestion de la qualité et la promotion des produits de pêche, (iv) le développement des unités de transformation, (v) le développement de l'accès à la formation professionnelle et à l'emploi, (vi) la poursuite de la recherche de financement pour la construction/réhabilitation d'infrastructures d'appui aux activités du secteur (port pélagique, port de Tanit, villages de pêche), (vii) l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de recrutement, de formation et de perfectionnement continu du personnel, et (viii) le renforcement de la sécurité maritime.
76. Les perspectives de développement du **secteur minier** s'articuleront autour de : (i) le démarrage de l'exploitation de l'or de Tasiast et du cuivre d'Akjoujt, (ii) la poursuite des travaux d'extension du port minéralier et du programme de modernisation des équipements de la SNIM, et la mise en place de l'ISO 14001, (iii) la conduite des travaux de préparation de l'exploitation du phosphate de Bofal, (iv) la finalisation des textes d'application de la loi n° 99.013, (v) la réalisation d'un

audit environnemental de la mine de cuivre d'Akjoujt, et (vi) la réalisation d'une couverture supplémentaire cartographique et géophysique aéroportée des zones à haut potentiel minier et d'une carte hydrogéologique. En outre, une analyse des contraintes de développement du secteur minier sera conduite, notamment en matière d'utilisation partagée des infrastructures. Existantes.

77. Dans le domaine **du pétrole et du gaz**, les activités de promotion et d'exploration des bassins côtier et de Taoudeni seront poursuivies et l'exploitation commerciale du puits Chinguitti devrait démarrer fin 2005. Aussi, une stratégie de gestion du secteur, dont les premiers éléments sont déjà disponibles, est en cours d'élaboration avec pour objectifs : (i) l'optimisation des effets induits du secteur en développant l'offre des services en amont et en aval de la filière et en préparant une main d'œuvre nationale qualifiée, (ii) la gestion prudente des revenus du secteur prenant en compte les besoins d'épargne de précaution compte tenu de la volatilité des cours et de l'épargne intergénérationnelle en raison de la durée limitée de l'exploitation, (iii) l'utilisation rationnelle des revenus en veillant à la diversification des exportations et en renforçant la compétitivité à long terme de l'économie, et (iv) le renforcement des capacités de pilotage, de régulation et de suivi du secteur et de son impact environnemental.
78. Les efforts en matière de **tourisme** seront axés, en particulier, sur : (i) l'appui à la mise en place d'une cellule statistique pour une meilleure connaissance du secteur, (ii) le renforcement de l'offre touristique commercialisable par le montage de nouveaux produits attractifs, (iii) l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'aménagement touristique, (iv) l'amélioration du cadre juridique et des capacités institutionnelles du secteur, (v) l'adoption du schéma directeur du tourisme et de la stratégie sectorielle, (vi) la mise en place d'un site Web sur le tourisme, (vii) la facilitation de l'accès au crédit, et (viii) la poursuite des activités de formation.
79. Quant aux **infrastructures** routières, les actions suivantes seront réalisées : poursuite des travaux de construction de la route Rosso-Boghé, achèvement des routes Nouakchott-Nouadhibou et Aioun-Niouro, construction des routes Niabina-M'Bagne, Letfetar-Sangrava, renforcement des routes Nouakchott-Rosso et Boutilimit-Aleg, démarrage des études relatives aux routes Kaédi-M'Bout-Sélibaby-Gouraye et Kseirtorchane-Choum. Pour ce qui est des infrastructures aériennes, l'aéroport de Zouérate sera construit et l'extension des aéroports de Néma et Tidjikja sera achevée. Par ailleurs, le financement du Port de Tanit sera mobilisé et des travaux de réhabilitation du Port Autonome de Nouadhibou et de construction du port pélagique seront initiés. Parallèlement à ces actions, l'entretien des infrastructures existantes continuera à bénéficier d'importantes ressources sur les exercices prochains. Enfin, l'étude sur le secteur des transports sera finalisée et contribuera à la mise en place d'une réforme visant à renforcer la concurrence et la compétitivité de l'économie nationale.
80. En matière **d'énergie**, les actions prioritaires prévues sont : (i) la poursuite de l'électrification des chefs-lieux des moughataas, (ii) l'extension du réseau de manantali au niveau de la vallée et la mise en place de la ligne moyenne tension entre Rosso et Boghé, (iii) la réalisation d'un parc éolien à NDB et l'extension de la centrale thermique, (iv) la poursuite du programme d'électrification rurale à travers la diffusion de kits solaires et la mise en place de réseaux au niveau de 14 localités, et (v) le renforcement des capacités de stockage des hydrocarbures à Nouakchott.
81. Dans le domaine des **NTIC**, les actions porteront sur la mise en œuvre du programme de modernisation de l'Administration, la poursuite des plans de développement des opérateurs privés et de l'Agence d'Accès Universel. L'année 2004 connaîtra la fin du monopole de la Mauritel sur le fixe libérant ce segment de marché à la concurrence dans les conditions réglementaires.

### **L'ancrage de la croissance économique dans la sphère des pauvres**

82. La mise en œuvre de la stratégie à long terme du **secteur rural** sera intensifiée par : (i) une meilleure valorisation du potentiel de croissance du secteur de l'élevage, (ii) le développement d'un environnement favorable pour l'agriculture irriguée, (iii) la création de conditions favorables au développement de l'agriculture dans d'autres zones écologiques du pays. La mise en œuvre de cette stratégie sera soutenue par l'exécution de plusieurs projets (seconde phase PDIAM, PDRC, Projet développement des oasis, PACDM II, PASK, Projet d'Aménagement Hydroagricole de

Brakna Ouest, etc.) qui contribueront par leurs résultats à ancrer davantage la croissance dans la sphère des pauvres. Les sous-secteurs de l'élevage et de l'agriculture sont générateurs de revenus à la fois ruraux et urbains et constituent des volets à impacts directs sur l'amélioration des conditions de vie des pauvres. D'autres mesures d'accompagnement (formation des producteurs, réorganisation du MDRE et mise en place d'un cadre de dépenses pour la période 2004-2007 pour le département, etc.) sont autant d'éléments qui contribuent à cet ancrage. Le CDHLCPI mettra en œuvre de nouveaux programmes ciblés de lutte contre la pauvreté (LEHDADE, CHEMAME, PRHIMO, VAINCRE, PNIME, etc.) au profit de zones de grande pauvreté, qui bénéficieront également de la mise en place d'unités d'aménagement rural, en vue du renforcement du rythme et de la qualité de l'exécution des programmes au niveau de ces zones sous-équipées.

83. Dans le but d'améliorer la prise en compte de la dimension environnement dans la lutte contre la pauvreté, une nouvelle Stratégie du Développement Durable et un Plan d'Action National pour **l'Environnement** et le Développement Durable sont en cours de finalisation. La Stratégie vise à fournir un cadre conceptuel général, cohérent et articulé avec le CSLP et les OMD. Elle cible cinq axes prioritaires susceptibles d'intégrer le développement durable dans les différentes stratégies sectorielles. Le Plan d'Action à moyen terme a pour objectif d'opérationnaliser cette stratégie.
84. La mise en œuvre du programme de **développement urbain** s'intensifiera avec le lancement des principaux chantiers d'infrastructures et d'équipements, aussi bien à Nouakchott que dans les douze capitales régionales et la révision du cadre juridique et réglementaire de l'urbain.
85. En matière de **filets de sécurité**, l'effort sera orienté vers la consolidation des opérations TWIZE et TOUMZE et l'élargissement de leur champ d'intervention géographique, l'intensification de la lutte contre la mendicité, l'amélioration des conditions de vie des femmes et des enfants vivant dans des familles en dislocation, l'élaboration d'une stratégie nationale de protection sociale et le renforcement de l'arsenal juridique pour protéger les groupes vulnérables.
86. En matière de **sécurité alimentaire**, les perspectives pour la période 2004-2005 prennent en compte plusieurs actions, allant dans le sens du renforcement des capacités humaines et matérielles des Directions opérationnelles du CSA. Il est également prévu de réaliser 140 micro-projets ainsi que plusieurs études dans le domaine de la sécurité alimentaire.

### **Le développement des ressources humaines et l'expansion des services de base**

87. Le développement du **secteur éducatif** demeurera au centre de l'action publique. Dans ce cadre, la petite enfance connaîtra la finalisation de son projet de politique de développement. L'appui porté à ses structures d'accueil continuera essentiellement, à travers la formation du personnel d'encadrement et de gestion. L'enseignement fondamental connaîtra l'extension du réseau scolaire en veillant à l'offre d'un cycle complet dans les écoles (67% d'écoles à cycle complet) et à une meilleure qualité de l'enseignement. Dans cette optique, il est prévu de : (i) construire 700 salles de classes et recruter 650 élèves enseignants, (ii) professionnaliser la formation initiale au niveau des ENIs, (iii) expérimenter et généraliser les nouveaux programmes, (iv) renforcer la formation continue du personnel, et (v) concevoir les outils didactiques et mettre en place une politique du manuel scolaire.
88. L'enseignement secondaire continuera l'extension du 1<sup>er</sup> cycle à travers la création de nouveaux collèges et le recrutement de personnel enseignant. Par ailleurs, dans la perspective de débiter la mise en œuvre de la réforme en 2004-05 au secondaire, il est prévu : (i) de réécrire les programmes et les valider, (ii) d'assurer la formation continue du personnel enseignant sur les programmes, d'une part, et le recyclage linguistique des professeurs arabophones de disciplines scientifiques, d'autre part, et (iii) de mettre en place un dispositif pour la régulation des flux, au second cycle et aux examens nationaux du secondaire.
89. L'enseignement supérieur connaîtra : (i) la mise en place en particulier de filières de formation de courte durée, (ii) le démarrage des travaux de construction du campus universitaire de Nouakchott, (iii) la mise en place du nouveau statut du personnel de l'enseignement supérieur, et (iv) le démarrage du Fonds d'appui à la recherche. L'enseignement technique et professionnel sera soutenu par : (i) la création de nouveaux CFPP, (ii) l'étude de la demande du marché en main d'œuvre qualifiée et l'adéquation entre l'offre et la demande, et (iii) l'appui aux structures

de pilotage telles que l'INAP-FTP visant l'identification des besoins en qualification, notamment celles du secteur informel.

90. Une campagne nationale d'alphabétisation sera menée sur la période 2004-2006 impliquant l'ensemble des acteurs nationaux (Administration, Collectivités locales, Secteurs, Société civile, etc.). Elle sera appuyée par la mise en place des structures de planification, de programmation et de suivi pour assurer l'impulsion des campagnes et la capitalisation de leurs résultats ainsi que l'expérimentation de nouvelles actions avec l'introduction des unités mobiles d'alphabétisation et le renforcement des Mahadras.
91. Les actions prioritaires dans le secteur de **la santé** viseront la mise en place des programmes inscrits dans le CDMT, en particulier : (i) la poursuite des activités de construction et d'équipements de structures de santé, (ii) la formation du personnel, (iii) la sensibilisation des populations, (iv) le renforcement de la décentralisation en vue d'une meilleure fonctionnalité des structures régionales et départementales, (v) le développement de la contractualisation et la valorisation des expériences entreprises dans le cadre de la mutualisation, (vi) l'extension de l'approche indigence, et (vii) la mise en œuvre du PNLS.
92. De même, les programmes de **nutrition** seront renforcés à travers : (i) l'adoption d'une politique nationale dans le domaine, (ii) l'extension des CNC et des CREN, (iii) la mise en œuvre d'un certain nombre d'études sur les TDCI, les carences en micro-nutriments, et (iv) la mise en place d'un PMA nutrition au niveau des formations sanitaires.
93. En ce qui concerne l'accès à **l'eau potable**, il est prévu de : (i) réaliser des études et des plans d'investissement régionaux en eau pour les wilayas non couvertes, (ii) mettre en œuvre des programmes d'hydrauliques conformément au CDMT2004-06 et des plans d'investissement régionaux du Brakna et du Hodh Charghi, (iii) lancer les travaux pour l'Aftout Essaheli ainsi que l'évaluation de la réhabilitation du réseau de Nouakchott, (iv) améliorer la maintenance des systèmes d'exhaure, et (v) renforcer et augmenter les ressources humaines des services régionaux et centraux en charge de l'hydraulique et de l'assainissement.

### **La gouvernance et le renforcement des capacités**

94. Dans le domaine de la **consolidation de l'Etat de droit**, la période 2004-2005 connaîtra : (i) le dépôt des instruments de ratification du Pacte International relatif aux droits civils et politiques,

#### **Encadré 7 : la modernisation de l'administration publique**

La modernisation de l'administration publique est un facteur de croissance économique, de réduction des inégalités sociales et de succès des politiques publiques. Durant ces deux dernières années, des progrès importants ont été réalisés avec, en particulier, la mise en place de nouvelles institutions (Cour des comptes, Médiateur de la République), la rénovation du Statut de la Fonction Publique, l'évaluation de la gestion des finances publiques et la Déclaration d'Orientation sur la bonne gouvernance.

Plus récemment, un Comité interministériel chargé de la modernisation de l'administration publique a été créé et un plan d'actions a été identifié. Celui-ci porte notamment sur :

**La programmation de l'action publique** à travers la généralisation des programmes sectoriels, l'instauration de mécanismes de coordination entre les différentes administrations et la standardisation du suivi et d'évaluation des programmes. De même, un plan d'actions à moyen terme pour la modernisation de l'administration sera évalué et des ressources seront mobilisées pour sa mise en œuvre.

**L'amélioration de la qualité du service public** et de la relation avec les usagers par la création de bureaux d'accueil, l'instauration de l'obligation de réponse au courrier, la définition de l'architecture générale des services publics en ligne et la conduite d'une enquête sur la perception de la qualité des services auprès des usagers.

**La modernisation de l'Etat par l'outil numérique** à travers la mise en œuvre de la première phase de l'intranet, la généralisation de la messagerie électronique, l'élaboration d'un plan d'informatisation de l'administration publique et la poursuite du développement des sites internet publics ;

**L'amélioration de la gestion des ressources humaines** par la réalisation d'un recensement exhaustif des effectifs de chaque administration, la définition d'un profil pour chaque tâche, le licenciement du personnel inapte et la mise en place d'un système d'évaluation des performances du personnel de l'Etat ;

**Le renforcement de la gestion des ressources matérielles** à travers la déconcentration de l'ordonnancement et du contrôle financier, la simplification et la transparence des procédures de dépenses, le développement du Système de Programmation et de Suivi des Investissements Publics, le renforcement des moyens des Inspections et contrôles administratifs, l'informatisation de la chaîne des dépenses publiques et la conduite d'enquêtes de suivi des dépenses à destination et la traçabilité de la dépense publique.

(ii) la mise en œuvre des actions prioritaires du PNADH, (iii) l'élaboration d'un CDMT pour le secteur de la Justice, (iv) la formation continue à l'extérieur de magistrats et du personnel de la justice, (v) le renforcement des équipements des chambres de la wilaya et de la cour d'appel de Nouakchott, (vi) l'équipement des tribunaux du Hodh El Gharbi, du Gorgol, du Brakna et de l'Inchiri, (vii) l'informatisation effective du casier judiciaire, et (viii) la finalisation et la mise en œuvre du projet de renforcement des capacités du parlement.

95. Le Gouvernement considère que, même si le phénomène de la **corruption** est marginal, il importe de prendre des mesures pour le combattre et prévenir son émergence. A cet égard et conformément aux axes stratégiques du PNBG, la réglementation en matière de lutte contre la corruption et la malversation sera renforcée et des dispositifs appropriés de contrôle et de transparence des opérations financières de l'Etat seront mis en place en 2004-2005.
96. En ce qui concerne le **renforcement des capacités de l'Administration**, les actions programmées sont : (i) la mise en œuvre du plan d'action pour la modernisation de l'administration publique (voir encadré ci-dessous), (ii) la réalisation, dans le cadre de la préparation du PRCSP, d'une étude sur l'administration publique devant préparer la réorganisation de l'Etat et la réforme de la Fonction Publique, (iii) le renforcement de la programmation et du suivi des activités gouvernementales, et (iv) la motivation des agents de l'administration par leur valorisation et leur responsabilisation.
97. En terme d'efficacité de la **dépense publique**, cette période permettra la réalisation d'importantes actions notamment : (i) le renforcement des moyens humains et matériels de la Cour des Comptes et de l'IGF, (ii) la consolidation de la programmation pluriannuelle avec la révision annuelle du CDMT global et la généralisation progressive des CDMTs sectoriels, (iii) la déconcentration de l'ordonnancement et du contrôle financier, (iv) l'informatisation des dépenses des biens et services, (v) le renforcement de la comptabilisation des dépenses par la production régulière de balances, de TOFE et de comptes de gestion en retraçant les flux sur financement extérieur, et (vi) la présentation régulière de lois de règlement.

#### **Encadré 8 : Le nouveau projet de Code du travail**

Le Gouvernement mauritanien a approuvé, le 21 avril 2004, un avant projet de loi portant code du travail. Ce projet vise à mettre à jour et moderniser la législation du travail contenue dans le code de 1963, inspiré du Code du travail des territoires d'Outre-Mer de 1952, en introduisant des modifications substantielles de forme et de fond.

Les modifications de formes visent une meilleure lisibilité du texte et une facilitation de la recherche. Ainsi, le plan du nouveau code est en huit livres, au lieu de cinq dans le code actuel, ce qui permet de réunir toutes les dispositions relatives à un domaine dans un même livre. De même, les articles sont numérotés de zéro à l'infini pour l'ensemble du code et non pour chaque livre comme c'est le cas dans le code de 1963. Chaque article du nouveau code porte un intitulé qui illustre son contenu, ce qui n'était pas le cas avant.

Les modifications de fond portent tant sur les relations de travail (Livre I), les conditions du travail (Livre III), le règlement des différends individuels et collectifs (Livre V) et l'emploi, la formation professionnelle, l'apprentissage et les organismes consultatifs (Livre VII).

**En matière de relations de travail**, une plus grande flexibilité est introduite dans le recours au contrat à durée déterminée par l'énumération d'une liste de cas où il est dérogé d'office au principe de non renouvellement de ce type de contrat plus d'une fois et de limitation de sa durée à deux ans. Il est également prévu que le ministre chargé du travail puisse déroger à ce principe, par arrêté, dans d'autres cas où le caractère saisonnier ou temporaire de l'activité le justifie. Certaines nouvelles causes de suspension du contrat de travail, non prévues par le Code de 1963, ont été introduites : fermeture provisoire de l'entreprise prononcée par décision administrative ou de justice, chômage technique et économique, période de viduité de la femme salariée dans la limite de cent jours consécutifs et période de pèlerinage aux lieux saints de l'Islam (dans ce dernier cas, la suspension se fait, dans la limite de 30 jours, une fois dans la vie professionnelle du travailleur et le contrat de celui-ci continue à produire tous ses effets).

**Dans le domaine des conditions du travail**, l'innovation majeure réside dans la création d'une structure autonome chargée de la médecine du travail et placée sous la tutelle du ministre chargé du travail (à la place du service médical du travail créé en 1976 au sein de la Caisse nationale de sécurité sociale).

**En matière de règlements des différends individuels et collectifs**, la compétence des tribunaux du travail est élargie à des litiges qui relevaient des juridictions de droit commun (cf. litiges concernant les marins, contentieux des élections des représentants du personnel). De même, le nouveau code fixe des délais fermes et précis pour la saisine des instances compétentes en matière de différends collectifs de travail, ce qui n'était pas le cas dans le code de 1963.

**Dans le domaine de l'emploi**, le monopole des bureaux de placement de main d'œuvre est supprimé et des règles précises ont été édictées pour faciliter l'accès à l'emploi et réglementer le cumul d'emplois.

Enfin, le projet de nouveau code introduit une recomposition du Conseil national du travail afin d'y inclure toutes les structures, ce qui devra permettre une meilleure approche des problèmes relatifs au travail, à l'emploi, à la formation professionnelle et à la sécurité sociale.

98. En matière d'appui au processus de **décentralisation**, plusieurs actions sont prévues notamment : (i) le renforcement des services régionaux de contrôle de la légalité et d'appui aux communes, (ii) la poursuite du processus d'harmonisation des textes, (iii) la mise en œuvre du programme de formation des élus et du personnel communal, (iv) la création d'une DGCL, (v) le démarrage des activités du portail de développement communal, (vi) le lancement de l'étude sur la fiscalité locale, (vii) la réalisation de l'étude sur la réforme de la régionalisation, (viii) la mise en œuvre des projets d'appui à la décentralisation, (ix) l'élargissement du champs d'intervention du PADDEM, et (x) l'adoption d'un texte réglementaire sur l'intercommunalité.
99. Dans le domaine **du renforcement des capacités de la société civile**, cette période connaîtra la réalisation des actions suivantes : (i) la poursuite des éditions « journées portes ouvertes sur les ONGs », (ii) le lancement de la procédure d'agrément des Associations de développement, (iii) la recherche de financement d'un nouveau programme de formation des ONG nationales, (iv) la mise en place du FAPONG, (v) l'autonomisation du Cyberforum de la société civile, (vi) l'établissement d'un nouveau système informatique NEPRAS pour l'AMI, (vii) la création d'une chaîne satellitaire, et (viii) le renforcement des capacités de la presse indépendante à travers la formation et l'équipement.
100. La régionalisation du CSLP est entrée dans une phase active depuis la validation de la boîte à outils méthodologiques en octobre 2003. Trois wilayas parmi les plus pauvres (Assaba, Guidimagha et Hodh El Gharbi) ont lancé la préparation de programmes régionaux de lutte contre la pauvreté (PRLP). Le diagnostic étant dans sa phase finale, ces PRLP devraient être disponibles au cours du troisième trimestre de l'année 2004. Ils seront suivis du lancement de la préparation des PRLP de trois autres wilayas (Hodh Echargui, Gorgol et Tagant), qui devraient être finalisés vers la fin mars 2005. Par la suite, les PRLP des wilaya du Brakna, du Trarza et de l'Adrar devraient être disponibles en décembre 2005.
101. Les travaux de conception d'un système de suivi-évaluation intégré du CSLP sont actuellement en cours. Le diagnostic déjà effectué (cf. encadré 7) indique qu'il est impératif, pour assurer un meilleur suivi, de revoir le schéma qui a été adopté au cours de la première phase. Les résultats de ces travaux serviront dans le cadre de la mise en place du dispositif de suivi-

#### **Encadré 9 : Les objectifs du Millénaire pour le Développement**

Dans le cadre de la Déclaration du millénaire adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 8 septembre 2000, 191 pays, dont **la Mauritanie**, se sont engagés à réaliser d'ici 2015 les objectifs du Millénaire pour le Développement

Dans cette perspective, le Gouvernement a mis en place, en collaboration avec le PNUD, un projet pour **le renforcement de l'appropriation des OMD**. Dans ce cadre, des points focaux ont été créés dans les administrations les plus concernées par l'atteinte de ces objectifs ainsi que dans les deux chambres du Parlement. Plusieurs séminaires de formation et de sensibilisation sur la problématique des OMD ont été organisés au profit de responsables sectoriels et de représentants de la société civile. Ces différentes activités ont montré que :

**Pour l'éducation**, les objectifs de développement du millénaire se recoupent avec ceux fixés par le système éducatif dans le cadre de sa politique de développement et peuvent donc d'une part être atteints dans les délais, et d'autre part suivis plus facilement dans le cadre du suivi du CSLP ;

**Pour la santé**, l'absence de données fiables en 1990 rend difficile l'analyse de la tendance vers l'atteinte des objectifs du millénaire. Cependant, comme l'indique l'annexe 7, l'atteinte de ces objectifs pour la mortalité maternelle et infantile sera difficile. En revanche pour les autres indicateurs la dynamique générale est favorable mais des efforts supplémentaires doivent être fournis pour ne pas compromettre l'atteignabilité des objectifs.

En vue à la fois consolider et de développer les efforts entrepris au niveau national dans l'atteinte des OMD, mais aussi pour relever les défis, un accent particulier devra être mis au cours du prochain CSLP sur la résolution des problèmes liées à **l'harmonisation et la normalisation des indicateurs OMD et du CSLP**. Dans cette perspective un plan d'action a déjà été préparé en avril 2003 par le Gouvernement avec l'appui du PNUD.

évaluation de la deuxième phase du CSLP 2005-2008.

## ***Les risques***

102. Les risques qui peuvent entraver la mise en œuvre du CSLP sont souvent les mêmes que ceux évoqués les années précédentes. Il s'agit notamment de : (i) la disponibilité de ressources humaines qualifiées, (ii) la mobilisation des financements nécessaires, (iii) la capacité de coordination entre les différents intervenants, et (iv) la vulnérabilité de l'économie aux chocs exogènes.

## ***Les besoins en assistance extérieure***

103. La mise en œuvre du CSLP nécessite encore une assistance extérieure accrue, notamment à deux niveaux : (i) la mobilisation des ressources pour le financement du plan d'action, et (ii) le renforcement des capacités nationales de conception, d'exécution et de suivi/évaluation.

104. En ce qui concerne le financement du plan d'action du CSLP pour la période 2004-2005, les besoins complémentaires identifiés se chiffrent à près de 44 millions de dollars US.

105. les principaux besoins en assistance extérieure portent notamment sur les domaines suivants :

- L'évaluation de l'impact des politiques macro-économiques au niveau micro-économique avec la poursuite de l'assistance au développement du modèle MEMAU et de PAMS ;
- L'évaluation de l'impact des réformes dans certains secteurs tels que l'éducation ;
- La régionalisation du CSLP, avec l'élaboration des Programmes régionaux de lutte contre la pauvreté (PRLP) ;
- La définition et l'exécution d'un système d'enquêtes de suivi de la pauvreté pour la période 2005-2008 ;
- La mise en place d'un système intégré de suivi et d'évaluation du CSLP ;
- Le renforcement des capacités du secteur privé pour lui permettre de jouer pleinement son rôle de moteur de la croissance ;

- Le renforcement des capacités de la société civile pour la conception, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des programmes ciblés de lutte contre la pauvreté.

#### **Encadré 10 : Le système de suivi/évaluation du CSLP et de la pauvreté**

**Les acquis.** Compte tenu des contraintes de capacités institutionnelles et humaines et au vu des mécanismes de suivi antérieurs au CSLP, des acquis incontestables ont été obtenus :

- Réalisation de plusieurs opérations d'enquêtes (RGPH2000, EPCV3 2000/2001, EDS2001, EMEA, enquête sur les prix à Nouakchott etc.), renforcement des systèmes de statistiques administratives, élaboration d'un système d'information sur la sécurité alimentaire et d'alerte rapide (SISAAR), collecte régulière de données sur l'emploi, mise en place de nouveaux outils pour la production des comptes nationaux (ERETES), confection d'une base de données sociales (MAURITINFO) ;
- Elaboration annuelle du rapport de suivi basé sur les travaux des groupes thématiques,
- Conduite de revues sectorielles ou de programmes lors de l'élaboration de CDMTs.

**Les insuffisances.** Au terme de trois années de mise en œuvre du CSLP, les acteurs les plus impliqués dans le processus s'accordent sur un certain nombre d'insuffisances dont les principales sont :

- Suivi de la pauvreté et des conditions de vie : (i) retards dans la production des données, (ii) absence d'un ensemble unifié d'indicateurs de référence au niveau sectoriel (CSLP, CDMT, programmes et projets, etc.), (iii) inexistence d'une programmation de la production statistique fondée sur la demande et donnant plus de place au renforcement des capacités statistiques administratives et à des dispositifs d'enquêtes plus légers, et (iv) sous-utilisation manifeste des données produites.
- Suivi de la mise en œuvre : (i) absence d'un dispositif organisé et permanent pour la collecte des données, (ii) caractère ponctuel de l'exercice de suivi, et (iii) analyse consolidée encore limitée sur les dépenses effectives et les résultats des programmes prioritaires du CSLP.
- Evaluation : Les activités dans ce domaine sont restées limitées et compartimentées.

**Les perspectives.** Une réflexion a été lancée sur l'initiative du Secrétariat de Coordination du CSLP et devrait être approfondie dans le cadre de la préparation du prochain plan d'action 2005-2008 du CSLP. Elle doit être l'occasion de réformer le système de S&E, et de relever les principaux défis suivants :

- Disposer d'un système d'information, aux activités mieux planifiées et coordonnées, orienté vers la demande et susceptible d'améliorer, notamment, l'information sur les dimensions locales et régionales de la pauvreté ;
- Instituer, au niveau gouvernemental, un suivi de la mise en œuvre plus dynamique, reposant en particulier sur un système de reporting plus adapté (périodicité du suivi et pertinence des indicateurs), des équipes de travail permanentes et une implication plus forte des décideurs ;
- Développer les capacités d'analyse de la pauvreté et d'évaluation des impacts des politiques publiques dans le cadre d'un schéma garantissant la qualité technique et l'indépendance des travaux ;
- Renforcer l'approche participative à travers des mécanismes de concertation mieux ciblés (au niveau sectoriel et régional), l'ancrage du suivi de la mise en œuvre des programmes de lutte contre la pauvreté au niveau des régions et des communes, un effort prononcé sur la diffusion de l'information suivant des formats adaptés aux différents acteurs et une action plus efficace de renforcement des capacités de la société civile.

## **ANNEXES**

## Annexe 1 : Objectifs révisés de réduction de la pauvreté

Objectifs prioritaires et indicateurs de performance	Situation de référence		Objectifs chiffrés		
	Date	Valeur	2004	2010	2015
<b>Réduire la pauvreté</b>					
Nombre de pauvres (en milliers)	2000	1.161	1.146	789	584
Incidence de la pauvreté	2000	46,3%	41,5%	24,8%	16,3%
Incidence de l'extrême pauvreté	2000	31,4%	26,5%	11,5%	4,8%
Profondeur de la pauvreté	2000	17%	6,7%	3,4%	1,0%
Sévérité de la pauvreté	2000	8,2%	6,3%	2,7%	1,4%
Indice de Gini	2000	39%	38,2%	39%	39%
Cf. indicateurs ci-dessous					
<b>Accélérer la croissance économique</b>					
Taux de croissance du PIB par an	2000	5,2	5,2	6,6	6,6
Taux de croissance du PIB par tête par an	2000	2,7	2,7	4,0	4,0
Taux d'investissement (en % du PIB)	2000	28,6	39,2	28,4	29,2
<b>Préserver la stabilité macro-économique</b>					
Taux d'inflation (en %)	2000	3,3	4,1	3,5	3,5
Solde budgétaire (en % du PIB)	2000	-4,4	-1,8		
Déficit des transactions courantes hors transferts officiels (en % du PIB)	2000	-6,2	-13,2	-10,0	-9,8
Réserves brutes (en mois d'importation)	2000	6,5	4,7	6,0	6,0
Ratio de la dette/PIB (en %)	2000	202,0			
<b>Améliorer le niveau global d'éducation</b>					
Taux brut de scolarisation primaire	2000	88%	86%	98%	100%
Taux brut de scolarisation des filles	2000	85%	88%	98%	100%
Proportion des enfants qui terminent le cycle fondamental	2000	55%	48%	76%	100%
Proportion des filles atteignant la 6 <sup>ème</sup> année du fondamental	2000	51%	51%	73%	100%
Nouveaux entrants en 1 <sup>ère</sup> année de l'enseignement secondaire	2000	14 814	19 668	29 872	48 500
Ratio élèves/enseignant dans le secondaire	2000	32	25	27	26,7
Taux d'analphabétisme des adultes	2000	42,8%	23%	13%	5%
Dépenses courantes d'éducation en pourcentage du PIB	2000	4,5%	5,9%	6%	6%
<b>Améliorer l'état de santé global</b>					
Espérance de vie à la naissance (ans)	1998	53,6	56	59	62
Indice synthétique de fécondité	2000	4,7	4,5	4,4	4,2
Taux de mortalité infantile (‰)	2000	87	80	55	42
Taux de mortalité infanto-juvénile (‰)	2000	135	128	108	84
Taux d'accouchements assistés	2000	56,9%	70%	75%	80%
Taux de prévalence du VIH chez les femmes enceintes	2000	0,5	< 1	< 1	< 1
Taux de couverture dans un rayon de 5km	2000	67%	77%	90%	95%
Taux de malnutrition (poids pour âge) chez les enfants < 5ans	2000	32%	20%	15%	13%
<b>Augmenter l'accès à l'eau potable</b>					
Taux de raccordement au réseau d'eau	1997	35%	45%	54%	60%
<b>Augmenter les revenus et améliorer les conditions de vie en milieu rural</b>					

Objectifs prioritaires et indicateurs de performance	Situation de référence		Objectifs chiffrés		
	Date	Valeur	2004	2010	2015
Incidence de la pauvreté rurale	2000	61,2%	54,9%	44,0%	34,0%
Incidence de l'extrême pauvreté rurale	2000	44,1%	36,0%	28,8%	24,0%
Indice de Gini en milieu rural	2000	36,7%	34,2%	32,2%	30,6%
Taux de croissance du PIB agricole	2000	-7,6	4%	10%	10%
Rendement du riz irrigué (tonnes/ha/an, avec culture de contre-saison)	2000	4,2	4	7	8
Taux de couverture sanitaire du cheptel (vaccins obligatoires)	1999	60%	56,3%	80%	85%
Rendement des cultures vivrières arides	2000	0,5	0,8	1,0	1,0
<b>Augmenter les revenus et améliorer les conditions de vie dans les quartiers précaires des grandes villes et des villes secondaires</b>					
Population cible (en milliers)	2000	540	266	540	700
Nombre d'actifs ayant accès au micro-crédit (en milliers)			20	40	80
Volume cumulé de micro-crédits (en millions UM )	2000	200	6000	229.000	69.800
Nombre de titres fonciers régularisés dans les quartiers pauvres	2000	800	<b>3600</b>	<b>10 000</b>	<b>15 000</b>
Nombre de nouveaux terrains aménagés		<b>200</b>	<b>1 500</b>	<b>15 000</b>	<b>20 000</b>
Accès à l'habitat subventionné dans les quartiers pauvres (familles)	2000	300	<b>10 000</b>	<b>15 000</b>	<b>20 000</b>
Consommation d'eau potable (l/j) par habitant des quartiers pauvres	1997	10 à 20	20 à 30	40	50
Taux d'accès à l'eau potable dans les quartiers pauvres	1997	35%	40%	50%	60%
Prix du m <sup>3</sup> d'eau (en \$ USA) dans les quartiers pauvres	1997	2 à 3	<1	<0,5	<0,5
Prix du m <sup>3</sup> d'eau dans les quartiers pauvres par rapport aux autres quartiers	1997	5 fois	1 fois	0,8 fois	0,8 fois
Taux d'accès à l'assainissement dans les quartiers pauvres	2000	10%	15%	26%	36%

## **Annexe 1 bis : Indicateurs de suivi de réduction de la pauvreté à court terme**

Objectifs prioritaires et indicateurs de performance	Situation de référence					Objectifs chiffrés	
	Date	Valeur	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Accélérer la croissance économique</b>							
Taux de croissance du PIB par an	2000	5,2	4,0	3,3	4,9	5,2	5,4
Taux de croissance du PIB par tête par an	2000	2,7	1,6	0,9	2,4	2,7	2,9
Taux d'investissement (en % du PIB)	2000	34,6	29,0	37,9	39,2	45,5	34,6
<b>Préserver la stabilité macro-économique</b>							
Taux d'inflation (en %)	2000	3,3	4,7	4,0	5,1	4,1	3,5
Solde budgétaire (en % du PIB)	2000	-4,4	-5,5	6,2	-1,8	-3,6	-3,6
Solde courant extérieur hors transferts officiels (en % du PIB)	2000	-6,2	-10,3	-4,6	-11,7	-13,2	-13,5
Réserves brutes (en mois d'importation)	2000	6,5	5,9	7,3	6,4	4,7	4,0
<b>Améliorer le niveau global de l'éducation</b>							
Taux d'accès au fondamental	2000	93	98,2	117,3	110,3	110	110
Taux de rétention	2000	55	47,7	45	47,3	48	53
Taux brut de scolarisation	2000	88	90	88,7	91	94	97
Taux d'accès au premier cycle du secondaire <sup>1</sup>	2000	25	28	26	29	32	34
Dépenses d'éducation en % PIB	2000	4,5	4,5	5,5	5,9	6,0	6,0
<b>Améliorer l'état de santé global</b>							
Taux d'accouchements assistés	2000	56,9		60	62	70	72
Taux de vaccination DTC3	2000	39,9	52	70	75	78	82
Taux de prévalence du VIH chez les femmes enceintes	2000	0,5	0,5	< 1	< 1	< 1	< 1
Poids de dépense de santé 1 <sup>er</sup> quantile	2000	0,3	0,3	< 0,3	< 0,3	< 0,3	< 0,3
Dépenses de santé en % PIB	2000	1,6	2,0	3,4	3,4	3,4	3,4
<b>Augmenter les revenus et améliorer les conditions de vie en milieu rural</b>							
Taux de croissance du PIB agricole	2000	-7,6	-12,8	-11	<b>63,6</b>	4,0	
Rendement du riz irrigué (tonnes/ha/an, avec culture de contre-saison)	2000	4,2	4,5	4,4	4,1	4,0	
Rendement des cultures vivrières arides	2000	0,5	0,6	0,6	0,7	0,8	
<b>Augmenter les revenus et améliorer les conditions de vie dans les quartiers précaires des grandes villes et des villes secondaires</b>							
Volume cumulé de micro crédits (en millions UM)	2000	200	1100	3100	4800	6000	7500
Nombre de titres fonciers régularisés dans les quartiers pauvres	2000	800				3600	
Nombre de nouveaux terrains aménagés						1 500	
Accès à l'habitat subventionné dans les quartiers pauvres (familles)	2000	300				10000	

<sup>1</sup> Nombre de nouveaux entrants /classe d'âge correspondante

## Annexe 2 : Matrice des mesures prioritaires du CSLP

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<b>AXE 1 : UNE CROISSANCE ACCELEREE ET REDISTRIBUTRICE</b>				
<b>Croissance</b>				
- Accélérer la croissance et atteindre un taux tendanciel de 7% :				
• Mise en œuvre des politiques macro, secteurs extérieurs, etc.	• Voir Politiques Macro, secteurs extérieurs etc.	• Voir politiques macro-économiques, secteurs extérieurs, etc.	▪ Voir politiques macro-économiques, secteurs extérieurs, etc.	• Voir politiques macro-économiques, secteurs extérieurs, etc.
<b>Cadre macro-économique</b>				
- Maintenir un taux d'inflation < 3% et un déficit du compte consolidé de l'Etat < 3% :				
• Maintien de recettes et de dépenses conformes aux objectifs du CSLP et correspondant à des niveaux de 25,7% et 27,8% du PIB, en moyenne	▪ Cf. annexe 1	▪ Cf. annexe 1	▪ Cf. annexe 1	▪ Cf. annexe 1
• Mise en place de la réforme de la fiscalité intérieure	• Abaissement du BIC de 40 à 25% et relèvement en déductibilité de l'IMF de 50 à 75%	• Allègement et simplification de la fiscalité directe dans le cadre de la LDF • Réduction du taux du BIC à 20%		• Allègement et simplification de la fiscalité directe dans le cadre de LDF 2004 (impôt foncier, impôt sur les sociétés et les personnes physiques...)
	• Création de la Direction des Grandes Entreprises et renforcement des brigades de recouvrement		• Renforcement des brigades de recouvrements et mise en place d'un guichet d'information des contribuables	▪ Renforcement de l'Administration des impôts
- Maintenir un déficit des transactions courantes (hors transferts officiels) < 15,5% du PIB et un niveau de réserves extérieures de 6 mois :				

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite d'une politique monétaire fondée sur les forces du marché, à travers l'utilisation d'instruments indirects de gestion de la liquidité et le développement du marché des Bons du Trésor</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrage du transfert progressif des dépôts de l'Etat des banques vers la BCM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrage effectif du transfert progressif des dépôts de l'Etat des banques vers la BCM</li> <li>Renforcement des capacités du CPMC et de la supervision bancaire</li> <li>Amélioration du fonctionnement du MCE</li> <li>Publication mensuelle sur le site Web de la BCM du niveau des réserves de celle-ci</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite et achèvement du transfert progressif des dépôts de l'Etat des banques vers la BCM</li> <li>Création d'une facilité ponctuelle pour les banques</li> <li>Renforcement des capacités du CPMC</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre de politiques et de programmes de développement des secteurs exportateurs (SNIM, diversification agricole, tourisme)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Cf. secteurs exportateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cf. secteurs exportateurs et Plan d'actions Cadre intégré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cf. secteurs exportateurs et Plan d'actions Cadre intégré</li> </ul>
- Réduire les écarts entre les taux débiteurs et créditeurs :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien du taux de change effectif réel à un niveau conforme à l'objectif de compte courant</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif annuel 2003</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif annuel 2003</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif annuel 2004/5</li> <li>Suppression de l'obligation de cession des recettes d'exportation du secteur des pêches</li> </ul>
- Développer la concurrence dans le secteur financier et stimuler l'épargne:				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Respect par les banques du ratio de division des risques, conformément aux contrats programmes signés entre la BCM et les banques commerciales</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif annuel 2003</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Application des dispositions des contrats programmes relatives au respect du ratio de division des risques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Application des normes du groupe de Bâle</li> <li>Elaboration et adoption d'une loi bancaire et réforme du statut de la BCM dans un sens qui lui confère une indépendance</li> </ul>
- Ouverture du secteur financier à d'autres banques				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Conduite d'une étude de développement du secteur financier</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement de l'étude</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de l'étude sur le secteur financier (rapport disponible), adoption d'un plan d'action et mise en œuvre des mesures retenues dans le plan d'actions</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Accès aux instruments appropriés de collecte de l'épargne avec l'AT du FMI et de la BM</li> </ul>				<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre d'instruments diversifiés de collecte de l'épargne et de financement de l'investissement</li> </ul>
<b>Développement du secteur privé</b>				
- Créer un environnement favorable au développement du secteur privé :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Application des codes révisés relatifs aux droits des affaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promulgation des Codes ;</li> <li>Liste des textes identifiés ; Mobilisation d'un IDF pour le financement et la mise en place d'un serveur législation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration des textes d'application du Code du Commerce et du Code des investissements ; Création d'un serveur législation ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude sur la définition des textes d'application du Code du Commerce ;</li> <li>Elaboration des textes d'application du Code des investissements ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation et adoption des textes d'application du Code du Commerce ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction et simplification de la fiscalité directe et indirecte (TVA) applicable aux entreprises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de taux de la TVA ramenés à 2 ; Suppression des taxes municipales sur le commerce international ; Réduction de la fiscalité des entreprises dans la LDF 2002 ; Allègement du BIC à 25% ; Déductibilité totale de l'IMF ; Baisse du taux d'enregistrement pour les petites entreprises; Baisse de l'IRF à 6% ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction du taux du BIC à 20%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction du taux du BIC de 25% à 20% ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Unification du taux de l'IRCM à 10% ;</li> <li>Généralisation du paiement des impôts par acomptes et rattacher le recouvrement de tous les impôts à la DGI ;</li> <li>Rendre systématique le contrôle de la TVA tous les trois mois et annuler les crédits injustifiés ;</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Extension du remboursement de la TVA aux importations des biens d'équipement ; Report du déficit jusqu'à la 5e année ; Suppression du droit proportionnel de la patente (droit fixe) ; Fixation du droit d'enregistrement au taux unique de 0,5 ; IMF déductible à 100% ;</li> </ul>			

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Suppression des entraves à la concurrence (dans les transports) et extension progressive du champ de compétence de l'Autorité de régulation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Libéralisation du Transport ; Adoption de la Loi sur l'Autorité de Régulation multi sectorielle ; AT en cours pour simplifier les formalités administratives ;</li> <li>Mise en place des structures techniques de l'Autorité de Régulation multi sectorielle ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonctionnement effectif de l'Autorité de Régulation multi sectorielle et mise en œuvre des programmes d'activités ;</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration et mise en place d'un plan d'action pour le renforcement des institutions chargées de faire respecter la concurrence</li> <li>Mise en Place d'une autorité de régulation indépendante pour le secteur du transport</li> <li>Elaboration du plan d'actions pour la réforme de la réglementation économique</li> <li>Introduire l'analyse d'impact réglementaire</li> <li>Adoption et vulgarisation des normes de qualité de la réglementation</li> </ul>
<p>- Améliorer l'attractivité de l'économie pour l'investissement étranger :</p>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration d'un plan d'actions pour l'amélioration de la compétitivité de l'économie et son intégration à l'économie mondiale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conduite de l'étude sur la compétitivité de l'économie et son intégration à l'économie mondiale ;</li> <li>Adoption d'un plan d'action pour l'amélioration de la compétitivité de l'économie et son intégration à l'économie mondiale ; organisation d'une Table Ronde des Bailleurs de Fonds</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobilisation des Financements ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un appui à la CIC et à la Direction de Promotion du Commerce extérieur ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recherche de financements en faveur de la DPPP (pêche), de la CCIA et de la Coordination du Dispositif du Cadre intégré ; Poursuite des efforts de mobilisation des financements ;</li> <li>Publication d'un Guide pour l'investisseur étranger</li> <li>Etude de faisabilité d'une Agence de promotion de l'investissement privé (APIP)</li> <li>Modernisation de l'administration des douanes</li> <li>Plan d'action pour le renforcement des institutions chargées de faire respecter la concurrence</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre du plan d'action</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un Dispositif de suivi du Plan d'action composé d'un Comité Technique et de 4 groupes thématiques (Renforcement des capacités en Commerce</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonctionnement effectif du Dispositif de suivi et poursuite de la mise en œuvre du plan d'action ;</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des programmes de privatisation (électricité, télécoms)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>privatisation de Mauritel ; Attribution de deux licences GSM</li> <li>Adoption du Code de l'Electricité ; Séparation des activités de la SONELEC en SOMELEC et SNDE ; Processus de privatisation de la SOMELEC infructueux ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>SOMELEC : Diagnostic de l'entreprise et préparation du lancement d'un nouveau DAO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>SOMELEC : lancement du diagnostic de l'entreprise ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparation de la privatisation de la SOMELEC : choix du schéma de privatisation. Elaboration des DAO. Privatisation effective en 2006.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Promotion des secteurs d'exportation : mines, tourisme, pêche, agriculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>cf. ci-dessous</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>cf. ci-dessous</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre d'un plan d'action sur le système de contrôle de qualité et de normalisation de produits destinés à l'exportation</li> </ul>
<b>Développement des secteurs exportateurs :</b>				
<b>Pêches</b>				
- Assurer une gestion rationnelle des ressources halieutiques dans une perspective de développement durable :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite du plan quinquennal de recherche du CNROP et publication annuelle des résultats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Publication d'un bulletin scientifique ; publication du rapport semestriel ; Réalisations de campagnes de recherches sur l'éco-biologie des espèces ; enquête sur la pêche artisanale et continentale ; analyses pour le contrôle de la qualité ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Publication de rapports annuels et semestriels ;</li> <li>Préparation du plan quinquennal de l'IMROP 2003-2007 ;</li> <li>Développement du SIG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Publication de rapports annuels et semestriels ;</li> <li>Préparation du plan quinquennal de l'IMROP 2003-2007 ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Publication de rapports annuels et semestriels ;</li> <li>Mise en œuvre du plan quinquennal de l'IMROP 2003-2007 ;</li> <li>Développement du SIG, (enquêtes et base de données) ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Allocation de l'effort de pêche sur la base du niveau permmissible défini pour chaque pêcherie par le CNROP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gel de l'effort de pêche sur les céphalopodes ; publication mensuelle de l'effort de pêche ;</li> <li>Adoption décret application du code des pêches.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration d'un plan de développement de la pêche artisanale ;</li> <li>Transfert d'une partie de l'effort de pêche industrielle sur la pêche artisanale ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de l'étude du plan d'aménagement et de développement de la pêche artisanale et côtière ;</li> <li>Etude sur le transfert d'une partie de l'effort de pêche industrielle vers la pêche artisanale ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption et mise en œuvre du plan d'aménagement des céphalopodes</li> <li>Etude sur le transfert d'une partie de l'effort de pêche industrielle vers la pêche artisanale ;</li> <li>Réalisation d'un modèle bio-économique sur la pêcherie du poulpe ;</li> <li>Etude pour l'élaboration d'un plan d'aménagement des crevettes ;</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en service de nouveaux moyens de surveillance et renforcement de la coopération avec tous les partenaires pour la surveillance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude sur l'autonomie financière de la DSPCM ; Allocation substantielle pour la surveillance dans le cadre de l'Accord de Pêche avec l'U.E.</li> <li>Mise en place d'un système de surveillance satellitaire basé sur une étude technique et financière ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement de présence en mer : augmentation des heures de vol et des contrôles, mise en place d'un système de suivi des navires par satellite ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place et démarrage du Centre de Coordination et de Sauvetage en Mer ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un système de surveillance satellitaire ;</li> <li>Mise en œuvre de quatre observatoires sur la Côte et deux radars côtiers ;</li> <li>Etude pour l'élaboration d'un plan d'action national pour la lutte contre la pêche illicite ;</li> <li>Mise en place d'un système de suivi de la pêche continentale ;</li> <li>Sécurisation de la Navigation</li> </ul>
- Renforcer l'intégration du secteur à l'économie nationale :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement progressif du débarquement des produits de pêches en Mauritanie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Débarquement de la production de tous les navires nationaux ; Obligation pour certains navires étrangers de débarquer leur production en Mauritanie ;</li> </ul>			
- Encourager la transformation locale des produits de pêche				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Encouragement des investissements extérieurs dans la transformation locale du poisson</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des sociétés de transformation des produits pélagiques et du thon, avec des opérateurs étrangers, sont créées et des usines sont en cours de construction ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un système de normalisation d'un label Mauritanie pour les produits de pêche ; Démarrage du Centre de Promotion des Produits de Pêche ;</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un système de normalisation d'un label Mauritanie pour les produits de pêche ;</li> <li>Démarrage du Centre de Promotion des Produits de Pêche ;</li> </ul>
- Accroître la contribution de la pêche artisanale à la valeur ajoutée et à l'emploi :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre des programmes d'infrastructures (port pélagique, port de pêches, infrastructures côtières) et encouragement de la participation du secteur privé à leur financement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Port pélagique à NDB en attente de financement ; achèvement de l'étude de la réalisation d'un port de pêche artisanale à Tanit et son financement est identifié (BAD) ; Etudes sur la réalisation d'un pôle de développement de la pêche en face du PK 144 achevée ;</li> <li>Préparation des plans d'aménagement et de développement des céphalopodes, de la pêche artisanale et côtière; mise en place des pipe-line PAN – raffinerie de NDB ;</li> <li>Extension du port artisanal de NDB.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobilisation du financement d'un port de pêche pélagique à NDB ;</li> <li>Achèvement de l'étude de la réalisation d'un port de pêche artisanale à Tanit (G5) ;</li> <li>Elaboration des plans d'aménagement et de développement des céphalopodes et réalisation de l'étude sur les récifs artificiels ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration du Rapport Technique d'un port de pêche artisanale à Tanit et organisation d'un atelier sur le thème ;</li> <li>Finalisation du plan d'aménagement du poulpe ; Achèvement de l'étude technique du plan d'aménagement et de développement de la PAC ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobilisation du financement d'un port de pêche pélagique à NDB ;</li> <li>Achèvement de l'étude de la réalisation d'un port de pêche artisanale à Tanit (G5) et mobilisation du financement ;</li> <li>Adoption du plan d'aménagement du poulpe (en cours d'arbitrage) ;</li> <li>Achèvement de l'étude technique du plan d'aménagement et de développement de la PAC ;</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<b>Mines</b>				
- Promouvoir la diversification du secteur minier et accroître sa contribution à l'économie :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Diffusion du Code minier et poursuite des campagnes de sensibilisation des investisseurs étrangers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diffusion du Code Minier ; Présentation des résultats de la géophysique de la zone Nord ;</li> <li>Promulgation de la Loi portant convention minière type ; Décret fixant les taxes et redevances minières ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des efforts de promotion du secteur minier, notamment en matière de pétrole, de diamant, d'or, de cuivre et de phosphates ;</li> <li>Finalisation des textes réglementaires ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des efforts de promotion du secteur minier ;</li> <li>Finalisation des textes réglementaires (environnement minier, carrières) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examen et élimination des barrières à l'exploitation des ressources minières (transport ferroviaire, eau, énergie)</li> <li>Mise en place des procédures environnementales pour l'activité minière ;</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Constitution d'un Data Room et présentation des résultats de la cartographie : levée géologique au 1/500000e de l'ensemble du territoire ; Production de 33 cartes au 1/200000e ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Carte au 1/500000e de l'ensemble du territoire et 26 cartes géologiques au 1/200000e des zones à haut potentiel minier ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Géophysique aéroportée exécutée pour le Nord et le Sud du Pays ;</li> <li>Carte au 1/500.000 du territoire national réalisée;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement du programme social d'atténuation des effets de l'exploitation minière ;</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un SIGM et du SIGE ; Décret d'application de la Loi minière relative à l'environnement et aux carrières ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Levée de géophysique aéroportée de l'extrême sud ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>26 cartes géologiques au 1/200.000 des zones à haut potentiel minier réalisées ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exécution de l'inventaire minier dans l'Assaba ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des programmes de recherche en cours (pétrole,...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme de recherches ; Plusieurs nouveaux permis de recherche accordés (or, diamants, ...) et des indices encourageants ont été décelés ; Découverte de gisements de gaz et de pétrole (4 forages en cours) et poursuite des recherches dans ce domaine ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme de recherche 2003 : Exécution d'autres forages pétroliers et des sondages miniers ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>10 nouveaux permis accordés ;</li> <li>Lancement des travaux de développement du projet cuivre d'Akjoujt ;</li> <li>Octroi du permis d'exploitation de l'or du Tasiast ;</li> <li>Etude du chemin de fer pour l'évacuation des phosphates ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation du projet cuivre d'Akjoujt ;</li> <li>Achèvement des travaux de géophysique aéroportée du Nord Ouest et Sud Est du pays et cartographie de la zone (4 cartes au 1/200.000e) ;</li> <li>Poursuite de l'étude de développement du projet phosphate et mobilisation du financement de l'infrastructure de transport ;</li> </ul>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Exécution de 5 forages pétroliers dans l'offshore : 3 ont conduit à des découvertes de pétrole et de gaz ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exécution de forages et tests d'évaluation des champs de banda et Thiof ;</li> <li>Démarrage fin 2005 de l'exploitation pétrolière au niveau de Chinguitti ;</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre du programme d'investissement de la SNIM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparation des DAO pour la mise en œuvre du Projet Spirale ;</li> <li>Poursuite des programmes de renouvellement des équipements de la SNIM et d'amélioration de la productivité ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achèvement des travaux en Mai 2003 ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite du programme de renouvellement des équipements et matériels de la SNIM ;</li> <li>Lancement des travaux d'extension du port minéralier ;</li> <li>Achèvement des travaux de réalisation du projet Spirale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre du projet Spirale de la SNIM ; Réalisation du Port minéralier</li> <li>Poursuite de l'exécution du programme d'amélioration de la productivité et de recherche minière et hydrogéologique de la SNIM.</li> </ul>
<b>Tourisme</b>				
- Valoriser le potentiel touristique du pays :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation, en concertation avec la Fédération du tourisme et le privé étranger, d'assises nationales sur la stratégie du tourisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'un Office de Promotion du Tourisme ; Finalisation en cours du Schéma directeur : tenue d'un premier atelier de discussion du document ; Remise du Rapport sur l'arsenal juridique du secteur réalisé en collaboration avec le PSVPCM ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption et mise en œuvre du schéma directeur du tourisme ;</li> <li>Mise en place d'un mécanisme approprié de financement des entreprises touristiques ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation du schéma directeur du tourisme ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Harmonisation du schéma directeur avec la stratégie nationale de développement du tourisme et mise en œuvre ;</li> <li>Révision du cadre légal et réglementaire</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un cadre réglementaire de l'activité touristique, favorable à l'investissement privé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remise du rapport sur l'arsenal juridique du secteur réalisé en collaboration avec le PSVPCM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption des textes relatifs à certaines professions ;</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir à l'extérieur et valoriser, en collaboration avec la Fédération nationale du tourisme, l'image touristique de la Mauritanie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participations à diverses foires et expositions internationales ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à diverses foires et expositions internationales ;</li> <li>Création d'un site Web sur le tourisme ;</li> <li>Réalisation d'un guide sur l'Adrar ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à diverses foires et expositions internationales ;</li> <li>Création d'un site Web sur le tourisme ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création et actualisation d'une base de données pour le site Web sur le tourisme ;</li> <li>Réalisation d'un guide sur l'Adrar ;</li> <li>Plans régionaux de développement touristiques ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer la formation aux métiers du tourisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recherche du financement d'un Centre de Formation en Hôtellerie et Tourisme ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobiliser le financement du Centre de Formation en Hôtellerie et Tourisme ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrage d'un Centre de Formation en Hôtellerie et Tourisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les capacités en matière de Formation en Hôtellerie et Tourisme ;</li> </ul>
<b>Infrastructures structurantes :</b>				
<b>Transports</b>				
- Réduire les coûts des facteurs et renforcer l'intégration à l'économie nationale :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre du programme prioritaire d'infrastructures de soutien (routes, aéroports, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le CDMT des infrastructures de transport est finalisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude sur la qualité et le dimensionnement des chaussées</li> </ul>		

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement des travaux de la route NKC-NDB, finalisation des études de la route Rosso-Boghé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de la mise en œuvre du programme routier national</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des travaux des routes NKC-NDB, Aioun-Nioro et mobilisation des financements et lancement de la DAO de la route Rosso-Boghé</li> <li>Réhabilitat. Maghta lahjar-Diouk</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achèvement route NKC-NDB, Rosso-Boghé, Aioun-Nioro.</li> <li>Routes Niabina-Mbagne, Ltfetar - Sangrava, Kiffa-Boumeid</li> <li>Etude route Kseirtorchane - Choum</li> <li>Etude faisabilité route kaédi-Mbout-Sélib-Gouraye</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude préliminaire et de l'analyse technico-économique aéroport international de NKC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achèv. de l'étude de l'aéroport international de NKC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achèvement étude de faisabilité aéroport intern. NKC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réhabilitation et équipement aérodromes intérieurs</li> </ul>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrage travaux aéroport Zouérate</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction aéroport Zouérate</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrage des travaux de renforcement de l'aéroport de Néma</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achèvement des travaux d'extension de l'aéroport de Néma.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Extension aéroport. Néma</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achèvement ext. aéroports Néma et Tidjikja</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude port de Tanit, pole de développement du littoral (PK 144)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobilisation financ. port pélagique, achèvement étude port de Tanit.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etudes port de Tanit achevées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobilisation du financement et lancement des travaux du port de Tanit</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Encouragement de la participation du secteur privé au financement des infrastructures de transport</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement des études d'identification des instruments appropriés</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Libéralisation des transports routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Arrêté ministériel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des efforts pour l'amélioration de la concurrence dans ce secteur</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réactualiser le diagnostic du secteur</li> <li>Adoption d'un plan d'action pour la libéralisation du secteur des transports et mise en œuvre des mesures retenues dans ce plan</li> </ul>
<b>Électricité et télécommunications</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduire les coûts des facteurs, et améliorer l'offre et l'accès aux infrastructures d'électricité et de télécoms et réduire la charge globale pour l'État :</li> </ul>				

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Scission de la SONELEC en deux branches : eau (SNDE) et électricité (SOMELEC), Privatisation de la branche électricité de la SONELEC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appel d'offres pour la privatisation de la SOMELEC infructueux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cf. promotion du secteur privé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cf. promotion du secteur privé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cf. promotion du secteur privé</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite du programme d'investissement dans l'électricité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achèvement de l'extension de la centrale de Nouakchott</li> <li>Connexion de Nouakchott au réseau de Manantali</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrage du programme d'électrification de 11 chefs lieu de moughataa</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement du programme d'électrification de 11 chefs lieu de moughataa</li> <li>Démarrage de l'extension du réseau de Nouakchott</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achèvement des travaux du programme d'électrification de 11 chefs lieu de moughataa</li> <li>Achèvement de l'extension du réseau de Nouakchott (raccordement de 3000 nouveaux abonnés)</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Raccordement des villes de Rosso, Kaédi et Boghé au réseau de Manantali</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Raccordement des villes de Rosso (juillet) et Kaédi (avril) au réseau de Manantali ;</li> <li>DAO du projet d'électrification de la zone Rosso-Boghé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Raccordement de Boghé au réseau de Manantali</li> <li>Démarrage des travaux du projet d'électrification de la zone Rosso-Boghé</li> </ul>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrage de l'extension du réseau électrique du Brakna</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achèvement de l'extension du réseau électrique du Brakna</li> </ul>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement de la consultation relative à l'étude d'électrification des 4 zones : Kaédi-Boghé, Boghé-Aleg, Kaédi-Civé, Civé-Maghama-Sélibaby à partir de Manantali</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achèvement de l'étude d'électrification des 4 zones et démarrage des travaux</li> <li>Préparation du projet d'électrification des 8 chefs lieu de moughataa restants.</li> </ul>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement de la consultation relative à l'étude de tarification de l'énergie électrique (vendue par la SOMELEC)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achèvement de la consultation relative à l'étude de tarification de l'énergie électrique</li> <li>Publication du premier décret d'application du code de l'électricité</li> <li>Adoption des décrets portant sur les conditions d'attributions des licences dans la filière gaz butane</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Promotion de l'électrification rurale et de la maîtrise de l'énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude non réalisée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude d'un parc éolien à NDB</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrage du programme (ADER) d'installation de 3000 kits solaires dans 100 villages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achèvement de l'étude d'un parc éolien à NDB et montage du schéma de financement des travaux</li> <li>Achèvement d'installation de 3000 kits solaires dans 100 villages</li> <li>Elaboration et adoption de la stratégie énergie et réduction de la pauvreté</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sécurisation des approvisionnements en produits pétroliers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction en cours d'un poste d'accostage en zone protégée, d'une aire de stockage et de pipes de transfert</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achèvement des travaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achèvement des travaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exploitation des nouvelles capacités de stockage réalisées</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de la mise en œuvre de la Loi relative au secteur des télécoms</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de la mise en œuvre de la Loi relative au secteur des télécoms</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de la mise en œuvre de la Loi relative au secteur des télécoms</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de la mise en œuvre de la Loi relative au secteur des télécoms</li> <li>Elaboration de plusieurs avant projet de textes relatifs à : preuves et commerce électronique ainsi que le décret d'application ; cryptage ainsi qu'un décret d'application et un arrêté relatif au cryptage ; à certaines infractions en matière informatique ; aux fournisseurs d'accès Internet et aux cybercafés ; aux systèmes informatiques et sites Internet publics ; à la charte de nommage des sites Internet nationaux</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Raccordement de 5 nouvelles Moughataas par Mauritel et Aouin Néma Boghé par Mattel</li> <li>Remplacement des centraux de cinq capitales régionales restantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Raccordement de Guerrou, Tintane et de l'axe Boghé-Kaédi par Mauritel et, raccordement de Néma, Aouin, Boghé par Mattel</li> <li>Passage de la Bande Passante Internet de 4,5 Mbits à 9,5 Mbits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des programmes d'action des opérateurs MAURITEL et MATTEL</li> <li>Poursuite des programmes d'action des opérateurs MAURITEL et MATTEL</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'action des opérateurs,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction des coûts de communications interurbaines et campagnes promotionnelles des opérateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'action des opérateurs</li> <li>Programme d'action des opérateurs</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de l'Intranet de l'Administration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En cours d'achèvement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrage de l'exploitation de la 1ère phase du Projet de l'Intranet de l'Administration</li> <li>Mise en ligne des services publics : Journal officiel, marchés publics, déclarations fiscales</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Généralisation du projet télé médecine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En cours de réalisation</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>mise en place d'un projet pilote e-commerce</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reporté pour 2004 faute de financement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrage du projet de commerce électronique</li> <li>Numérisation des archives nationales</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement de l'Autorité de régulation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elargissement des compétences de l'ARE aux secteurs de l'électricité et des Postes</li> </ul>			
<b>AXE 2 : UNE CROISSANCE ANCREE DANS LA SPHERE ECONOMIQUE DES PAUVRES</b>				
<b>Développement rural :</b>				
- Augmenter les revenus et réduire la pauvreté en milieu rural :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre des politiques et du programme d'investissement prioritaire pour le secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Actualisation de la stratégie du développement rural</li> <li>Etude Audit Institutionnel et Organisationnel MDRE disponible et validé</li> <li>Etude d'impact de la réforme tarifaire dans le cadre de la libéralisation du marché du riz</li> <li>Réalisation du CDMT 2003-2006</li> <li>Elaboration d'un PIP du secteur rural 2002-2004</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision du CDMT 2004-2007</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Décret d'organisation du MDRE</li> <li>CDMT finalisé et approuvé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre des recommandations (organigramme et autres mesures)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre des programmes annuels du PDIAIM, PGRNP du PARP, du PDDO, du PADEL et du PADE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre des programmes annuels du PDIAIM, PGRNP du PARP, du Projet Oasis, du PGDRNM et du PADEL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etudes, préparation démarrage PDRC</li> <li>Recensement général agriculture et élevage</li> <li>Analyse et publication EMEA 2003/2004 et réalisation EMEA 2004/2005 ;</li> <li>Réalisation de l'enquête maraîchère</li> <li>Publication bulletin SIM/RIZ</li> <li>Réalisation de comptes d'exploitation des périmètres irrigués</li> <li>Finalisation de l'étude sur la législation relative aux organisations paysannes ;</li> <li>Elaboration des textes de lois et de décrets amendés à la lumière de l'étude</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre des programmes annuels (1<sup>ère</sup> &amp; 2<sup>ème</sup> phase) du PDIAIM, du PARP, du Projet Oasis, du PGDRNM et du PADEL, PACDM II, PASK, Développement fourrages.</li> <li>Aménagement Rural dans les Oasis de l'Adrar</li> <li>Développement Diawling &amp; zones périphériques phase IV, Réhabilitation de 10 barrages dans l'Affolé et 33 barrages par le projet Achram.</li> <li>Amélioration de l'information économique</li> <li>Amélioration du suivi-évaluation des projets</li> </ul>
<b>Élevage</b>				
- Valoriser les potentiels de l'élevage, Accroître la productivité des filières animales, Promouvoir l'exportation de la viande et des peaux et cuirs :				

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en application du Code pastoral</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promulgation du Code pastoral, Consultation juridique sur les textes d'application et concertation avec tous les intervenants (OSP, collectivités locales etc.)</li> <li>Consultation sur les textes d'application et publication des décrets et arrêté d'application du Code Pastoral</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration du décret portant application du code pastoral</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite préparation Projet loi portant code pastoral et projet de décret portant application du code pastoral</li> <li>Projet de lettre de politique de l'élevage disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approbation du projet de Code de l'élevage et du projet de décret portant application du code pastoral</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Conduite de l'étude sur la contribution actuelle et future du secteur de l'élevage dans la croissance de l'économie nationale et dans la lutte contre la pauvreté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration du rapport préliminaire de l'étude sur la contribution actuelle et future du secteur de l'élevage dans la croissance de l'économie nationale et dans la lutte contre la pauvreté</li> <li>Elaboration d'une lettre de politique de développement de l'élevage, définition d'un plan d'actions prioritaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vaccination du cheptel</li> <li>Finalisation et adoption de LPDE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Campagne de vaccination dans les principales Wilayas pastorales : taux de réalisation 56,3% (objectif 80 %)</li> <li>LDPE et plan d'actions réalisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Campagne de vaccination du cheptel à grande échelle</li> <li>Plan d'actions adopté</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre du programme d'investissement prioritaire pour le sous-secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction de 3 centres vétérinaires &amp; 15 parcs de vaccination.</li> <li>Appui au développement des filières prioritaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des efforts visant l'amélioration de la production laitière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>identification des éleveurs et agro éleveurs, et partenaires au Trarza</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite identification dans d'autres Wilayas de la zone du projet</li> <li>Etude, contrôle qualité et normes sanitaires dans le domaine de l'élevage</li> <li>Mise en place d'un système de normalisation et de contrôle de qualité</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Infrastructures d'élevage: poste de santé, 24 dépôts pharmaceutiques vétérinaires, 23 parcs de vaccination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement appel d'offres pour construction de 16 parcs de vaccination (PADEL) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La construction de 32 parcs de vaccination, de 27 points d'eau ( 8 forages et 19 puits équipés );de 16 réserves pastorales; et de 4 mares.</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de la gestion collective des ressources, préparation aux effets de la sécheresse et des calamités naturelles (PADEL)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'une enquête pour évaluer les capacités ACP pouvant bénéficier de dépôts pharmaceutiques vétérinaires (fonds de roulement);</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de 7 Fonds de roulement pour dépôts pharmaceutiques et aliments de bétail au niveau de 7 associations de coopératives pastorales et aliment de bétail au niveau d'associations de coopératives pastorales</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Plantation : réalisation de 60.000 semis d'arbustes et d'arbres et plantation de cactus inerme en stations du CNRADA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation et poursuite des plans d'aménagement</li> <li>Exécution et poursuite des plantations (reboisement et haies vives)</li> <li>Réalisation de 15 réserves pastorales</li> </ul>
				<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction de 16 en 2004 et 19 en 2005 diguettes anti-érosives ;</li> </ul>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Ouverture de réseaux pare-feux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ouverture des pare feux</li> </ul>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Scarification de 3 sites de sols dénudés : choix sites réalisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation scarification de 3 sites</li> </ul>
				<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de 4 forages et 18 puits équipés et ainsi que 4 mares</li> <li>Etudes hydro géologiques et géophysiques relatives à la réalisation de 10 forages et de 36 puits pastoraux, tous équipés ainsi que celles relatives à 8 mares</li> </ul>
				<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude de mise en place d'une ligne de crédit pour création de micro caisses de proximité au niveau associations de coopératives pastorales</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consolidation du Projet TOUMZE dans le Brakna (3.823 petits ruminants distribués à 1.400 familles pauvres) et l'Adrar</li> <li>Extension du Projet TOUMZE aux wilayas victimes des intempéries de 2002 et au Tiris-Zemmour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consolidation et extension du Projet Toumze</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etablissement d'une convention avec le spécialiste en reproduction de l'EISMV en cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre de la convention</li> </ul>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités d'épidémiologie-surveillance des Maladies Animales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités portant sur l'épidémiologie-surveillance et la protection sanitaire des troupeaux des populations ciblées ;</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration de plan d'urgence de lutte contre les maladies</li> <li>• Participation avec les populations des 40 associations pastorales couvertes, en vue de déterminer leurs besoins (PADEL)</li> <li>• Organisation des campagnes nationales de lutte contre la rage et les prédateurs du cheptel ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration et mise en oeuvre, après étude de la filière d'exportation, d'un programme d'appui aux petites unités de valorisation des sous-produits de l'élevage à l'exportation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude sur la création d'unités de fabrication d'aliments de bétail et mise en place d'une unité, Étude sur la filière cuirs et peaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude sur la filière peaux</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation et mise en œuvre de l'étude sur la filière des cuirs et des peaux</li> </ul>
<b>Agriculture</b>				
- Diversifier la production agricole et améliorer la productivité de la petite paysannerie :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consolidation de la libéralisation de la production agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre du PDIAM et exécution de son programme annuel</li> </ul>	Programme annuel du PDIAM	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme annuel du PDIAM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme annuel du PDIAM</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réhabilitation/extension des périmètres irrigués (PDIAM)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduite de 5 études pour 210 ha et Approbation de 19 dossiers pour les opérations pilotes de diversification pour environ 81 ha</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en place d'un SIG reliant les bases de données BAF, SONADER, UNCACEM etc.... ;</li> <li>• La conduite d'études sur : les comptes d'exploitation en irrigué et sur la législation des OP</li> <li>• La poursuite de la libéralisation de la commercialisation du riz;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à la diversification pour les marchés intérieur et international (PDIAM)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protocole d'accord signé avec les Grands Domaines de Mauritanie (GDM) pour tester 18 variétés pour l'exportation</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite opérations d'export des produits de diversification sur marchés européens</li> <li>• Démarrage travaux de construction du Centre de conditionnement des fruits et légumes de Rosso ainsi que l'aménagement de la zone de fret de l'aéroport de Nouakchott ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite opérations d'exportation</li> <li>• Développement d'un cadre juridique et institutionnel favorable et incitatif à l'agriculture irriguée.</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui aux groupements de production/transformation de produits agricoles et poursuite du PACAD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>21 périmètres réalisés pour 494 ha répartis comme suit : Trarza : 15 pour 300 ha, Brakna : 2 pour 65 ha, Gorgol : 4 pour 129 ha</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme annuel PACAD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme annuel PACAD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme annuel PACAD</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation des petits producteurs à la diversification agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>21 périmètres réalisés pour 494 ha 19 coopératives ont bénéficié d'une formation à la diversification, dont 8 périmètres collectifs et 11 privés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encadrement rapproché des agriculteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encadrement rapproché des agriculteurs 2002/2003 qui permis en l'emblavure de 109.218 ha.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre d'un programme d'appui à la commercialisation des productions agricoles nationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation de campagnes successives par 3 GIE dans le haut Fleuve pour un montant de 270 Millions d'UM et 6 usiniers dans le Trarza pour un montant de 270 Millions d'UM</li> <li>SONADER : diagnostic de 127 coopératives de base, formation de 498 administrateurs de coopératives ; sensibilisation sur la législation en vigueur</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Encadrement rapproché des agriculteurs</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sélection et diffusion de semences améliorées, adaptées aux différentes climatologies</li> </ul>	Le Centre de contrôle a pu tester 411 tonnes de semences de riz récoltés sur une superficie de 100 ha en contre-saison chaude	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place du dispositif de distribution des semences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation étude stratégique pour le développement de la filière semencière en Mauritanie ;</li> </ul>	
- Renforcer la maîtrise de l'eau :				

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre du programme de construction/réhabilitation de barrages, digues,...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Projet Oasis</b> : Conventions signées pour la réalisation de 9 seuils au Tagant et en Adrar, Réalisation de deux barrages au Hodh El Gharbi, Notification du marché pour la réalisation de 4 barrages en Assaba</li> <li><b>Projet « Petits Barrages du Hodh El Gharbi »</b> : Elaboration d'un DAO pour la sélection d'entreprises, Réalisation de 8 à 10 barrages dans le Hodh El Gharbi, Mise en place de clôtures au niveau des barrages</li> <li><b>Projet PARP</b> : 6 barrages en cours de réalisation au Tagant, 5 barrages en cours d'étude au Brakna, Traitement de passes au Tagant, Appui à 9 Coopératives Féminines au Tagant et au Brakna</li> <li><b>CDHLCPI</b> : Réalisation/réhabilitation de 9 barrages et de 39 digues l'Aftout et le Hodh Chargui, Réalisation du barrage de Leftah en Assaba</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme de réalisation de barrages, seuils de ralentissement, digues etc. du MDRE, CSA et CDHLCPI, démarrage de la réalisation de 10 barrages dans l'Affolé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation 2 pistes de désenclavement en Adrar ;</li> <li>Construction de 4 barrages à Dakhlet Kourouray ; Legrane ; Bouhouvra , Hsseytine</li> <li>Finition des travaux d'appui à la construction de 10 sièges pour les MICO et les associations oasiennes ;</li> <li>Réalisation de 8 seuils de ré alimentation de nappes ( 5 en Adrar et 3 au Tagant)</li> <li>Réalisation de 210 kits d'éclairage au profit des foyers oasiens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparation démarrage Projet Développement Durable Oasis</li> <li>Démarrage du PDR Cet de la deuxième phase du PDI AIM</li> </ul>
<b>Capital foncier et financier</b>				
- Améliorer l'accès des pauvres au capital foncier et financier				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Diffusion et mise en œuvre transparentes du décret d'application de la Loi foncière et domaniale et extension de la réforme à de nouvelles zones</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diffusion et publication du décret 2000/89 du 17 juillet 2000, Élaboration d'un programme de régularisation de 500 dossiers et travaux de mise en place d'un observatoire du foncier,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de la réglementation foncière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de la réglementation foncière ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de la réglementation foncière</li> <li>Réalisation d'études spécifiques facilitant l'accès à la propriété</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Consolidation et extension du réseau du crédit agricole (UNCACEM)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consolidation du crédit agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consolidation du crédit agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consolidation du crédit agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consolidation du crédit agricole</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui à l'émergence de caisses d'épargne et de crédit en milieu rural (IMFs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation du programme d'appui, création de 10 caisses de micro crédit (PGPDE), recyclage des (MICO), consolidation financière de 30 MICO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation du programme d'appui, création de 10 caisses de micro crédit (PGPDE), recyclage des (MICO), consolidation financière de 30 MICO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation du programme d'appui, création de 10 caisses de micro crédit (PGPDE), recyclage des (MICO), consolidation financière de 30 MICO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation du programme d'appui, création de 10 caisses de micro crédit (PGPDE), recyclage des (MICO), consolidation financière de 30 MICO</li> </ul>
<b>Formation, recherche, vulgarisation</b>				

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
- Favoriser le transfert de technologie et promouvoir une recherche appliquée et une formation adaptée				
• Mise en œuvre du Plan national de recherche agronomique	• Mise en place d'actions pilotes de sensibilisation à l'introduction des cultures fourragères et oléagineuses, Signature d'un protocole de commercialisation Tournesol avec AAAID et création d'une filière d'approvisionnement en produits de traitement, promotion des semences certifiées, techniques de labour et introduction de la charrue dans 400 villages	• Formation de producteurs en organisation, en gestion aux filières traditionnelles (PDIAIM)	• filières traditionnelles : Appui aux coopératives féminines (formation de 797 productrices)	• Appui aux producteurs et aux filières traditionnelles : Volet formation, Appuis techniques et crédit agricole, volet Développement des capacités de communautés oasiennes ;
			• Recherche –Développement agricole : réalisation programme de production de semences maraîchères, fourragères, de plants fruitiers, de semences de pré base de riz ;	• Recherche Développement agricole : Programmes de recherche en station, Introduction et suivi de nouvelles techniques d'irrigation, recherche sur le drainage, recherches vétérinaires, développement de la cartographie et du SIG, cartes épidémiologiques ;
<b>Infrastructures rurales</b>				
- Augmenter l'offre, la qualité et l'accessibilité des infrastructures de base en milieu rural :				
• Mise en œuvre du programme d'infrastructures rurales (construction de pistes et d'ouvrages de désenclavement dans les zones arides)	• Réalisation de désenclavement et d'infrastructures dans le cadre des programmes du CDHLCPI : désenclavement de Barkéol par la réalisation de passages, désenclavement de Bden et N'Diago (Trarza), étude du tronçon Kaedi-M'Bout, études et travaux de désenclavement des zones de production entre GANI et Dar EL Barka, études d'aménagement des passes sur l'Oued Ketchi(PARP)	• Réalisation de 42 barrages ( 28 barrages dans le Hodh El Gharbi, Assaba, Tagant, Brakna, Gorgol et Adrar à réaliser par le MDRE ) ; la réhabilitation et le renforcement de 30 digues et diguettes par le CDHCLPI et le CSA • Programme de curage d'axes hydrauliques dans le Trarza • Mise en oeuvre du pro-gramme d'infrastructures de protection des zones de cultures dans huit Wilayas agricoles	• PARP : 4 barrages réalisés en Affolé au Hodh, 5 au Brakna et 6 au Tagant, 74 Km de pistes de désenclavement, 23 puits, de 12 infrastructures sociales • Lancement consolidation périmètre Foum Gleïta • 8 périmètres collectifs aménagés au Trarza pour une superficie de 762 ha.	• Projets Petits barrages du Hodh El Gharbi : • Etude de faisabilité de 25 barrages • Réalisation du barrage de l'oued Seguelil • Programme de désenclavement périmètres irrigués • Achèvement des travaux d'un siphon inversé du périmètre de Foum-Gleïta

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Désenclavement des oasis : 128 Km de pistes</li> <li>• Réhabilitation 174 Km de piste.</li> <li>• Réhabilitation de plus de 2000 ha de périmètres</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmes de curage d'axes hydrauliques dans le Trarza</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faucardage de 200 ha et curage de 1.540.000 mètres-cubes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmes de curage d'axes hydrauliques dans le Trarza</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre du programme d'infrastructures de protection des zones de cultures dans huit wilayas agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Début de mise en œuvre du programme dans la commune de Aéré M'Bar(Brakna)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite mise en œuvre du programme d'infrastructures de protection des zones de cultures dans dix wilayas agricoles</li> </ul>
<b>Programmes ciblés de lutte contre la pauvreté en milieu rural</b>				
- Favoriser le développement des zones d'extrême pauvreté et Impliquer les communautés de base et les collectivités locales dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de développement à la base :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite des programmes régionaux et locaux de lutte contre la pauvreté impliquant les collectivités locales et les ONG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des infrastructures de base dans les zones des pauvres, Formation de groupements de coopératives, Construction et équipement de banques multi-fonctionnelles et de boutiques villageoises, Fourniture de charrues à traction animale, de charrettes et de barbelé au profit des paysans</li> <li>• Poursuite des programmes régionaux et locaux de lutte contre la pauvreté impliquant les collectivités locales et les ONG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite des programmes régionaux et locaux de lutte contre la pauvreté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite des programmes régionaux et locaux de lutte contre la pauvreté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite des programmes régionaux et locaux de lutte contre la pauvreté impliquant les collectivités locales et les ONG</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PASK en phase de démarrage : recrutement du personnel et élaboration des manuels de procédures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarrage effectif du projet PASK</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarrage effectif du projet PASK</li> <li>• Réalisation de l'étude sur la mise en œuvre de la composante promotion des systèmes durables de production agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion gomme arabique ;</li> <li>• Gestion de parcours : protection de 60 ha de pâturage</li> </ul>
<b>Sécurité alimentaire</b>				

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
- Améliorer l'accessibilité des produits alimentaires de première nécessité (offre, prix, transport), Prévenir et atténuer les effets des crises alimentaires				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de procédures de gestion transparente du Stock national de sécurité (SNS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration des procédures et documents de gestion et mise en place de l'organigramme ainsi que la formation du personnel</li> <li>Signature du Protocole d'accord portant constitution, gestion et utilisation du SNS</li> <li>Mise en place de dispositif institutionnel chargé des secours d'urgences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La mise en place d'un stock financier évalué à 2.800.000 Euro, soit l'équivalent de 140000 tonnes</li> <li>Renforcement des capacités des stocks du CSA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de stock financier ayant servi à l'achat de 8.250 tonnes de blé en plus des 6.000 tonnes du stock physique,</li> <li>La construction et l'équipement d'un labo d'analyse et le contrôle des stocks.</li> <li>Le renforcement des capacités du personnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer les conditions de conservation du SNS</li> <li>Améliorer l'efficacité de la Direction de l'Action humanitaire</li> <li>Développer le SIG et du traitement statistique des données</li> <li>Moderniser et développer les publications.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en opération de l'Observatoire de la sécurité alimentaire (OSA)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement des outils d'identification et de suivi de la vulnérabilité alimentaire</li> <li>Réalisation d'une étude sur les normes et habitudes de consommation alimentaire en Mauritanie</li> <li>Formation du réseau régional aux normes de collecte de l'information sur la sécurité alimentaire</li> <li>Création d'un Site Web sur la Sécurité Alimentaire en Mauritanie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Extension du suivi des populations à risque au niveau périurbain</li> <li>Elaboration d'une carte nationale de vulnérabilité alimentaire</li> <li>Suivi périodique des flux transfrontaliers de produits alimentaires</li> <li>Renforcement des capacités humaines de l'Observatoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'une étude approfondie avec l'aide de la FAO, afin d'étendre l'identification des personnes vulnérables, au milieu urbain.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consolider les performances de l'Observatoire par la révision et le perfectionnement de la méthodologie existante de collecte des données, à travers la réalisation de nouvelles études et enquêtes.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement de l'articulation entre les actions de prévention et d'atténuation des crises et les actions visant une amélioration durable de la sécurité alimentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exécution d'un programme spécial sur fonds propres du CSA de 86 microprojets ; et de 176 microréalisations dans le cadre du programme Vivre Contre Travail (VCT) du PAM.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude sur les stratégies locales d'adaptation aux crises alimentaires</li> <li>Suivi de l'impact des actions de sécurité alimentaire</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre du programme de l'Agence d'Exécution des Microprojets (AEMP) – Approche HIMO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exécution par l'AEMP d'un programme de 71 microprojets de sécurité alimentaire financés par l'Union Européenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de 38 microprojets de sécurité alimentaire dans le cadre du PACSA</li> <li>231 microprojets vivres contre travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le CSA a réalisé en 2003, à travers l'Agence d'Exécution des Microprojets, un programme de 37 microprojets.</li> <li>Les 231 microprojets ont été exécutés au cours de l'année 2003.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser 40 microprojets de sécurité alimentaire et ouvrir 4 pôles régionaux de développement à la base dans le cadre du PACSA.</li> <li>Exécuter 100 microprojets VCT dans le cadre du nouveau programme de pays du PAM.</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre des programmes du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation des programmes : Développement Rural et Sécurité Alimentaire, d'Appui Communautaire à la Sécurité Alimentaire, Spécial Adrar</li> </ul>			
<b>Environnement</b>				
- Préserver les ressources naturelles :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre des conventions internationales sur l'environnement et du PAN/LCD et du PANE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Études d'atténuation des émissions de gaz à effets de serre</li> <li>Convention sur la biodiversité : validation de la stratégie et du programme national,</li> <li>Changements climatiques : expédition des rapports au Secrétariat de la convention à Bonn,</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'une Monographie Nationale transmise au PNUE</li> <li>Achèvement et présentation première communication nationale à la 7ème conférence des parties à Marrakech.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation Stratégie et Programme d'Action National</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'Action National pour l'Environnement (PANE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation du processus de préparation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un fonds documentaire et d'évaluation des systèmes d'information existant ;</li> <li>Analyse et validation de l'étude « inventaire et analyse des textes réglementaires et codes liés à l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption du PANE et demande de mise en œuvre</li> </ul>
			Finalisation diagnostic état environnement et sa gestion en Mauritanie et lancement études thématiques sectorielles ;	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre d'un programme de butanisation en zone rurale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>PARP : butanisation au niveau de 5 collectivités au Brakna et 10 Tagant</li> <li>Poursuite du programme de butanisation, et promotion et pratique d'économie du bois de chauffe : 3000 bonbonnes de gaz;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite du programme de butanisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place par le PARP de 17 dépôts de vente de gaz butane au profit de 17 collectivités, ainsi que 1200 bonbonnes de gaz ont été distribuées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite du programme de butanisation</li> <li>Elaboration et adoption d'une politique de prix du gaz butane avec un accent particulier sur les besoins des populations les plus pauvres</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre des programmes sylvicoles</li> </ul> <p>Intégration de l'environnement comme dimension de tous les projets de développement rural</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Superficies reboisées (Projet Oasis et PARP), Consolidation de 35 sites de reboisement (198 ha), Fixation mécanique des dunes (6.800 mètres linéaires, PGRNP)</li> <li>Projet d'un schéma directeur d'approvisionnement en bois soumis au Comité Interministériel pour approbation</li> <li>Campagnes de reboisement de 4.500.000 plants (10.500 ha), Entretien de 21.000 Km de pare-feux, Ensemencements aériens dans les parties Nord du Trarza, du Brakna ainsi que dans le Tagant</li> </ul> <p>Étude d'impact environnemental réalisée pour le PDU et le PASK et autres programmes et projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des efforts de reboisement, de protection des forêts et d'ensemencement aérien</li> <li>Protection des pâturages (15.000 km de pare feu à réaliser dans le Hodh El Gharbi, Hodh El Chragui, l'Assaba, le Guidimakha, le Gorgol, du Brakna et du Trarza dont 11.040 km par le MDRE) ; Mise en défens</li> </ul> <p>Étude d'impact environnemental des programmes et projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Production de 1.702.000 plants qui a été assurée par la DEAR (1.753 ha reboisés)</li> <li>Ensemencement aérien dans les Wilayas du Trarza, du Brakna, du Gorgol, de l'Adrar et du Tagant</li> </ul> <p>Étude d'impact environnemental des programmes et projets</p>	
<b>Développement urbain</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer un développement urbain planifié et concerté entre tous les acteurs :</li> </ul>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration d'une lettre de politique de développement urbain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration d'une lettre de politique de développement urbain</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision des textes fonciers pour faciliter l'accès à la propriété foncière, notamment pour les pauvres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Publication du décret 2000/85 portant application de l'Ordonnance 83-127 sur la réforme foncière et domaniale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de la révision et de l'adoption des textes juridiques et réglementaires :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En cours d'examen</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approbation du cadre légal et réglementaire du développement urbain</li> <li>Etude sur les goulots d'étranglements du secteur BTP</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision et actualisation des outils de gestion urbaine (cadastre et SDAU)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation et approbation des SDAU de NKTT et NDB</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration de cadastres simplifiés pour les villes de NKTT et de NDB</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Vulgarisation et opérationnalisation des SDAU de NKTT et NDB et des schémas de structures des capitales régionales</li> <li>Inventaire foncier des terrains vacants ou attribués et non mis en valeur à NKTT et NDB et délimitation du DP</li> <li>Mise en place d'un Système d'Information Foncière (SIF) simplifié</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration et mise en œuvre de stratégies de ville pour NKC et NDB et pour les autres capitales régionales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Validation des stratégies concertées des villes de NKTT, NDB et Kaédi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Actualisation des stratégies de développement des villes de NKTT, NDB et Kaédi</li> <li>Elaboration de stratégies de développement pour les villes d'Atar, Kiffa et Zouérat</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluer les SDV NKTT, NDB et Kaédi et élaborer pour ces villes, des plans de développement</li> <li>Elaboration de stratégies de développement pour les villes d'Atar, Kiffa et Rosso</li> <li>Lancement d'une étude sur la définition d'une stratégie de l'habitat en Mauritanie.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'une agence de développement associant tous les acteurs du développement urbain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de l'ADU (Agence de Développement Urbain)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction de 10 blocs latrines dans la zone de relogement d'El Mina</li> <li>Création d'infrastructures et d'équipements collectifs dans le quartier précaire d'El Mina et dans les quartiers lotis et sous-équipés (Dar Naim, Riad et Teyaret</li> <li>Réinstallation sur le site de relogement d'El Mina, des ménages installées sur les emprises des voies projetées dans le cadre de la restructuration</li> <li>Etudes techniques pour la construction d'un centre d'enfouissement des déchets</li> <li>Etudes techniques pour la restructuration et l'aménagement de la zone de pêche artisanale de Nouakchott</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction de 10 blocs latrines dans la zone de relogement d'El Mina</li> <li>Création d'infrastructures et d'équipements collectifs dans le quartier précaire d'El Mina et dans les quartiers lotis et sous-équipés (Dar Naim, Riad et Teyaret</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction de voirie structurante et d'infrastructures économiques</li> <li>Construction de 2269 latrines familiales</li> <li>Constructions dans la Kébba de- 5 écoles primaires ; 3 collèges; 1 centre de santé ; 1 grand marché; 2 marchés de quartier ; 3 aires de stationnement ; un réseau primaire de voirie bitumée de 6,8 km et de 8,8 km de voirie stabilisée</li> <li>Dans les QLSE (Dar naim, Teyaret et Ryad): 12 écoles primaires ; 6 écoles secondaires ; 1 centre de santé ; 8 Marchés de quartiers</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réinstallation sur le site de relogement d'Elmina, des ménages installés sur les emprises des voies projetées dans le cadre de la restructuration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réinstallation sur le site de relogement d'El Mina, des ménages installés sur les emprises des voies projetées dans le cadre de la restructuration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consolidation de la situation des familles réinstallées.</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes techniques pour la construction d'un centre d'enfouissement des déchets</li> </ul>	Etudes techniques pour la construction d'un centre d'enfouissement des déchets	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarrage des travaux de construction du CET</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes techniques pour la restructuration et l'aménagement de la zone de pêche artisanale de Nouakchott</li> </ul>	Etudes techniques pour la restructuration et l'aménagement de la zone de pêche artisanale de Nouakchott	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités des administrations en charge de l'urbanisme et des communes</li> </ul>				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place et équipement des antennes régionales de la DBHU</li> <li>• Audits des communes capitales régionales / exercice 2003 et respect des clauses des contrats de villes.</li> </ul>
- Doter les principales capitales régionales d'infrastructures de base pour le développement économique :				
Mise en œuvre du programme prioritaire d'investissement du PDU pour les capitales régionales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement et finalisation de l'étude sur le programme d'investissement prioritaire</li> <li>• Construction de résidences Administration territoriale dans les 2 hodhs et dans l'Assaba</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarrage du PDU</li> <li>• Extension des directions du Trésor, des Douanes, des Domaines</li> </ul>	Démarrage du PDU Extension des directions du Trésor, des Douanes, des Domaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite du programme PDU</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre du programme de restructuration et de d'équipement des quartiers précaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration de l'ensemble des études techniques indispensables pour le lancement de la phase 1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarrage de l'opération pilote de restructuration de la Kébbé d'El Mina</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consolidation de la situation des familles réinstallées et préparation de la seconde phase du projet.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restructurer et viabiliser les quartiers précaires de NKC et NDB et permettre l'accès de 500.000 personnes aux infrastructures de base (eau, assainissement, électricité, habitat,...) :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de restructuration, Lotissement zone re-casement, Étude APS et APD des programmes d'investissement, Mise en place de la Commission de réinstallation compensation</li> <li>• Etudes et enquêtes préliminaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exécution de la 1ère phase et préparation de la seconde</li> <li>• Démarrage des travaux de construction d'un réseau d'AEP pour la ville de Kiffa</li> <li>• Démarrage à NKTT d'un programme de construction de 400 logements moyen standing (socogim)</li> </ul>	Démarrage des travaux de construction d'un réseau d'AEP pour la ville de Kiffa	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Extension de la restructuration aux quartiers précaires de Toujounine, Dar Naim, Ryad et de NDB</li> <li>• Viabilisation et commercialisation à NKTT de 1376 parcelles</li> <li>• Livraison des logements</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Extension du programme d'accès à l'habitat social selon l'approche d'auto construction (Twize) associant les communautés et les communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite et consolidation de la phase pilote de TWIZE : construction de 460 modules logement et l'octroi de 505 crédits habitat et 793 crédits économiques</li> <li>Etude de la micro finance pour l'habitat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite et consolidation de l'opération TWIZE à NKTT mais aussi en direction des villes secondaires (NDB, Kiffa, Néma, Akjoujt)</li> <li>Démarrage de l'opération « TWIZE-RAAJA » :</li> <li>Démarrage d'un programme de promotion de la pierre taillée pour les travaux de construction en maçonnerie et les aménagements urbains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de 985 modules pièces et plus de 900 modules latrines-clôtures. Formation de 400 ouvriers spécialistes (maçonnerie, peinture, ferraillement...)</li> <li>Octroi de près de 4000 micro-crédits</li> <li>Démarrage d'un programme de promotion de la pierre taillée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite et consolidation de l'opération TWIZE à Nouakchott mais aussi en direction des villes de l'intérieur (Nouadhibou, Kiffa, Néma, Akjoujt) 4000 logements, 10 000 crédits économiques et 150 projets de quartiers.</li> <li>Démarrage de l'opération « TWIZE-RAJAA » : valorisation des matériaux locaux pour la réalisation de modules d'habitat social</li> <li>Poursuite et consolidation du programme de promotion de la pierre taillée d'abord comme opération pilote dans les villes d'Atar, Aïoun et Kiffa.</li> </ul>
- Améliorer l'environnement urbain :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre d'investissement prioritaire d'environnement urbain (ramassage des ordures, des déchets solides, éducation environnementale,...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration d'un programme de gestion de l'Environnement (PGE)</li> <li>Mise en place par le CDHLCPI d'un programme de ramassage et d'évacuation des déchets à Boutilimit et à Maghta Lahjar</li> <li>Validation et mise en œuvre du (PAN/EDD).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation de l'étude sur la stratégie de gestion des déchets solides à NKTT</li> <li>Lancement par le CDHLCPI des opérations « Nadhava » (collecte des ordures ménagères) dans les villes de Néma, Akjoujt, Kaédi et Sélaby</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation de l'étude sur la stratégie de gestion des déchets solides à NKTT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre de la stratégie de collecte et d'enlèvement des déchets solides</li> </ul>
<b>Lutte contre l'exclusion</b>				
- Promouvoir l'insertion sociale des groupes marginalisés et des exclus et favoriser leur intégration dans le processus économique :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite du programme d'insertion des populations vulnérables : handicapés, indigents, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un programme de lutte contre la mendicité à NKTT.</li> <li>Mise en œuvre d'un programme pilote de micro crédit au profit de handicapés diplômés de l'enseignement supérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite et évaluation du programme de lutte contre la mendicité à NKTT</li> <li>Etude sur la protection sociale dans les principaux centres urbains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite et évaluation du programme de lutte contre la mendicité à NKTT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite, consolidation et décentralisation du programme de lutte contre la mendicité</li> <li>Extension et suivi du projet indigence</li> <li>Elaboration, adoption et mise en place de la stratégie nationale de protection sociale</li> </ul>
- Réduire le phénomène d'exclusion en milieu urbain :				

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place, en collaboration avec les ONG, de programmes de protection des jeunes et des enfants en circonstances difficiles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude sur la mise en œuvre d'un « programme orphelinat » au niveau des quartiers précaires de NKTT</li> <li>Continuation du programme « familles productives »</li> <li>Sensibilisation sur la convention relative aux droits de l'enfant et le code du statut personnel avec la collaboration de la société civile (25 000 personnes touchées)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consolidation du programme</li> <li>Poursuite de la réflexion sur la lutte contre la mendicité</li> <li>Etude sur l'insertion des populations carcérales et des « enfants de la rue »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consolidation du programme</li> <li>Mise en œuvre d'un programme orphelinat à Nouakchott</li> <li>Aménagement du parc du marché de la capitale pour abriter des activités menées par des handicapés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement de l'arsenal juridique, éthique, économique en vue d'assurer la protection et la promotion des droits des enfants et des personnes indigentes et handicapées</li> <li>Mise en œuvre du « programme orphelinat » à Nouakchott</li> <li>Renforcement des capacités économiques des familles monoparentales</li> <li>Améliorer les conditions de vie des femmes et des enfants vivant dans des familles en dislocation</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement de systèmes et de méthodologies de ciblage, de collecte et d'analyse des données sur les groupes vulnérables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conduite d'études spécifiques sur la situation des handicapés et les groupes vulnérables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conduite d'études spécifiques sur la situation des groupes vulnérables</li> </ul>		
<p><b>Emploi, micro finance, micro et petite entreprise</b></p>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendre le marché de l'emploi plus incitatif et plus créateur d'emplois:</li> </ul>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Reorganiser et réglementer le marché de l'emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration du projet de révision du code du travail.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption et vulgarisation du code du travail (adoption, mise en place des décrets et arrêtés d'application, mise à jour de la convention collective, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le code de travail est soumis au gouvernement pour approbation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption du code du travail et ses textes d'application</li> <li>Réactualisation et pilotage de la politique nationale de l'emploi</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude des conditions de la mise en place d'un dispositif de placement compatible avec le contexte mauritanien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>conditionnée par l'adoption du code du travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude des conditions de la mise en place d'un dispositif de placement compatible avec le contexte mauritanien</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude de la question d'utilisation de la main d'œuvre étrangère et la mise en place d'une stratégie garantissant à la main d'œuvre nationale de mieux occuper toutes les opportunités de l'économie</li> <li>• Etude des possibilités d'élargir et de mieux cibler les avantages accordés par le nouveau code d'investissement pour les entreprises créatrices d'emploi</li> <li>• Mise en place, par le SIME, d'une base de données, appelée à être mise à jour annuellement, sur les établissements de formation professionnelle et d'enseignement supérieur et sur les employeurs du secteur structuré</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude sur la problématique de l'utilisation de la main d'œuvre étrangère et,</li> <li>• Mise en place d'une stratégie qui garantit à la main d'œuvre nationale d'occuper toutes les opportunités générées par l'économie nationale</li>   <li>• Poursuite des activités de coordination stratégique de la politique de l'emploi</li> </ul>
- Promouvoir l'accès des pauvres, et notamment des femmes, au micro-crédit :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consolidation et extension des programmes de micro-crédit et d'appui aux IMFs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement des études de mise en place d'un cadre stratégique de la microfinance et de la microentreprise en 2001</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation et mise en œuvre de la stratégie nationale de microfinance et celle de MPE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation et mise en œuvre de la stratégie nationale de microfinance et celle de MPE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place du cadre de concertation chargé de la mise en œuvre de la SNMF : BCM, CDHLCPI, APROMI</li> <li>• Elaborer un plan de renforcement des capacités des services de la BCM chargés de la supervision de la microfinance (BCM)</li> </ul>
				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à l'APROMI pour la mise en place de la base de données des IMFs</li> <li>• Etudes thématiques pour la mise en œuvre de la SNMF</li> <li>• Poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions de la SNMF, et renforcement du cadre stratégique.</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les IMFs ont distribué en 2003 environ 8000 microcrédits pour 1,7 milliard d'UM</li> <li>• Consolidation des CECA (comptent pour 600 crédits et 55,7 millions d'UM dans le chiffre total des IMF ; ont permis la création de 1.230 emplois).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exécution des programmes d'activités des IMF en 2004-05</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre du programme annuel du CDHLCPI et du SECF en faveur des IMFs : mobilisation de l'épargne par les IMFs : plus de 120 M.UM de crédits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les capacités des IMFs par des programmes de formation des élus et cadres des IMFs, amélioration conception et mise en œuvre des IEC, alphabétisation fonctionnelle des clients et des adhérents des IMFs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Campagnes IEC et formation des clients et membres des IMF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite du programme de renforcement des capacités des IMF du CDHLCPI</li> </ul>
				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation des 17 IMF féminines encadrées par le SECF ;</li> <li>• Mettre en place un cadre institutionnel favorisant l'émergence et le développement des structures de micro-finance féminines</li> </ul>
				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de la mise en œuvre du programme de capitalisation et d'élargissement des expériences de micro-finance féminine dans la période 2004-2008</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre du programme annuel du CDHLCPI: 180 M.UM de crédits aux IMFs et un renforcement de leurs capacités par la mise à leur disposition de 63 diplômés ; plusieurs sessions de formation ont été organisées (APROMI, CEP...) au profit des IMF sur des thèmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche de la couverture des besoins de financement de 300 M.UM pour les IMFs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• séminaires de formation des élus et cadres des IMF : formation de 71 dirigeants d'IMF à Rosso et Kaédi (APROMI)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Couvrir un besoin de financement de 300 M.UM pour les IMFs</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre du programme annuel du SECF : 1433 AGR ont été financées au profit de 30613 femmes ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer et élargir l'expérience micro-financière du SECF en milieux périurbain et rural.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>recherche de financement pour élargir l'expérience des caisses féminines soutenues par le SECF</li> <li>élargir les expériences réussies de micro-finance féminine aux zones peu ou pas couvertes</li> <li>création au moins de 30 IMF en milieu rural et 15 en milieu péri-urbain</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement des capacités des IMF par la mise en place d'une subvention d'équilibre de 12 M. UM et l'accord de principe pour une deuxième subvention de 18 M. UM (CDHLCPI).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Décaisser et mettre à la disposition des IMF la subvention d'équilibre de 18 M.UM</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Décaisser et mettre à la disposition des IMF la subvention d'équilibre de 18 M.UM (CDHLCPI)</li> </ul>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>OXFAM GB met à la disposition des IMF près de 60 millions UM</li> <li>Evaluation du programme de micro-finance (OXFAM GB)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Généralisation de l'appui d'OXFAM GB aux 13 Nissa Banques existantes</li> <li>Renforcement des AGR au profit des femmes (OXFAM GB)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>la réalisation de l'étude sur la révision du cadre légal et réglementaire (BCM, 2002)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Valider et mettre en œuvre le cadre légal et réglementaire révisé</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Promulgation de la nouvelle loi portant réglementation des IMF</li> <li>mise en place d'un cadre comptable spécifique (BCM, APROMI)</li> <li>mener une étude sur la politique des taux d'intérêts dans le sens de la viabilité et de la pérennité des IMF (BCM)</li> </ul>
	l'élaboration d'un guide méthodologique sur la création des IMF en Mauritanie		<ul style="list-style-type: none"> <li>Diffusion du guide méthodologique</li> <li>formation sur les outils de gestion élaborés dans le guide méthodologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>mise à jour du guide méthodologique en fonction des nouveaux textes législatifs et réglementaires sur les IMF</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>l'élaboration d'un code de déontologie des IMF, par APROMI en 2002</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>mise en application le code de déontologie</li> </ul>	mise en application le code de déontologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>diffuser et appliquer le code de déontologie</li> <li>opérationnalité et respect du code de déontologie des IMF</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>mise en place d'un centre de documentation pour les IMF au niveau de l'APROMI</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>gestion du centre de documentation des IMF au niveau de l'APROMI</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'un Fonds de Maturation pour le renforcement des IMFs en milieux rural et péri-urbain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude de faisabilité du fonds et établissement d'un cadre de mise en œuvre (2001)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place un fonds de garantie/assurance pour les IMF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La SNMPE prévoit la mise en place d'un FDG de d'un FRME ; la SNMF prévoit un FDG ou FAR pour 100.000\$</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude de la possibilité de reconversion des fonds à travers les SNMPE et SNMF</li> <li>Concertation et harmonisation des approches prévues dans les différentes stratégies</li> <li>Reconversion du FAR à travers la mise en œuvre des SNMPE et SNMF</li> <li>Poursuite et consolidation du fonctionnement des fonds spéciaux mis à l'appui du financement des MPE dans le cadre des SNMPE et SNMF</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des programmes d'appui aux coopératives féminines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre de programmes d'AGR financés par le CDHLCPI (Adrar, NKTT, NDB, Assaba, Hodh, Charghui, Hodh Elgharbi)</li> <li>625 AGRs ont été financées par le CDHLCPI au profit de 8248 personnes en 2002</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en œuvre des nouveaux programmes AGRs et consolider les anciens programmes.</li> <li>Mener une étude sur l'impact des AGRs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Anciens programmes consolidés dans le Hodh El Charghui, Brakna, Adra et NDB</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en œuvre des nouveaux programmes AGRs et consolider les anciens programmes.</li> <li>Mener une étude sur l'impact des AGRs</li> <li>Evaluation des programmes mis en œuvre et consolidés</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude sur les barrières à l'accès des femmes au crédit</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Restitution et validation de l'étude sur les barrières</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrage de la réactualisation de la SNPF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finaliser et valider la SNPF, et élaborer son plan d'actions</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Finaliser, valider et mettre en œuvre la SNPF</li> </ul>
- Lutter contre le chômage des jeunes :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de la mise en œuvre du programme d'insertion des jeunes diplômés, en collaboration avec le secteur privé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre du programme d'insertion de 1000 diplômés en partenariat avec le secteur privé</li> <li>Insertion de 1842 diplômés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer des GIE dans le domaine de l'électricité des marchés au profit de 60 diplômés</li> <li>Financer des micro projets au profit de 400 diplômés chômeurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insertion de 790 diplômés</li> <li>140 diplômés ont bénéficié de micro crédits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'une agence nationale de l'emploi</li> <li>Elaboration et mise en œuvre de la stratégie d'insertion des diplômés chômeurs</li> <li>Poursuite des activités d'insertion</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place des bureaux d'orientation professionnelle et des bornes multimédias</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Création de bureaux de placement et d'orientation professionnelle ainsi que des bornes multimédias</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place un fonds d'insertion et d'adaptation professionnelle</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'un Fonds d'insertion et d'Adaptation Professionnelle</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place un fonds de garantie spécifique au crédit aux diplômés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des fonds de garantie ont été mis en place par le CDHLCPI pour promouvoir le micro crédit</li> </ul>	

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mener une étude sur les mécanismes du marché de l'emploi et sur l'efficacité externe des programmes d'insertion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation par le CDHLCPI d'une étude sur l'insertion des diplômés chômeurs</li> </ul>	
- Développer la formation professionnelle des jeunes sans qualification et favoriser l'accès des femmes à la formation professionnelle				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en opération de 3 centres régionaux de formation professionnelle (Kiffa, Néma, Atar)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en fonction de 5 centres régionaux, de formation CFPP (kiffa, Néma, Atar Aioun, Tidjikdja)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achever les travaux de construction de deux nouveaux centres de formation à Aleg et Kaédi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrage des activités des CFPP d'Aleg et Kaédi</li> <li>Construction d'un CFPP à Akjoujt</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'un CFPP à Akjoujt et Zouérate</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Consolidation et extension du programme de formation, y compris les unités mobiles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre en 2001 de programmes de formation qualifiante et gestion de la MPE (GERME) au profit de 370 femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre de programme de formation professionnelle de 5000 personnes</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de la mise en œuvre du programme de formation des 5.000 personnes à l'intérieur du pays</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>En 2002, 730 personnes ont été formées dont 500 à travers les unités mobiles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concevoir et mettre en œuvre un programme de formation qualifiante au profit des femmes pauvres en milieu péri urbain et rural</li> <li>Former 400 femmes en gestion de micro entreprises- et les insérer dans la vie active à travers des micro crédits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>150 femmes sont formées par le SECF en gestion des AGR ;</li> <li>10 femmes dans la gestion des petits projets ;</li> <li>153 promoteurs sont formés en gestion des entreprises y compris des femmes (GERME)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de programmes ciblés de formation professionnelle</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Former 200 femmes sur les techniques de transformation et de commercialisation des produits de la pêche artisanale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation de 100 femmes dans le domaine de la transformation des produits de pêche artisanale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation en gestion de 150 entrepreneurs dont 100 patrons pêcheurs,</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre de programmes de formation et d'emploi dans les petits métiers (bâtiment, petite transformation de produits de l'agriculture et de l'élevage,...) pour tous les centres de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement des CFPP et mise en place d'un système d'incitation des formateurs</li> <li>Mise en œuvre de programmes de formation qualifiante</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite par le CFPP de NKTTT de la réalisation de projets communautaires dans le cadre du partenariat avec l'AFPA</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement des CFPP et mise en place d'un système d'incitation des formateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la qualité et quantité des professionnels de la formation professionnelle (formateurs, encadreurs...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration d'un cadre conceptuel pour la FTP Mise en place du FAP-FTP (INAP-FTP)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un statut des formateurs des CFPP</li> <li>création de nouvelles filières FTP</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place un système de suivi des sortants de la Formation Technique et Professionnelle(FTP)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un système de suivi des sortants de la FTP</li> <li>Mise en place d'une base de données sur la FTP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi des sortants de la FTP</li> <li>Réalisation d'une enquête sur les sortants de la FTP pour l'année 2003</li> </ul>	
- Promouvoir l'artisanat et la petite et micro entreprise :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration et mise en œuvre du Code de l'artisanat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration d'une étude sur le code de l'artisanat et nouveau code pour le secteur de l'artisanat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>mise en application du nouveau code de l'artisanat</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de la Chambre des métiers</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place du schéma organisationnel et de la chambre des métiers</li> <li>Création de 10 nouvelles caisses d'épargne et de crédit des artisans (CECA)</li> <li>Mener un programme de formation pour les artisans traditionnels</li> <li>Elaborer une stratégie d'exportation des produits de l'artisanat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Validation de la Chambre des métiers,</li> <li>Ouverture antennes Sebkhya, Maghama et M'bout</li> <li>Accords avec partenaires étrangers pour participation des artisans mauritaniens aux foires internationales.</li> <li>Confection d'un répertoire des articles de l'artisanat mauritanien ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>mise en application validation de la nouvelle organisation des CECA avec une organisation faitière constituée par la chambre des métiers</li> <li>Ouverture et Extension de nouvelles caisses de crédit des artisans (CECA)</li> <li>En 2004, le BAPEM envisage la formation technique de 82 personnes.</li> </ul>
<b>AXE 3 : LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET L'EXPANSION DES SERVICES DE BASE</b>				
<b>Éducation, alphabétisation :</b>				
<b>Enseignement fondamental (EF)</b>				
- Porter le taux d'accès à la 1 <sup>ère</sup> année de l'EF à 100% en 2004 et réduire les disparités d'accès entre régions et entre genres :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Systématisation des écoles à cycle complet à travers la construction de 1.533 classes et la réhabilitation de 564 autres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1.880 salles construites ou en cours de réalisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Extension du nombre d'écoles à cycles complet</li> <li>Construction de 900 salles de classes</li> <li>Ouverture de 200 cantines</li> <li>Etude sur les causes d'abandon de filles et attribution de prix aux lauréates</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'écoles à cycle complet est passé de 525 à 552 écoles</li> <li>1297 salles de classe en cours de réalisation</li> <li>attribution des prix aux lauréates réalisée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Extension du nombre d'écoles à cycles complet</li> <li>Construction de 700 salles de classes</li> <li>Ouverture de 200 cantines</li> <li>Etude sur les causes d'abandon des filles</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Recrutement d'instituteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>454 enseignants recrutés ; 1.300 en cours de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement du nombre d'enseignants bilingues</li> <li>Formation de 650 instituteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recrutement de 650 enseignants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recrutement de 650 enseignants/an</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Institution de primes pour les enseignants dans les zones défavorisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>35% des enseignants en ont bénéficiés</li> <li>Identification et attribution de primes pour les enseignants affectés dans les zones défavorisés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Attribution des primes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Attribution des primes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de la politique d'incitation aux enseignants des zones éloignées</li> </ul>
- Améliorer la qualité et lutter contre les disparités de résultats, en particulier dans les zones rurales défavorisées :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotation de toutes les écoles en matériel pédagogique, Équipement de toutes les écoles en tables-bancs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>980 000 manuels, 10 000 kits pédagogiques et 180.600 tables bancs distribués à toutes les écoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotation des écoles en infrastructures et équipements didactiques de base et des outils standardisés de gestion</li> <li>Elaboration et mise en oeuvre d'une nouvelle politique de manuel scolaire</li> <li>Poursuite du processus de conception et d'édition des outils pédagogiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotation des écoles en infrastructures et équipements didactiques de base et des outils standardisés de gestion</li> <li>Les TDR ont été élaborés ainsi que l'appel d'offres relatif à la politique du manuel lancé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Validation de la politique du manuel</li> <li>Conception des outils pédagogiques</li> <li>Développement des coins de lecture</li> </ul>
- Améliorer le niveau des enseignants :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation continue des enseignants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Professionnalisation de la formation initiale et amélioration du niveau linguistique, Organisation de sessions de formation sur le multigrade et grands groupes au profit de 1.500 enseignants, Reconversion linguistique : enquête d'identification de 2.400 enseignants, Formation pilote sur les nouveaux programmes de 135 enseignants</li> <li>7.500 enseignants et inspecteurs formés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement de la formation technique et pratique des équipes d'encadrement des ENI</li> <li>Poursuite du processus de professionnalisation de la formation des inspecteurs, d'expérimentation et de validation des nouveaux programmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Voyage d'études au profit des directeurs d'études des 2 ENIS et du chef de service des examens</li> <li>Référentiel élève inspecteur et module de formation réalisés</li> <li>Généralisation des nouveaux programmes 2eme et 5af réalisée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement formation continue ENI, Inspecteurs et directeurs écoles</li> <li>Expérimentation et généralisation des nouveaux programmes ;</li> <li>Professionnaliser la formation ENI; des inspecteurs Poursuite de la formation linguistique (1260 instituteurs)</li> </ul>
<b>Enseignement secondaire</b>				
- Développer l'enseignement secondaire du premier cycle pour encourager l'expansion de l'enseignement de base :				

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction et réhabilitation de salles de classe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>17 collèges et 2 extensions en cours de construction, lancement études techniques pour 38 collèges à l'intérieur du pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction et équipement de nouveaux collèges, réhabilitation extension et équipement d'établissements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction et équipement de 8 nouveaux collèges, réhabilitation extension et équipement de 2 autres.</li> <li>Réalisation d'études en besoin de réhabilitation et d'extension de tous les établissements secondaires.</li> <li>Travaux de construction en cours pour 7 nouveaux collèges.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction et équipement de 16 nouveaux collèges,</li> <li>Mise en œuvre du programme de réhabilitation, extension et équipement des établissements secondaires</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer une offre suffisante pour permettre la continuité de la scolarité notamment pour les filles des zones défavorisées :</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des actions visant à améliorer l'équité entre genre</li> <li>Mise en place d'un fonds d'appui aux écoles privées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un système d'assistance matérielle aux filles nécessiteuses</li> <li>Sensibilisation sur le comportement négatif et les stéréotypes discriminatoires</li> <li>Création de la direction de la promotion de l'enseignement privé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des actions visant à améliorer l'équité entre genre</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Recrutement de professeurs du premier cycle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>698 professeurs formés et recrutés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recrutement d'élèves professeurs affectables à la rentrée 2004</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recrutement de 150 élèves professeurs affectables à la rentrée 2004/05</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recrutement de 150 élèves professeurs affectables à la rentrée 2005/06</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la qualité et les conditions de l'enseignement, en particulier dans les zones rurales et améliorer les résultats aux examens :</li> </ul>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Équipement de tous les établissements en tables-bancs, Acquisition d'équipements informatiques et de mallettes pédagogiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>26435 tables bancs distribués</li> <li>Lancement de la dotation en table-bancs et en kits pédagogiques de tous les établissements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction et équipement de 2 labos et d'une salle Internet à l'ENS</li> <li>Acquisition de calculatrices et de kits de géométrie, construction de l'atelier des sciences...etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'études relatives à la construction de 2 laboratoires et d'une salle Internet à l'ENS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction et équipement de 2 labos et d'une salle Internet à l'ENS</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation continue des enseignants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>formation continue des professeurs, directeurs, bibliothécaires et inspecteurs</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation continue des professeurs en charge de la 1ère année du secondaire</li> <li>Recyclage linguistique des professeurs arabophones de disciplines scientifiques</li> </ul>
<b>Enseignement technique et professionnel (ETP)</b>				

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
- Améliorer la qualification de la main d'œuvre et assurer une meilleure insertion des populations rurales dans l'économie :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction et réhabilitation de centres de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création de 2 centres régionaux de FP à Aioun et Tidjikja</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réhabilitation/extension établissements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création de deux centres de formation professionnelle (Kaédi et Aleg)</li> <li>Extension des sections de formation à Sélibaby, Atar et Nouakchott.</li> <li>Mise en place du CNFTP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réhabilitation et extension des établissements de formation</li> <li>Achèvement des travaux de construction de l'INAP-FTP</li> <li>Création de deux CFPP ( Akjoujt et Zoueirat)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Acquisition d'équipements spécialisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Equipement des 2 centres régionaux créés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place du Renforcement de l'INAP-FTP (Acquisition complément des équipements, Consolidation des unités techniques)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acquisition des équipements et moyens de transport dans le cadre du PNDSE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acquisition des équipements pour les établissements de formation</li> <li>Poursuite de financement des actions de formation par le FAP-FTP</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation de formateurs de l'ETP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recrutement des formateurs pour les centres créés</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration du plan de formation et perfectionnement des formateurs</li> <li>Formation initiale de 2833 jeunes dans les CFPP et LETP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exécution du plan de formation des formateurs</li> <li>Formation des tuteurs et maîtres d'apprentissage</li> </ul>
<b>Enseignement supérieur (ES)</b>				
- Assurer une meilleure adéquation formation-emploi :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Acquisition de matériel pédagogique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identification technique du matériel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acquisition du matériel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acquisition en cours de 5000 ouvrages pour les bibliothèques des établissements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des établissements</li> <li>Construction du Campus universitaire</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Étude de l'offre de formation supérieure, sa qualité et sa pertinence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concertation avec le secteur privé, Mise en place du dispositif d'enquête et de filières professionnelles courtes</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation d'un atelier de concertation entre tous les partenaires publics et privés sur le thème de la restructuration de l'ENSUP</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Introduction de mesures visant l'amélioration de la qualité de l'ES</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration d'un manuel de procédures pour un fonds national d'appui à la recherche scientifique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place du fonds d'appui à la recherche scientifique</li> </ul>
<b>Gestion centrale</b>				
- Améliorer le pilotage du système et renforcer la planification, la gestion et la coordination :				

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction d'une carte scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration et application de critères de gestion et de fonctionnement des établissements publics</li> <li>• Application de critères de création d'établissements et réorganisation du réseau scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elargissement du champ expérimental de la carte scolaire</li> <li>• Poursuite du processus de renforcement des capacités institutionnelles de la DRP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projection des écoles sur support géographique.</li> <li>• TDR élaborés et besoin en appui technique identifié pour la généralisation du processus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un service chargé de la carte scolaire au niveau central à la DRP et d'antennes régionales dans les DRENs</li> <li>• Poursuite du processus de renforcement des capacités institutionnelles de la DRP</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un système de gestion du personnel adapté et performant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Critères élaborés, validés et appliqués</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement d'un Système d'Information Généralisé de l'Education</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration des TDR et AO lancé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modernisation et décentralisation de l'Administration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption d'un nouvel organigramme pour le MEN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décentralisation des procédures et délégation des responsabilités appropriées aux Directions Régionales de l'Education Nationale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création et implantation des Directions régionales de l'éducation nationale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités institutionnelles des administrations centrale et régionales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equipement des DREF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de procédures de gestion participative notamment des outils pédagogiques et d'un système de subvention pour l'amélioration des performances scolaires dans les écoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Edition d'un guide de gestion des établissements secondaires et d'un guide de réglementation scolaire.</li> <li>• Développement d'un système de gestion pédagogique basé sur les résultats en vue d'améliorer la gestion des examens.</li> <li>• Elaboration en cours d'un décret relatif à la mise en place d'une commission de révision des examens -concours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place des procédures de préparation de la rentrée scolaire au secondaire</li> <li>• Mise en place du système de Régulation de Flux entre le 1<sup>er</sup> cycle et le 2<sup>e</sup> cycle</li> <li>• Régulation Accès Candidats aux Examens du Secondaire</li> <li>• Mise en œuvre des outils de gestion au fondamental;</li> <li>• Incitation des maîtres à sujétions particulières;</li> </ul>
<b>Alphabétisation</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement d'une alphabétisation adaptée :</li> </ul>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conception et production de manuels d'alphabétisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conception de 4 manuels, Révision de fascicules pour l'alphabétisation fonctionnelle, Production de 8000 manuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision et validation des programmes d'alphabétisation</li> <li>• Elaboration de manuels et guides d'alphabétisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Edition et distribution de 453000 exemplaires de manuels d'alphabétisation</li> <li>• Elaboration du manuel de procédures du Fonds Alpha</li> <li>• Elaboration de guides d'appui aux mahadras</li> <li>• Création d'une commission nationale d'alphabétisation</li> <li>• Elaboration d'un nouvel organigramme fonctionnel pour le département</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impression et distribution de 60000 manuels d'alphabétisation</li> <li>• Application du nouvel organigramme du département</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un système d'incitation du personnel alphabétiseur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation des salaires des alphabétiseurs</li> <li>Recrutement de 136 alphabétiseurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation des alphabétiseurs</li> <li>Mise en place du Fonds d'Appui</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place du Fonds d'appui alphabétisation</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>La contribution des Mahadras à l'effort d'alphabétisation</li> </ul>	Préparation d'une fiche technique pour appuyer l'identification des mahadras ayant les capacités requises pour contribuer à l'effort d'alphabétisation, Identification des mahadras qui auront à exécuter le programme d'alphabétisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration de programmes alpha-base à mettre en œuvre par les Mahadras</li> <li>Réalisation des études : (unités mobiles, passerelles, IEC, formation personnel)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Eclairage de 120 Mahadras en énergie solaire</li> <li>Séminaire de sensibilisation et de formation des Chefs de Mahadras</li> <li>Réalisation études (unités mobiles alpha, IEC, passerelles et plan de formation du personnel)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Eclairage solaire de Mahadras pilotes.</li> <li>Construction de 40 salles d'alphabétisation</li> <li>Formation des formateurs des CFP de Mahdras (Atar, Néma et Nouakchott)</li> <li>Exécution du plan de formation du personnel</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre des programmes d'alphabétisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Alphabétisation de 116 000 personnes</li> <li>Recrutement de 330 alphabétiseurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision et validation des programmes alphabétisation</li> <li>Elaboration de manuels d'alphabétisation</li> <li>Poursuite du programme d'alphabétisation avec le CDHLPI</li> <li>Poursuite du programme avec la BID</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite du programme utilisation 500 diplômés chômeurs comme alphabétiseurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrage d'actions expérimentales mobiles</li> <li>Implication de nouveaux partenaires : Partis politiques, corps constitués, ong, coopératives</li> <li>Poursuite du programme d'appui insertion-diplômés comme alphabétiseurs, administrations...</li> </ul>
<b>Santé, nutrition</b>				
- Améliorer les services de santé fournis aux populations, en particulier les plus pauvres et réduire la morbidité et la mortalité liées aux principales maladies :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement de l'offre d'un paquet minimum de soins visant à assurer la prise en charge de la santé maternelle et infantile et répondant aux principaux problèmes de santé, à tous les niveaux de la pyramide sanitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>34 PS réceptionnés, 15 achevés, 5 en finition, Travaux de 5 hôpitaux ont démarré, 2 dont dossiers en cours d'approbation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction de 80 PS et 3 CS, Poursuite de la réhabilitation en cours de 7 Hôpitaux régionaux, Equipement des 7 HR et de la Clinique de porte, Lancement de la const. d'une unité chirurgicale à l'HCZ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>62 PS réceptionnés, 3 CS achevés, 14 PS en cours de construction, Equipements de 54 PS et 34 CS, en cours d'acquisition de 29 autres PS, Réception d'équipements complets de 7 HR et la clinique de cardiologie de l'HCZ, Equipements attendus pour la clinique de porte du CHN et du CNP, Réhabilitation achevée des 7 Hôpitaux, Construction de la clinique de cardiologie de LHCZ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adopter et publier et mettre en œuvre les plans de développement des infrastructures sanitaires, des équipements, et une stratégie de référence recours</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adopter les statuts particuliers des personnels de santé</li> <li>• Construction et équipement de : 73 PS, 3 CS, 3 HR ; Réhabilitation de : 120 PS, 35 CS ; Equipement de : 26 PS, 33 CS ; Unité cardiologique HCZ ; équipements spécialisés pour le CHN ; Acquisition de : 25 ambulances et, 50 véhicules tout terrain</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation en cours de 24 résidents de l'institut national des spécialités médicales dont 12 pédiatres et 12 gynécologues obstétriciens et au</li> <li>• Recrutement de 127 cadres dont 14 médecins, 2 chirurgiens, 1 spécialiste ORL ; Sortie d'une promotion de l'ENSP composée de 34 sages femmes, 75 Infirmiers d'état, 100 Infirmiers médicaux sociaux et 102 accoucheuses auxiliaires</li> <li>• Formation en cours de 390 personnels dont 200 IMS, 100 IDE, 60 SFE, 18 techniciens de laboratoire et 12 techniciens de radiologie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de la formation de 390 personnels de santé à l'ENSP</li> <li>• Engagement d'une nouvelle promotion de chirurgiens à l'INSM et poursuite de la formation des pédiatres et des gynécologues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation en cours à l'ENSP de 610 personnels</li> <li>• Formation en cours de 17 personnels</li> <li>• Sortie d'une promotion de 12 pédiatres et 5 gynécologues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation à l'INSM de 36 médecins spécialistes et de 40 médecins en santé publique</li> <li>• Formation à l'ENSP de : 300 infirmiers et sage femmes, 200 Accoucheuses Auxiliaires, 60 nutritionnistes, Recrutement de 180 personnels</li> </ul>
				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adopter et appliquer des mesures de subvention de l'utilisation des services de santé destinés aux groupes cibles, et de l'utilisation de certains produits essentiels de santé</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration et adoption d'un projet de Décret sur les primes de zones et de technicité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de la mise en œuvre des primes de zones et de technicité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les primes de zone ont été effectivement payées en 2003 au titre de 2002 et 2003</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paiement trimestriel de prime de zone pour le personnel de santé en impliquant les comités de santé et les autorités locales</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place effective de la CAMEC depuis Août 2002</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Equiper le laboratoire de contrôle de la qualité des médicaments</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Equiper le laboratoire non encore acquis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Restructurer la CAMEC et les dépôts pharmaceutiques régionaux</li> <li>Adopter la loi pharmaceutique et le décret sur l'enregistrement des médicaments</li> <li>Mise en place du Laboratoire de contrôle de qualité de médicaments</li> <li>Mettre en place des mécanismes efficaces (outils de gestion, procédures d'approvisionnement) pour assurer la qualité des médicaments génériques mis sur le marché local</li> </ul>
- Renforcer l'équité, la qualité, l'efficacité et l'accessibilité durable aux soins essentiels :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sécurisation et extension du système de recouvrement des coûts à tous les niveaux de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement à titre expérimental de certaines formes de mutualisation</li> <li>Étude d'évaluation et révision des textes du système de recouvrement des coûts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de la contractualisation et extension de l'expérience du forfait sur les partages de risques à une autre région en plus de Nouakchott</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contractualisation effective</li> <li>9 mutuelles en gestation au niveau de 5 wilayas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expérience forfait hors Nouakchott prévue en 2004 au HCG et Gorgol</li> <li>Adopter l'arrêté définissant le mandat et la composition des comités de santé (incluant obligatoirement des femmes)</li> <li>Mettre en place et rendre fonctionnels 50% de comités et conseils de santé</li> <li>Adopter et appliquer une tarification harmonisée des médicaments du système de recouvrement des coûts des prestations de santé</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Étude et mise en place d'un système de prise en charge des indigents en collaboration avec les départements concernés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration de textes réglementaires du SRC qui prévoient des proportions pour la prise en charge des malades indigents au niveau des structures de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement du projet d'indigence au niveau des 2 Hodhs : Mise en application du décret et arrêtés relatifs au SRC et prévoyant la prise en charge gratuite des indigents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet d'indigence achevé en octobre 03, résultats satisfaisants</li> <li>Décret et Arrêtés signés et disponibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Extension du projet indigence à d'autres régions</li> <li>Application des textes prévoyant la prise en charge gratuite des indigents</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Implication des usagers et des communautés les plus pauvres dans les décisions de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision des textes relatifs à la gestion des structures régionales et périphériques de santé</li> </ul>			
- Améliorer la prévention contre le VIH/SIDA :				

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement en équipement des formations sanitaires périphériques pour les rendre capables d'assurer la prévention et la prise en charge des infections opportunistes, développement du dépistage conseil pour le SIDA dans les centres de santé de catégorie A</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition de 8 banques de sang et mise en place de 2 unités de dépistage pour Kiffa et Nouakchott</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre du plan sectoriel de la santé dans le cadre de la lutte contre le Sida</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plans sectoriels élaborés</li> <li>• Mise en œuvre en cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre des plans sectoriels des différents départements</li> <li>• Acquisition de banques de sang pour l'ensemble des HR</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en charge psycho-médico-sociale des personnes vivant avec le VIH/SIDA</li> </ul>	Formation des médecins, psychologues et sage-femmes des hôpitaux et centres de santé à la prise en charge psycho-médico-sociale des personnes vivant avec le VIH/SIDA, Formation de médecins, infirmiers et sage-femmes à la prise en charge correcte des infections opportunistes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation du personnel de santé à la prise en charge des PVVS et des infections opportunistes</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en Œuvre du PNLS</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer le pilotage, la planification et la gestion du secteur :</li> </ul>				

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Achèvement de l'étude sur les coûts et performance du secteur de la santé et mise en œuvre de ses recommandations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue des dépenses publiques de santé, et prise en compte de ses recommandations dans l'élaboration du CDMT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre du POAS, évaluation du PDS 1998-2002 et actualisation du CBMT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>POAS Mis en œuvre</li> <li>Evaluation du PDS en cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre PBA 2004 –2005</li> <li>Evaluation du PDS</li> <li>Réviser et adopter l'organigramme du Ministère de la Santé</li> <li>Elaborer des contrats de performance avec les directions du Ministère de la santé, les Directions régionales de la promotion sanitaire et sociale et les établissements de santé</li> <li>Réviser la législation et la réglementation concernant le secteur pive santé</li> <li>Impliquer le secteur prive et la société civile dans la mise en œuvre de la politique de santé (contractualisation)</li> <li>Adopter des mécanismes de budgétisation incluant les recettes du système de recouvrement des coûts (SRC)</li> <li>Adopter et publier le plan de développement des ressources humaines</li> <li>Elaborer et adopter une nouvelle politique sectorielle 2005-2010</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place du budget-programme et d'un système de suivi de son exécution</li> </ul>	Elaboration d'un CDMT 2002-2004, et Organisation d'ateliers régionaux et inter-régionaux de planification 2002-2004			<ul style="list-style-type: none"> <li>Actualisation du CDMT</li> </ul>
- Améliorer l'état nutritionnel des populations :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre du programme de nutrition communautaire TAGHDIYA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ouverture de 46 centres de CNC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de la mise en œuvre du projet TAGHDIYA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet TAGHDIYA en cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendre opérationnelle : CNC &amp; CREN</li> <li>Elaboration d'une stratégie de mobilisation sociale</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Extension des centres de récupération des enfants mal nourris</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrage de la réhabilitation de 14 CREN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Extension des centres de nutrition communautaires et des CRENs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ouverture de : 381 CACs, 70 CRENs</li> <li>Formation du personnel sur la nutrition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption et mise en place de la politique de nutrition</li> <li>Mise en place des mécanismes efficaces de coordination intersectorielle</li> <li>Enquête sur TDCI, carences en Fer et Vit A</li> <li>Adoption de la loi sur le sel iodé</li> </ul>
<b>Eau potable</b>				
- Promouvoir une gestion concertée des ressources en eau dans une perspective de développement humain durable :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réforme du secteur de l'eau : révision du cadre législatif et réglementaire, Mise en place de mécanismes de régulation, Réforme du MHE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet de code de l'eau préparé</li> <li>Création des institutions suivantes : DHA, ANEPA, CNRE, SNDE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de mise en œuvre de la réforme du secteur de l'eau, mise en place du cadre législatif, réglementaire et normatif</li> <li>Réalisation des études de la réforme du secteur de l'eau et de l'assainissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consultation juridique pour l'examen du Projet de code de l'eau</li> <li>Etude de Diagnostic de la situation de la SNDE</li> <li>Elaboration de deux plans régionaux d'investissement (Brakna, Hodh Charghi)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Principaux textes d'application</li> <li>Création d'une société nationale de forages (SNF)</li> <li>Transfert des ateliers de forages de la DHA à la SNF</li> <li>Rendre opérationnelles les services régionaux de l'hydraulique</li> <li>Elaboration et mise en œuvre du plan de reconversion du personnel de fonçage de puits de la DHA</li> <li>Adoption et mise en œuvre de la stratégie de S&amp;E pour le secteur de l'eau et l'assainissement et code de l'eau</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Conduite de l'étude sur la gestion de l'eau et de l'étude sur la tarification économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conduite de l'étude sur la gestion de l'eau et de l'étude sur la tarification économique</li> <li>Installation de la base de données des réseaux AEP en milieu rural et semi-urbain à l'ANEPA</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Perfectionnement des systèmes de la base de données réseaux</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude sur les ressources en eau et notamment des zones défavorisées (exécution de sondages et de reconnaissance cartographique,...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparation de l'étude hydrogéologique pour l'AEP d'ATAR</li> <li>Démarrage des inventaires des points d'eau du Brakna</li> <li>Achèvement de l'étude de la région de Boulenouar</li> <li>Poursuite des études des oasis de l'Adrar et du Tagant</li> <li>Finalisation de la phase I de l'étude du Dhar</li> <li>Appui développement de la base de données sur les points d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite du Programme d'études sur les ressources en eau par le CNRE</li> <li>Achèvement des inventaires des points d'eau du Brakna</li> <li>Etudes hydrogéologiques de l'Awker, Adrar, Tagant, Tiris-Zemmour</li> <li>Lancement du DAO des études hydrogéologiques pour l'AEP d'ATAR</li> <li>Réalisation de la phase II de l'étude du Dhar</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement du DAO des études hydrogéologiques pour l'AEP d'ATAR</li> <li>Achèvement des inventaires des points d'eau du Brakna</li> <li>Démarrage des études hydrogéologiques de l'étude de l'Awker</li> <li>Suivi de la nappe du Trarza</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation de l'étude hydrogéologique pour l'AEP d'ATAR</li> <li>Inventaire et évaluation de redimensionnement des réseaux piézométriques</li> <li>Achèvement des études hydrogéologiques de l'Aouker, Adrar, Tagant, Tiris-Zemmour, Boulenouar</li> <li>Réactualisation de l'inventaire des points d'eau en Mauritanie</li> <li>Mise en place d'un réseau piézométrique national d'observation</li> </ul>
- Améliorer l'offre et l'accès à une eau potable suffisante et de qualité :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Recherche de financement du projet Aftout-Es-Saheli selon BOT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration de l'APS et accord de principe du FADES pour participer au financement</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de l'assistance technique et de l'Ingénieur Conseil pour le projet Aftout Es Saheli</li> <li>Analyse des offres du projet Aftout-Es-Saheli</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concertation avec les partenaires pour le financement du projet Aftout-Es-Saheli</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bouclage du financement du projet Aftout -Essaheli</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement bouclé du projet Aftout Es-Saheli (220 millions US \$)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préqualification des entreprises et Lancement AO des travaux du projet Aftout Es Saheli</li> <li>Lancement des travaux de contrôle et suivi du Projet Aftout Ess- Saheli</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des programmes d'investissement public dans le secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation du Plan d'investissement 2002 – 2012 et du Programme prioritaire 2002 – 2007</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>mise en oeuvre du plan d'investissement prioritaire, lancement des plans régionaux d'investissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>20 forages réalisés dans le cadre du Projet Ver de Guinée dans le Brakna et H. Echarghi.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de 20 forages pour la lutte contre le ver de Guinée</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de 40 points d'eau, 20 AEP et 44 puits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achèvement de l'AEP de la ville de Kiffa</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation à 96 % de l'AEP de la ville de Kiffa</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achèvement des travaux de l'AEP de Kiffa</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de l'extension de l'AEP de Tintane, Création AEP Boumdeid et Jelwe.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude de faisabilité de 24 AEP au Guidimaka Gorgol (DHA/AFD)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de 37 AEP solaires (eau de l'espoir)/FED/DHA</li> <li>Réalisation de 30 nouveaux AEP solaire et réhabilitation de 12 systèmes (prs2) FED/DHA</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Extension du réseau AEP de Tiguent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de 66 forages en milieu rural, de 13 points d'eau, de 25 AEP et des réseaux AEP Fondou, Bombri</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>62 points et 6 réseaux en cours au niveau ; 26 forages équipés de stations de pompage rurales pour le Programme d'urgence 2002 ; réalisation des réseaux AEP Fondou, Bombri</li> <li>2 réseaux d'AEP à Adel Bagrou et Fom Gleita</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobilisation des ressources en eau pour 24 AEP au Gorgol et Guidimaka (DHA/AFD)</li> <li>Lancement des travaux pour la réalisation de 53 forages et 6 AEP pour la lutte contre le ver de Guinée (phase II) DHA/JICA</li> <li>Réalisation AEP de Dieuk (Trarza), Lougueré (Gorgol) DHA/SCAC-FSD</li> <li>53 forages, 6 AEP/ver de guinée/ DHA/JICA</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achèvement du Projet 9 villes et des AEP de Kaédi, Mederdra et Nouadhibou.</li> <li>Achèvement des lots (1,2,3,4) de l'AEP de Nouadhibou /SNDE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exécution du renforcement et de l'amélioration de l'AEP de Nouakchott</li> <li>Travaux de renforcement de l'AEP d'ATAR.</li> <li>Réalisation de la phase d'urgence de l'AEP de Nouakchott</li> <li>Etude de l'AEP de M'Bout</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux de renforcement de l'AEP de Nouakchott réalisés à 80% et programme d'urgence à 100%</li> <li>Travaux de renforcement de l'AEP d'ATAR</li> <li>Etude de l'AEP de M'Bout</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Porter la production d'eau à Nouakchott à 50 000 m<sup>3</sup> /jour ( SNDE)</li> <li>Réalisation des extensions de réseaux des villes de Tidjikja , Aleg, Kaédi et Boghé</li> <li>Exécution à 100% du réseau de distribution du quartier périphérique d'Elmina</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Recherche du financement de l'étude du schéma directeur de distribution d'eau potable de Nouakchott</li> <li>Exécution du projet de réhabilitation de l'AEP de Rosso</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement de l'étude du schéma directeur de distribution d'eau potable de Nouakchott</li> <li>Lancement de consultation pour la réhabilitation de l'AEP de Rosso</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>AEP de la ville de M'bout à partir du barrage Fom Legleita ; Rosso ; de Nouadhibou</li> <li>Achèvement des travaux du PDU</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réhabilitation de 9 puits et l'approfondissement de 4 puits dans la zone de Magtalagjar</li> <li>Construction de 48 bornes fontaines à Nouakchott</li> <li>Réalisation de l'AEP de Fom Legleita et Adel Bagrou</li> <li>Réalisation de 4 forages et de 2 puits en ADRAR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de 45 mini- projets d'amélioration des conditions d'approvisionnement en eau des populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>47 opérations comprenant les réalisations de : 4 mini réseaux d'eau, 5 extensions AEP , 11 forages, 13 puits, 14 réhabilitations de puits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude pour la réalisation de points dans les frontières du Sud Est</li> <li>Réalisation de points sur l'axe Tichit – Tidjikja</li> <li>Réhabilitation des bornes fontaines et distribution de 3000 fûts d'eau à Nouakchott</li> <li>Alimentation en eau du chef lieu commune Radhi (H. Gharbi), de Ndiago, Birette et 10 localités cotières Trarza</li> <li>Réalisation de 20 puits (Guidimaka)</li> <li>Extension de l'AEP de F'dérick</li> <li>Poursuite des programmes d'approvisionnement en eau potable</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Implication du secteur privé dans le financement, la gestion et l'entretien des infrastructures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création ANEPA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Extension et renforcement de 6 chefs lieux de moughataa</li> <li>Réalisation d'un réseau AEP à Ould Egueile</li> <li>Renforcement AEP Tounguad, Lexseiba, Ouad Elgharig</li> <li>Réalisation de 8 AEP dans le programme spécial du Brakna</li> <li>Extension et renforcement du réseau de Magtalahjar</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Extension et renforcement en cours de 6 chefs lieux de moughataa</li> <li>Réalisation d'un réseau AEP à Ould Egueile</li> <li>Renforcement AEP Tounguad, Lexseiba, Ouad Elgharig</li> <li>Réalisation de 8 AEP dans le programme spécial du Brakna</li> <li>Extension et renforcement du réseau de Magtalahjar</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement et modernisation de 100 réseaux d'eau</li> <li>Remise en état de 100 pompes manuelles</li> <li>Mise en oeuvre des résultats de l'étude tarifaire en milieu rural et semi-urbain</li> <li>Lancement de l'étude sur le plan de développement de l'ANEPA</li> <li>Adoption du plan pour l'amélioration du system de gestion et maintenance d'AEP</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Installation de pompes à pédale</li> <li>Renforcement de système d'AEP de localités dans le Trarza</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à niveau des infrastructures dans 6 zones de projets isolés</li> <li>Renforcement des capacités du Secteur Privé de l'eau potable</li> <li>Travaux d'application sur les énergies éoliennes et photovoltaïques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Attribution de contrat pour la mise des réseaux d'eau (Tichit, Bir Moghreïn, Oualata, Tamchekett)</li> <li>Lancement de l'étude des capacités du secteur privé et d'un programme d'appui</li> <li>Réseau AEP Beguemoune, et PK7 Rosso</li> <li>Extension réseau Matamoulana</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Délégation de la gestion de 5 réseaux d'eau</li> <li>Lancement d'une étude de projet de concession (régionale)</li> <li>Réalisation de 4 forages</li> <li>Etude sur les divers moyens d'exhaure et de distribution rurale</li> </ul>
<b>Assainissement</b>				
- Développer les réseaux urbains d'évacuation des eaux usées :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision du cadre d'intervention des Communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrage de la révision du cadre d'intervention des communes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La révision du cadre d'intervention des communes.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en oeuvre de la stratégie d'assainissement</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Promotion de solutions communautaires pour la collecte des déchets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'un service de l'assainissement (DHA)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet pilote d'assainissement de 3 moughataas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de Projet pilote d'assainissement de 3 moughataas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude du Projet pilote d'assainissement dans 3 moughataas</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achèvement des études du schéma Directeur d'assainissement de Nouakchott</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'un centre technique d'enfouissement des déchets à Nouakchott</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrage du programme du PDU à Elmina</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recherche de financement pour le plan d'assainissement de la ville de Nouakchott</li> <li>Mise en oeuvre du plan d'assainissement de la ville de Nouakchott</li> </ul>
- Développer des solutions viables pour la gestion des déchets :				

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre de programmes de promotion de l'assainissement individuel (latrines, fosses septiques, puits perdus)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre d'un programme pilote dans le cadre du Projet TWIZE</li> <li>Réalisation d'ouvrages test d'évacuation des eaux usées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promotion des ouvrages sanitaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Phase expérimentale d'ouvrage individuel d'eau dans la ville de Rosso</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Système de collecte de déchets dans la moughataa d'Elmina</li> <li>Etude pour la mise en place d'un office pour l'assainissement</li> <li>Elaboration de la stratégie d'assainissement en zones rurales</li> <li>Etablissement d'un protocole de coordination avec le secteur de la Santé et la Nutrition.</li> </ul>
<b>Accès universel aux services essentiels</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'accès des populations des zones défavorisées aux services universels et développer les infrastructures intégrées :</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de 4 centres communautaires en partenariat avec Mauritel et Inmarsat dans les localités de Vassala, Oualata, Touil et Bir Moghreïn</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Délégation de service dans 22 localités.</li> <li>Attribution de concessions rurales dans 4 régions</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'une agence de promotion de solutions intégrées de services universels et mise en œuvre de son programme de développement d'infrastructures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de l'Agence de promotion de l'accès universel aux services</li> <li>Développement de partenariat du public privé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrage des activités de l'Agence de promotion de l'accès universel aux services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrage effectif des activités de l'Agence de promotion de l'accès universel aux services</li> </ul>	
<b>Électricité</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Accroître l'accès à l'électricité et promouvoir les énergies alternatives :</li> </ul>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'une étude tarifaire sur les coûts de l'électricité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre de l'opération 3000 kits</li> <li>élaboration d'un plan d'investissement pour l'électrification rurale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>DAO opération 3000 kits fait, Exécution des travaux en cours ; Elaboration d'un plan d'investissement pour l'électrification rurale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluation de l'opportunité de lancer un programme « Courants Porteurs » sur la ligne Manantali</li> <li>Mise en concession d'électricité solaire d'une zone couvrant 6 localités de l'Assaba</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet pilote de développement de stations mobiles ou fixes de production d'eau et d'électricité et mises en place d'un laboratoire de tests de matériels ER ; Exécution des travaux prévus par l'AUSB</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en opération de l'ADER et des coopératives d'usagers</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Electrification (type rural) de 3.000 foyers par kits photovoltaïques</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Modification de la convention de maîtrise d'ouvrage entre le GRIM et l'ADER</li> </ul>
<b>Poste</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Valoriser le réseau postal et développer les services micro-financiers de la poste :</li> </ul>				

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre de la réforme de la poste</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recrutement d'une assistance technique pour la mise en œuvre de la réforme de la poste</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de la mise en œuvre de la réforme de la poste</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de la mise en œuvre de la réforme de la poste</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de la mise en œuvre de la réforme de la poste</li> </ul>
<b>NTIC</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer la couverture des infrastructures, notamment des zones défavorisées et promouvoir les technologies nouvelles :</li> </ul>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un cadre légal transparent et incitatif pour les opérateurs des NTIC</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de la mise en place du cadre</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui à la création de télé-centres urbains et ruraux dans le cadre des programmes de lutte contre la pauvreté</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre d'un premier programme (cf Agence d'Accès Universel)</li> </ul>		
<b>AXE 4 : DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES RENFORCEES POUR UNE MEILLEURE EFFICACITE DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE</b>				
<b>Justice</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer le système judiciaire et rapprocher la justice du citoyen :</li> </ul>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de la réforme de la justice</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promulgation et mise en vigueur de la Loi portant Code du statut personnel</li> <li>Adoption d'un programme prioritaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre du programme prioritaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude pour l'élaboration des textes d'application du code du commerce</li> </ul>	Elaboration du CDMT Justice
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités et des infrastructures judiciaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Équipement de plusieurs chambres des tribunaux à Nouakchott</li> <li>Équipement des cours d'appel de Nouakchott, Kiffa, Nouadhibou ; Construction des tribunaux de Moughataa de Teyarett, Arafat et Riyad au stade final ; Travaux autres tribunaux de Moughataa de Nouakchott en cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des travaux de construction des tribunaux de Moughataa de Nouakchott</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La poursuite de la construction des palais de justice de Nouadhibou et de Kiffa</li> <li>Équipement des tribunaux des Moughataa de Nouakchott, d'une partie de la Cour suprême, de la commission de codification du droit judiciaire et des établissements pénitenciers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la poursuite du programme d'infrastructures des tribunaux des Moughataa de Nouakchott</li> <li>renforcement des équipements des chambres de la wilaya et de la cour d'appel de Nouakchott, des tribunaux des wilayas du Hodh el Gharbi, du Gorgol, du Brakna et de l'Inchiri</li> <li>Informatisation effective du casier judiciaire</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Décentralisation et appui aux tribunaux régionaux et départementaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation sur le statut du personnel pour les magistrats</li> <li>Recrutement pour formation à l'ENA de 20 magistrats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de la formation des magistrats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation d'ateliers de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation à l'extérieur de magistrats et du personnel de la justice</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Facilitation de l'accès des plus pauvres à la justice (suppression de certains frais,...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration d'un avant-projet de loi sur l'aide judiciaire</li> <li>Elaboration de l'avant-projet de la loi organisant l'assistance judiciaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption de la loi organisant l'assistance judiciaire</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption de la loi organisant l'assistance judiciaire</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<b>Administration publique</b>				
- Modernisation de l'administration publique				
▪ Renforcement du cadre institutionnel et organisationnel de l'Administration				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter les missions et les structures de l'Administration au nouveau rôle de l'Etat</li> <li>• Renforcer les fonctions de programmation et de suivi-évaluation</li> <li>• Moderniser le fonctionnement des services publics</li> </ul>
▪ Amélioration de la qualité du service public				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les relations entre l'Administration et les usagers</li> </ul>
▪ Modernisation de l'Etat par l'outil numérique				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer l'informatisation</li> <li>• Améliorer la communication</li> </ul>
▪ Modernisation de la gestion des ressources humaines de l'Etat				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les capacités des structures de gestion des personnels publics</li> <li>• Mettre en place des outils modernes de gestion des ressources humaines</li> <li>• Améliorer les conditions de travail des agents de l'Etat</li> </ul>
- Améliorer l'information et développer les capacités d'analyse sur les questions liées à la pauvreté :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation du programme d'enquête prioritaire et amélioration du système d'information et de prévisions du MEN, du MSAS, du MDRE et du CDHLCPI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation des enquêtes EPCV 2000, de l'EDS et de l'enquête agricole</li> <li>• Élaboration du profil de la pauvreté, du rapport de l'EDS</li> <li>• Traitement des données du RGPH</li> <li>• Mission de la BM pour l'implantation du modèle 123CSLP et formation de cadres sur ce modèle</li> <li>• Réalisation de travaux de méthodologie du recensement général de l'agriculture et de l'élevage avec l'appui de la FAO</li> <li>• Diffusion des résultats provisoires du RGPH</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation et lancement de l'EPCV 2003</li> <li>• Analyse des données du RGPH et poursuite des travaux préparatoires du RGAE et Réalisation de l'enquête agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un comité interministériel, présidé par le Premier Ministre, pour la modernisation de l'administration publique</li> <li>• Réalisation de l'enquête PDU</li> <li>• Elaboration d'une base de données sociales (BDS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Publication du deuxième CSLP pour la période 2005-2008 sur la base de résultats de l'EPCV 2004</li> <li>• Financement PNBG ;</li> <li>• Démarrage projet PRCSP : Amélioration de la qualité du service public</li> <li>• Lancement, élaboration et publication de l'EPCV 2004</li> <li>• Lancement et publication des résultats du rapport de traçabilité de la dépense dans le secteur de la santé et éducation</li> <li>• Lancement et analyse de l'enquête sur le marché rural du travail</li> <li>• Lancement et publication des résultats de l'enquête de base relative à la couverture vaccinale</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarrage du projet ISEPP ;</li> <li>• Lancement de l'EMIP</li> <li>• Préparation des documents techniques et suivis du financement de l'enquête PopFam ;</li> <li>• Organisation d'ateliers de diffusion des données définitives du RGPH</li> <li>• Réalisation de l'EMSM (l'enquête mondiale sur la santé en Mauritanie)</li> <li>• Travaux préparatoires de l'édition 2003 de l'ENAE</li> <li>• Démarrage de la mise en œuvre du programme d'appui au PNBG financé par le PNUD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achever et publier les résultats de l'enquête sur la mortalité infantile et le paludisme (EMIP)</li> <li>• Mise à jour de textes réglementaires d'application du statut général des fonctionnaires;</li> <li>• Mise en œuvre des dispositions du décret 99-01 et adoption de statuts particuliers ;</li> <li>• Réalisation de l'ENAE ;</li> <li>• Adoption d'un calendrier d'élaboration du CSLP</li> <li>• Diffusion des résultats de l'EMSM</li> <li>• Achèvement analyse donnée RGPH</li> <li>• Préparation de l'enquête 1-2-3 (Marché du travail et secteur informel)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultation pour la mise en place du système de suivi/évaluation des programmes CDHLCPI.</li> <li>• Mise en place de la restructuration du MEN</li> <li>• Réalisation dans le cadre de la phase préparatoire du PNBG de cinq études sur l'Administration publique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite des travaux pour la mise en place d'un système suivi/évaluation des programmes de CDHLCPI</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Finaliser l'étude sur l'amélioration du système de suivi évaluation du CSLP</li> <li>• Mise en place du plan d'actions pour l'amélioration du système de S&amp;E du CSLP</li> </ul>
<b>Collectivités locales</b>				
- Renforcer les capacités des collectivités locales et les doter des moyens nécessaires pour une bonne prise en charge de leurs compétences :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre de la réforme de la fiscalité locale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élargissement des pouvoirs communaux en matière de fiscalité</li> <li>• Délégation des pouvoirs de tutelle du MIPT aux Wali et Hakem pour renforcer la décentralisation et la déconcentration (arrêtés n°804 du 12.10.2002 et 11.30 du 26.10.2002</li> <li>• Elaboration d'une circulaire sur le</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place des services régionaux de la DCL</li> <li>• Adaptation de certains textes à l'environnement institutionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place des services régionaux de la Direction des Collectivités Locales (DCL) au niveau des capitales régionales</li> <li>• Analyse critique des textes en vue de leur adaptation à l'environnement institutionnel de la décentralisation</li> <li>• Etude sur le transfert du patrimoine communal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des services régionaux de contrôle de la légalité et d'appui aux communes</li> <li>• Harmonisation des textes adoptés avant 1986 en vue de leur adaptation au contexte de décentralisation</li> <li>• Adoption d'un texte réglementaire sur l'intercommunalité</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
	<ul style="list-style-type: none"> <li>fonctionnement de l'administration communale</li> <li>Elaboration d'un rapport sur la stratégie de décentralisation et de Bonne Gouvernance</li> <li>Réforme de la nomenclature comptable et financière des communes (arrêté conjoint)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrage d'un programme de formation</li> <li>Contrôle et inspection des communes</li> <li>Mise en place d'un portail de développement communal</li> <li>Approfondissement de la réforme de la fiscalité locale</li> <li>Mise en œuvre des manuels de gestion et de procédures des communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrage d'un programme de formation</li> <li>Contrôle et inspection des communes de Nouakchott</li> <li>Réalisation étude et lancement de la procédure de mise en place du Portail de développement communal</li> <li>Elaboration des Termes de Référence de l'étude sur la fiscalité locale</li> <li>Mise en œuvre des manuels de gestion et de procédures des communes et l'organisation d'un séminaire de formation sur ce manuel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre du programme de formation des élus et du personnel communal et son élargissement à l'ensemble des communes</li> <li>Accroissement du contrôle et inspection de la gestion des communes</li> <li>Création d'une Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) au lieu et place de l'actuelle DCL</li> <li>Lancement de l'étude sur la fiscalité locale</li> <li>Vulgarisation et la diffusion des Manuels de gestion communale</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement des capacités des communes dans la gestion et l'entretien des infrastructures collectives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de programmes d'appui aux communes (PADDEM, PAC)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réforme du FRD et mise en place de mécanismes d'action de crédits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement de la réforme du Fonds Régional de Développement (FRD)</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parachèvement du PADDEM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre des contrats municipaux (communes urbaines)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre des contrats municipaux pour les communes urbaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluation des contrats de ville</li> <li>Evaluation des capacités des communes</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre du KFW3 et du PAC</li> <li>Augmentation des transferts de l'Etat et augmentation sensible du FRD</li> <li>Elaboration et validation d'un plan de formation sur le développement urbain et municipal</li> <li>Etude sur les compétences et responsabilité respectives de l'État et des Communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrage d'un projet d'appui à la décentralisation (coopération allemande)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrage d'un projet d'appui à la décentralisation avec la Coopération allemande</li> <li>Démarrage du Projet d'Appui aux communes de l'Assaba (PNUD/FENU)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place dans les communes urbaines d'une application informatique des dépenses communales</li> <li>Elaboration d'une Stratégie et d'un Plan d'Action de la décentralisation</li> <li>Mise en œuvre du Projet d'infrastructures KFW 3</li> <li>Elargissement du champ d'intervention du PADDEM</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Étude sur la régionalisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation des TDR et mise en place d'un comité d'experts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre de la réforme de la régionalisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'une analyse sur la régionale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption de la réforme régionale</li> </ul>
<b>Société civile</b>				

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
- Renforcer les capacités de la société civile et l'impliquer davantage dans le processus de développement économique et développer les échanges sur les meilleures pratiques de lutte contre la pauvreté :				
• Appui aux programmes de renforcement des capacités de la société civile	• Promulgation du décret 2002-030 relatif à la procédure d'agrément des associations de développement	• Organisation des journées portes ouvertes sur les ONGs nationales et internationales (3e édition)	• Organisation des journées portes ouvertes sur les ONGs nationales et internationales (3e édition)	• Organisation des journées portes ouvertes sur les ONGs nationales et internationales (4e édition) • Lancement de la procédure d'agrément des Associations de développement
• Appui à la constitution et à la professionnalisation des ONG nationales aux fonctions de maîtrise d'ouvrage pour les programmes locaux de développement	• Mise en œuvre du programme de formation de 30 ONGs nationales sur les aspects techniques et pratiques	• Recherche de financement d'une nouveau programme de formation des ONG nationales		• Recherche de financement d'une nouveau programme de formation des ONG nationales • Etude de mise en place d'un répertoire électronique des OSC en Mauritanie • Mise en place d'un centre de ressources pour l'appui à la réalisation d'actions communes aux OSC
	• Finalisation de l'étude sur la mise en place d'un fonds d'appui aux initiatives de base exécutées par les ONGs (FAPONG)	• Mise en place du FAPONG		• Mise en place du FAPONG
• Extension du Cyber-forum de la société civile	• Elargissement du local, appui technique et logistique ; Elaboration du statut juridique du cyber-forum	• Elargissement des activités du cyber-forum		• Autonomisation du Cyberforum de la société civile
<b>Secteur privé</b>				
- Assurer une plus grande efficacité du secteur privé dans la mise en œuvre des programmes d'investissement (capacité d'absorption), Promouvoir le partenariat opérateurs privés nationaux et internationaux, Faciliter l'accès au crédit pour les entreprises nationales, Améliorer la connaissance du secteur du BTP :				

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement des capacités du secteur privé</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration d'un plan de formation, Etude des possibilités de création de mutuelles des entreprises</li> <li>Collecte de données sur la série des prix unitaires, le coefficient d'éloignement, etc.</li> <li>Mise en place de normes techniques applicables au secteur</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration d'un plan de formation, Etude des possibilités de création de mutuelles des entreprises</li> <li>Collecte de données sur la série des prix unitaires, le coefficient d'éloignement, etc.</li> <li>Mise en place de normes techniques applicables au secteur</li> </ul>
<b>Gestion des ressources publiques</b>				
- Assurer une gestion efficace et transparente des biens publics				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Informatisation des dépenses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation des études techniques d'informatisation de la solde</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Informatisation des dépenses de biens et services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration de draft de l'étude</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Validation Etude informatisation des dépenses de biens et services</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Informatisation des pensions : élaboration d'un programme informatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Informatisation des pensions : élaboration d'un programme informatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Informatisation des pensions : élaboration d'un programme informatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Production d'une balance de comptes mensuelle établie d'une manière informatisée</li> <li>Informatisation complète de la Comptabilité Publique au niveau central</li> <li>Mise en place d'une comptabilité patrimoniale de l'Etat</li> </ul>
				<ul style="list-style-type: none"> <li>Redéfinir l'organisation de la Direction du Trésor</li> <li>Création d'une Direction de la Comptabilité Publique</li> <li>Renforcer les capacités du corps de contrôle</li> <li>Supprimer les phases redondantes de contrôle dans la procédure normale de la dépense (passage de 14 phases a 6)</li> <li>Informatisation de la chaîne de dépense</li> <li>Intégration dans la loi de finances 2006 de toutes les recettes qui ne sont pas budgétées</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de nomenclature de pièces justificatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de la nomenclature des pièces justificatives</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place une procédure permettant d'informer la Direction du Trésor des mouvements financiers affectant les divers projets</li> <li>Mise en place du projet de rattachement du BCI à la Loi de Finances suivant une procédure spécifique de type budget annexe</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réforme du cadre légal de la passation des marchés</li> </ul>				<ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption et mise en place d'un cadre des marchés publics et textes d'application</li> </ul>
				<ul style="list-style-type: none"> <li>Production du compte de gestion sur chiffres et sur pièces justificatives (exercices 2002, 03 et 04) et transmission effective à la Cour de Comptes</li> <li>Modifier les textes (décret 74-187 [1974])</li> <li>Développer et adopter une réglementation portant sur les pièces justificatives et les techniques de l'engagement</li> </ul>
				<ul style="list-style-type: none"> <li>Suppression de l'utilisation des procédures dérogatoires actuellement en cours auprès de certaines institutions avec un statut hybride et mal défini</li> <li>Adoption d'un nouveau Code des Marchés Publics</li> <li>Adoption des textes portant réorganisation des Commissions Départementales des Marchés (CDM) et Commission Centrale des Marchés (CCM)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation d'un projet de Loi de règlement au Parlement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption de la loi d'apurement en 2001 (loi 39-20001) ; Adoption de la loi de règlement définitif du Budget 2001 adoptées en 2002</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption de la loi de règlement du Budget 2002</li> <li>Mise en place le premier janvier 2005 de la déconcentration sur de ministères pilotes</li> <li>Redéfinition du rôle et des pouvoirs des ordonnateurs régionaux</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui à la Cour des comptes, pour les audits et pour l'élaboration de son rapport annuel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Doter la Cour de moyens humains et matériels dans le cadre de la LDF 2001</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui à la Cour des Comptes pour l'exercice des activités de contrôle.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement des moyens de la cour des comptes ;</li> <li>Examen et jugement de comptes de l'Etat et des établissements publics et administratifs (exercices 2001, 02 et 03)</li> <li>Mesures d'apurement collectif pour les Etablissements Publics</li> </ul>
- Assurer un suivi rigoureux de l'impact des dépenses publiques sur la pauvreté :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration d'un Cadre de dépenses à moyen terme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrage de l'élaboration d'un CDMT global</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration d'un CDMT global</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration du CDMT global</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à jour du CDMT global pour la période 05-07 sur la base du CSLP 2005 et le CDMT 06-08 en 2006.</li> <li>CDMT global attaché à la Circulaire Budgétaire</li> <li>Loi de finance basée sur le CDMT global</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de budgets programmes pour les secteurs de l'éducation et de la santé et pour les autres secteurs prioritaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de budgets programmes pour les secteurs de l'éducation, de la santé, du développement urbain et les infrastructures de transport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation du CDMT du développement rural ;</li> <li>Elaboration des CDMT des secteurs de l'Hydraulique, de l'Electrification rurale et de la Pêche artisanale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation des CDMT du Développement Rural et de l'Hydraulique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à jour annuelle des CDMT santé, hydraulique et énergie</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation de l'impact de la dépense publique dans les secteurs prioritaires, des ressources PPTE et du CSLP sur la pauvreté</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluation de l'impact des dépenses dans les secteurs de l'éducation et de la santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration du Draft</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finaliser l'étude sur l'analyse bénéfice incidence du secteur de la santé et de l'éducation (rapport disponible)</li> <li>Finaliser l'étude eau et pauvreté (rapport disponible)</li> </ul>
				<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise au point d'une codification fonctionnelle permettant le suivi des dépenses sociales et de celle visant à la réduction de la pauvreté</li> <li>Adhésion su SGDD</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées 2001-2002	Actions prioritaires prévues 2003	Actions prioritaires réalisées 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
				<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation des éléments de la Loi de Finances 2006 dans une annexe établie suivant une codification fonctionnelle à définir</li> </ul>
<b>Mise en œuvre, suivi/évaluation, système d'information et réactualisation du CSLP</b>				
- Assurer un suivi rigoureux et une mise à jour régulière du CSLP :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre du CSLP à travers des programmes régionaux de lutte contre la pauvreté (PRLP)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promulgation de la Loi d'orientation sur la lutte contre la pauvreté</li> <li>Elaboration de deux outils méthodologiques : «Guide méthodologique», et «Boîte à outils»</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place progressive des PRLP des 5 premières wilayas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement effectif des PRLPs dans les wilayas de l'Assaba, du Hodh El Gharbi et du Guidimakha.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation des PRLPs des trois premières wilayas et poursuite des autres programmes.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconduction du dispositif institutionnel du CSLP pour assurer un suivi rigoureux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconduction du dispositif institutionnel du CSLP : Réunion des comités et groupes techniques, pour l'élaboration des rapports thématiques</li> <li>Élaboration du Rapport sur la mise en œuvre du CSLP en 2001, enrichi sur la base des nouvelles données sur la pauvreté</li> <li>Finalisation du Rapport sur la mise en œuvre du CSLP en 2002</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Tenues des ateliers et assises de suivi de la mise en œuvre du CSLP 2003.</li> <li>Élaboration du Rapport sur la mise en œuvre du CSLP en 2003</li> <li>Poursuite des travaux des comités et groupes techniques thématiques pour la révision du plan d'action 2005-2008.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration d'une stratégie de communication concertée sur le CSLP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration d'une stratégie de communication concertée sur le CSLP</li> <li>Diffusion de documents relatifs au CSLP sur plusieurs supports (CDROM, papier, etc.)</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Validation et mise en œuvre de la stratégie de communication</li> <li>Poursuite de diffusion de documents relatifs au CSLP.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation participative à mi-parcours du CSLP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un système intégré de suivi et d'évaluation du CSLP</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un système intégré de suivi et d'évaluation du CSLP</li> </ul>

### Annexe 3 : Programme d'actions prioritaires et coûts

Domaines prioritaires	Actions prioritaires	2002		2003		2004
		Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu
<b>Axe 1 : Une croissance accélérée et redistributrice (Coûts en millions UM)</b>						
		<b>381</b>	<b>6 502</b>	<b>9 080</b>	<b>6 532</b>	<b>21 401</b>
Cadre macro-économique stabilisé		PM	PM	PM		PM
Approfondissement des réformes du cadre incitatif juridique et judiciaire des affaires		100		200	12	300
Promotion des activités minières				280		435
Renforcement de l'intégration du secteur de la pêche à l'économie nationale	Promotion de la pêche continentale				170	210
	Pôle de développement de la pêche artisanale		82		165	350
	Projet de développement de la pêche artisanale PDPAS II		392		422	1 162
	Port pélagique	PM	PM	PM		PM
	Port autonome de NDB		172	300	158	281
	Port de Tanit			1 410		1 880
	Optimisation de la réalisation du potentiel de croissance de la pêche artisanale : emploi, valeur ajoutée, effets induits	PM	PM	PM		PM
	Gestion rationnelle des ressources	50		60		100
	Programme de formation et de recyclage dans les métiers de la pêche artisanale	150	150	200	200	200
Infrastructures de soutien à la croissance	Route NKC-NDB		2 250	2 700	5 250	8 100
	Route Magthaa Lahjar - Diouk		3 456		0	0
	Aéroport de Néma				1 558	340
	Aéroport de Tidjikja				75	424
	Aéroport de Nouakchott	81	70	1 080		
	Route Rosso-Boghé			2 850	80	7 600
<b>Axe 2 : Une croissance ancrée dans la sphère économique des pauvres</b>						
<b>Développement rural</b>		<b>2 679</b>	<b>2 562</b>	<b>4 401</b>	<b>3 518</b>	<b>6 567</b>
Amélioration de la production et de la productivité et diversification	Aménagements hydro-agricoles dans la Vallée du fleuve		150	74	295	717
	Diversification de la production agricole	PM	PM	PM		PM
	Consolidation et extension du programme de réforme foncière	100	180	100	90	100
	Programme de recherche et de diffusion des semences améliorées	100	75	150	135	200
Environnement	Promotion des filières sylvicoles	77	58	250	204	270
	Programme butanisation	300	225	450	380	450
	Consolidation des actions de développement des oasis	150	113	250	190	250
Développement de la filière animale	Développement de la production laitière	80	60	100	75	180
	Mise en application du Code pastoral	PM	PM	PM		PM
	Amélioration de l'élevage à l'exportation			100	75	100
	Augmentation des parcs de vaccination et des postes vétérinaires	50	38	100		100
	Extension du nombre de puits pastoraux	120	90	150		150
	Sélection de races adaptées et vulgarisation	100	75	200		250

Domaines prioritaires	Actions prioritaires	2002		2003		2004
		Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu
Programmes ciblés de lutte contre la pauvreté en milieu rural		774	746	1 111	748	2 000
Infrastructures rurales (pistes, barrages,...)		828	753	1 366	1 328	1 800
<b>Développement urbain</b>		<b>5 850</b>	<b>1 118</b>	<b>5 500</b>	<b>2 445</b>	<b>6 215</b>
Amélioration des conditions de vie dans les villes	Programme d'équipement et de viabilisation des quartiers précaires à NKT	2 068	130	1586	861	1 914
	Autres infrastructures et équipements à NKT	2 087		1 526	77	697
	Aménagement de nouvelles zones urbaines	500	203	40	323	45
	Programme d'investissement prioritaire pour les autres capitales régionales			1 000	347	2 344
	Micro-crédit pour l'habitat et les AGR	500	453	450	245	450
	Promotion des activités économiques et de l'emploi	495	306	674	389	174
Renforcement institutionnel du secteur	Renforcement des capacités des administrations et des communes	200	26	224	203	591
<b>Axe 3 : Développement des ressources humaines et services sociaux de base</b>						
<b>Education</b>		<b>15 989</b>	<b>5 624</b>	<b>8 494</b>	<b>4051</b>	<b>12 057</b>
<i>Programme d'expansion de l'éducation</i>						
Fondamental	Recrutement des instituteurs		284	236		343
	Indemnité pour les enseignants en postes dans les zones défavorisées		78	240		269
	Autres dépenses (fournitures scolaires, manuels, etc.)	115	1 008	1 061	84	842
	Construction de salles de classes dans le fondamental	3 467	800	1 400	1 550	1 500
Secondaire premier cycle	Construction d'établissements secondaires	2 393	700	1 020	53	1 100
	Recrutement de professeurs		96	98		165
	Equipement des établissements en tables-bancs	224	90	245		300
Enseignement technique et professionnel	Construction et réhabilitation	1 044	70	370		900
	Equipements spécialisés	1 112	-	-		850
Enseignement privé	Fonds d'appui	238	-	238		247
<i>Programme d'amélioration de la qualité</i>						
Fondamental	Réhabilitation et reconstruction de salles de classes	2 023	75	275		750
	Equipement des écoles en tables-bancs	187	700	115		220
	Acquisition de mallettes pédagogiques	276	50	100		120
	Formation continue des enseignants	886	250	560	296	700
Secondaire premier cycle	Réhabilitation d'établissements secondaires	628	-	100		350
	Autres dépenses (fournitures scolaires, manuels, etc.)	41	543	572	17	453
Secondaire second cycle	Informatique	23	80	115		220
	Laboratoires	80		184		276
	Bibliothèques	80	50	125		188
	Formation continue	208	40	150	481	180
Enseignement supérieur	Equipements spécialisés	200	180	105	50	120
	Construction et réhabilitation	153	30	150	11	700
	Acquisition de fonds documentaire		-	40	11	80
	Formation des formateurs	592	-	145	7	180
Enseignement technique et professionnel	Formation des formateurs		-	50	31	54
Modernisation de l'Administration de l'éducation	Appui institutionnel	2 019	500	800	1014	950
<b>Santé</b>		<b>7 448</b>	<b>5 784</b>	<b>4556</b>	<b>3486</b>	<b>7 458</b>

Domaines prioritaires	Actions prioritaires	2002		2003		2004
		Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu
Elargissement de la couverture de santé et renforcement de l'accès des populations pauvres aux services de santé	Programme de constructions (postes et centres de santé)	1 538	1 310	403.5	352.7	2 841
	Programme d'équipement	1 342	1 248	1490	823	548
Réduction de la morbidité liée aux grandes maladies	Matériel roulant	786	503	259	161	511
	MST/SIDA	183	104	39	36	475
	Programme élargi de vaccinations	322	233	309	427	750
	Paludisme	120	58	135	121	427
Protection de la santé de la mère et de l'enfant	Tuberculose	45	29	47	36	155
	Santé de la reproduction	454	237	390	228	470
	PCIME	191	184	192	198	85
Disponibilité des médicaments	CAMEC	97	55	57	29	
	Laboratoire de contrôle			20	20	
Renforcement des capacités de l'Administration centrale et régionale		1 961	1 565	1295	1111	951
Centres de Formation		226	123	254	230	150
Système d'information		183	135	69	66	95
<b>Eau potable et assainissement</b>		<b>1 482</b>	<b>4 036</b>	<b>2 125</b>	<b>8 550</b>	<b>2 939</b>
Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural	50 forages et 10 mini-réseaux par an	802	1 300	923	1 500	1 610
Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu urbain	Réseaux urbains, bornes-fontaines	550	2 500	1 050	5900	1 179
Ressources en eau	Etude sur l'amélioration de la gestion des ressources en eau	PM	PM	PM		PM
	Etude sur les ressources en eau	130	126	152	400	150
<b>Autres services</b>	Mise en place de l'Agence d'accès universel aux services	500	110	500	750	4 353
<b>Axe 4 : Une gouvernance et des institutions renforcées</b>						
<b>Gouvernance</b>		<b>140</b>	<b>0</b>	<b>220</b>		<b>220</b>
	Renforcement des capacités des ONG et organisations communautaires de base et leur implication dans la conception et la mise en œuvre des programmes	PM	PM	PM		PM
	Mise en place de budgets programmes dans le reste des secteurs prioritaires (développement rural, développement urbain et eau)	90		120		120
	Appui à la Cour des comptes	50		100		100
<b>Système d'information et mise à jour du CSLP</b>	Cf. Annexe 2	150	150	275	275	275
<b>TOTAL</b>		<b>34 119</b>	<b>25 776</b>	<b>34 651</b>	<b>28 857</b>	<b>57 132</b>

#### **Annexe 4: Cadrage macro-économique à moyen terme**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Indicateurs de performances</b>						
Taux de croissance réelle	5,2	4,0	3,3	4,9	5,3	5,4
Taux d'inflation	3,3	4,7	4	5,1	4,1	3,5
Solde budgétaire en % PIB (hors dons)	-4,4	-5,5	6,2	-2,2	-1,7	-3,6
Solde courant hors transferts officiels et pétrole en % du PIB	-6,2	-10,4	-0,6	-11,6	-12,9	-13,4
<b>Budget (en % PIB)</b>						
Recettes de l'Etat (sans dons)	25,3	20,6	37,6	29,5	30,9	28,9
Dépenses et prêts nets	29,7	26,1	31,3	31,7	32,6	32,5
Fonctionnement	17,2	16,9	19,5	19,3	20,5	20,2
Investissement	7,4	8,1	10,8	11,9	12,1	12,3
<b>Balance de paiements</b>						
Solde commercial (en millions \$US)	8,5	-33,7	-81,8	-205,6	-236,5	-331,4
Exportations	344,7	338,6	330,3	306,1	326,2	338,0
Importations	-336,2	-372,3	-412,0	-511,7	-562,8	-669,4
Solde courant (y.c transferts officiels et pétrole, en % PIB)	-2,7	-10,6	-4,5	-22,8	-25,7	-30,9
Solde courant (y.c transferts officiels mais excluant le pétrole, en % PIB)	0,8	-2,7	6,1	-5,7	-8,0	-7,5
Solde global (en millions \$US)	-8,4	-64,3	56,2	-33,7	-96,9	-64,3
<b>Pour mémoire</b>						
PIB nominal (en milliards UM)	229,4	251,3	269,1	296,1	323,5	350,4
Taux de change moyen (Ouguiyas/Dollar)	240,0	254,3	271,7	268,7	274,1	279,6
<b>Gap de financement</b>	0	0	0	0,0	9,4	34,4

[1] Excluant les importations liées à l'exploration et à la préparation éventuelle de la production pétrolière

## Annexe 5 : Cadre de dépenses à moyen terme global<sup>2</sup>

Axes stratégiques du CSLP	Secteur	2004		2005		2006	
		En % dép. Tot.	Programmation	En % Dép. tot	Programmation	En % Dép. tot	Programmation
		<b>16,0</b>	<b>17 979</b>	<b>16,3</b>	<b>19 614</b>	<b>16,4</b>	<b>21 847</b>
Accélération de la croissance	<b>Gestion économique</b>	3,5	3 939	3,6	4 333	3,6	4 784
	<b>Secteurs d'exportation</b>	2,8	3 142	2,9	3 468	3,0	3 981
	Pêches	1,9	2 114	1,9	2 261	1,9	2 582
	Mines	0,9	990	1,0	1 144	1,0	1 329
	Industrie	0,0	38	0,1	63	0,1	70
	<b>Infrastructures structurantes</b>	9,7	10 898	9,8	11 812	9,8	13 081
	Transport	6,5	7 277	6,6	7 945	6,6	8 772
	Energie	2,1	2 404	2,1	2 528	2,1	2 818
	NTIC	0,8	879	0,8	978	0,8	1 092
	Postes	0,3	339	0,3	362	0,3	400
		<b>16,8</b>	<b>18 930</b>	<b>17,1</b>	<b>20 609</b>	<b>17,4</b>	<b>23 186</b>
Ancrage de la croissance dans la sphère des pauvres	Développement rural	5,3	5 965	5,4	6 500	5,6	7 443
	Environnement	<b>0,8</b>	929	<b>0,8</b>	994	<b>0,8</b>	1 097
	Développement urbain	4,3	4 839	4,4	5 296	4,5	5 981
	PCLCP	5,7	6 359	5,7	6 861	5,7	7 536
	CDHLCPI	4,4	4 952	4,4	5 333	4,4	5 848
	CSA	1,3	1 407	1,3	1 529	1,3	1 688
	SECF	0,3	337	0,4	421	0,4	465
	Jeunesse et sport	0,4	450	0,4	481	0,4	532
	Emploi et Travail	0,0	51	0,0	54	0,1	133
		<b>36,7</b>	<b>41 265</b>	<b>37,1</b>	<b>44 617</b>	<b>37,4</b>	<b>49 683</b>
Développement des ressources humaines et accès aux services sociaux de base	MEN	18,3	20 595	18,3	22 028	18,3	24 321
	Formation professionnelle	0,4	500	0,4	535	0,4	591
	Culture	1,4	1 613	1,4	1 725	1,5	1 927
	Alphabétisation	0,6	653	0,6	709	0,6	783
	Santé	10,1	11 356	10,1	12 158	10,1	13 423
	Hydraulique	5,0	5 627	5,3	6 380	5,5	7 310
	Accès universel	0,8	922	0,9	1 082	1,0	1 329
			<b>17,1</b>	<b>19 255</b>	<b>17,4</b>	<b>20 957</b>	<b>17,6</b>
Gouvernance et capacités institutionnelles	Souveraineté	8,0	9 003	8,1	9 798	8,2	10 898
	Fonction publique	0,0	43	0,1	96	0,1	106
	Sécurité	6,6	7 405	6,6	7 921	6,6	8 798
	Justice	1,0	1 172	1,1	1 264	1,2	1 528
	Décentralisation	1,5	1 632	1,6	1 878	1,6	2 073
	<b>Total</b>		<b>86,6</b>	<b>97 431</b>	<b>87,9</b>	<b>105 797</b>	<b>88,9</b>

<sup>2</sup> Prière de mettre ici la version révisée du CDMT global.

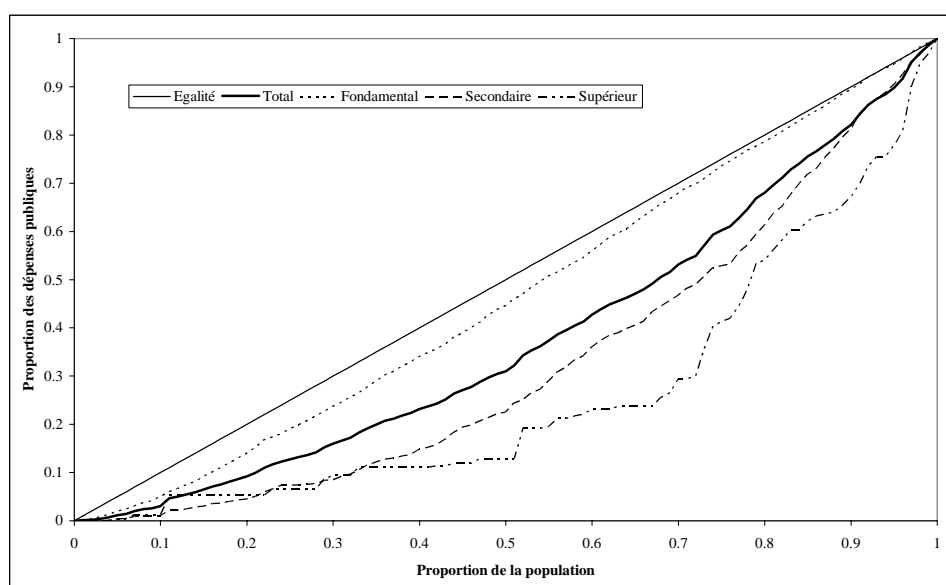
## Annexe 6 : Résultats de l'analyse bénéfice incidence pour le secteur de l'éducation

Tableau 1 : Distribution des subventions à l'éducation, par type de structure et quintile, coûts unitaires nationaux, 2000

Quintile	Population totale	Population 6-17 ans	Fondamentale	Secondaire	Supérieure	Ensemble
Plus pauvre	20,0	21,9	14,0	4,6	5,3	9,2
Deuxième	20,0	21,4	20,1	10,3	5,8	14,0
Troisième	20,0	20,5	21,8	21,2	12,0	19,6
Quatrième	20,0	19,3	22,6	25,3	30,9	25,2
Plus riche	20,0	16,8	21,4	38,6	46,0	32,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Budget total (en '000 000)			3126,4	2045,1	1402,7	6574,2

Source : L'analyse de l'incidence des dépenses publiques en Mauritanie: Le cas de l'éducation, CMAP, 2004

Figure 1 : Courbes de Lorenz des subventions à l'éducation, selon les types de structures, 2000



Source : L'analyse de l'incidence des dépenses publiques en Mauritanie: Le cas de l'éducation, CMAP, 2004

Tableau 2 : Distribution selon le quintile et le niveau des dépenses additionnelles, secteur éducation

Quintile	Fondamental	Secondaire	Supérieur
Plus pauvre	0,274	0,111	0,045
2 <sup>ème</sup>	0,265	0,195	0,090
3 <sup>ème</sup>	0,212	0,250	0,111
4 <sup>ème</sup>	0,168	0,272	0,280
Plus riche	0,081	0,173	0,474

Source : L'analyse de l'incidence des dépenses publiques en Mauritanie: Le cas de l'éducation, CMAP, 2004